QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11976 – SAMEDI 30 JUILLET 1983

La hausse du dollar s'accélère : près de 7,95 F

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Davantage de blé américain pour les Soviétiques

Les agriculteurs américains sauront sans doute gré à M. Reagan, lors des élections de novembre 1984, du nouvel accord sur les ventes de céréales à l'Union soviétique conclu à Vienne le 28 juillet : il leur rapportera près de 2 milliards de dollars par an. On comprend que le négociateur de Washington se soit exclamé : « C'est un bien beau jour pour l'agriculture américaine ».

Dès sa campagne électorale, l'actuel président avait dénoncé l'utilisation de l'« arme des céréales » par M. Carter. L'embargo décrété en janvier 1980 par ce dernier sur les ventes de blé à Moscou, au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan, avait surtout « causé de graves dommages aux fermiers américains », comme le soulignait malicieusement l'agence Tass lors de la levée de cette mesure en avril 1981.

M. Reagan avait certes maintenu les apparences. Le contrat sur les céréales de 1975, venu à échéance en 1981, n'avait pas été renégocié : il s'agissait de protester contre l'état de guerre en Pologne. En réalité, c'était là simple hypocrisie. Il était prorogé d'un an en avril 1981 ; puis d'une nouvelle année en 1982, au moment même où Washington prétendait interdire à ses alliés européens et japonais de vendre à l'U.R.S.S. pour le gazoduc euro-sibérien leur technologie d'origine américaine.

« Agrobusiness is business », les agriculteurs du Middle-West, appuyés par leurs élus, n'ont cessé de le rappeler. Avec les récoltes exceptionnelles de 1981 et 1982, les prix des céréales ont chuté et les stocks ont atteint des niveaux records aux Etats-Unis. Même si la moisson est moins bonne en 1983, les excédents mettront des années à être résorbés.

Washington s'est donc lancé dans une politique agressive d'exportation, venant notamment concurrencer la Communauté européenne sur certains de ses marchés traditionnels (Egypte, Maroc). Mais le principal débouché, c'est bien sûr l'U.R.S.S., qui doit importer plus de 40 millions de tonnes par an, soit près du quart de ses besoins. Il fallait donc reprendre la place de principal fournisseur des Soviétiques à des pays comme l'Argentine, le Canada et quelques autres. Face aux intérêts du puissant lobby agricole, l'indignation de M. Patrick Moynihan, sénateur démocrate de New-York, apparaît, alors, de peu de poids : « Mais qui sommes-nous donc ? interrogeait-il le 28 juillet. Nous accusons les Soviétiques de nous menacer en Amérique centrale et nous leur vendons de quoi se nourrir pour cinq ans. »

Le nouvel accord – qui sera signé à la fin du mois d'août – assure, en effet, la livraison pour cinq ans d'un minimum annuel de 9 millions de tonnes et d'un maximum de 12 millions de tonnes de blé et de froment (contre 6 et 8 en 1975).

« Il ne faut attacher à ce contrat aucune signification politique particulière », a dit M. William Brock, représentant spécial du président Reagan pour le commerce. Politique intérieure exclue, évidemment. Les moins pessimistes trouveront quand même que les deux grandes puissances continuent de s'envoyer de petits signes. Accord à la conférence de Madrid, droit de sortie pour les pentecôtistes réfugiés à l'ambassade américaine de Moscou, assouplissement de la position russe dans les négociations de Vienne sur les forces conventionnelles, et maintenant ventes de blé.

Sans doute faut-il y voir, au-delà de l'obstacle majeur des euromissiles, une volonté de, tant bien que mal, vivre ensemble.

La politique centraméricaine de M. Reagan en échec

Le vote de la Chambre des représentants pour l'arrêt de l'aide aux insurgés antisandinistes illustre l'inquiétude croissante du Congrès

La Chambre des représentants a infligé un net revers à M. Reagan, le jeudi 28 juillet à Washington, en se prononçant pour l'arrêt de toute assistance américaine aux groupes armés antisandinistes installés au Honduras et qui tentent de renverser le gouvernement nicaraguayen.

Ce vote, qui a eu lieu après une intense campagne de la Maison Blanche en faveur des opérations clandestines contre le Nicaragua, est un succès pour les adversaires de la politique de M. Reagan en Amérique centrale. M. Boland, représentant du Massachusetts, auteur d'un amendement condamnant ces opérations clandestines, a déclaré : *« Nous courons à un nouveau Vietnam »*, pour confirmer son hostilité aux plans de la Maison Blanche. Le vote de la Chambre est intervenu à l'issue de deux jours de débats particulièrement houleux.

Cette décision de la Chambre, à majorité démocrate, a peu de chances d'être suivie d'effet dans la mesure où il est peu probable que le Sénat, à majorité républicaine, aille dans le même sens. En outre, M. Reagan peut opposer son veto. La Maison Blanche s'est refusée à commenter le vote de jeudi, mais M. Reagan avait déclaré qu'un arrêt de l'aide aux insurgés antisandinistes serait *« une grave erreur »*.

Deux jours après la conférence de presse de M. Reagan consacrée à l'Amérique centrale, la décision de la Chambre illustre l'inquiétude croissante d'une partie du Congrès face à l'escalade militaire en Amérique centrale. Le texte adopté par la Chambre prévoit que l'aide aux insurgés serait remplacée par une assistance de 80 millions de dollars fournie aux alliés des Etats-Unis dans la région pour leur permettre de mettre fin au ravitaillement en armes des mouvements de guérilla. En outre, aucune date n'a été fixée pour l'arrêt de l'aide financière aux insurgés. Avant le vote final, les représentants s'étaient prononcés sur une série d'amendements. Par 214 voix contre 213, la Chambre avait adopté une proposition, républicaine, visant à lier l'arrêt de l'aide aux opérations clandestines à un arrêt de l'aide nicaraguayenne aux insurgés salvadoriens.

(Lire la suite page 4.)

Compromis dans la bataille autour de la Générale des eaux

La B.N.P. reprend une partie des actions détenues par la Compagnie générale d'électricité

C'est la Banque nationale de Paris (B.N.P.) qui a finalement repris la participation de 6,2 % du capital de la Générale des eaux que détenait la Compagnie générale d'électricité. Ainsi, ni Saint-Gobain ni le syndicat de défense créé pour préserver l'indépendance de la Compagnie générale des eaux n'auront – pour le moment – de position dominante.

Il n'aura pas fallu moins d'une quinzaine de jours pour que les pouvoirs publics et les divers protagonistes d'une affaire digne des meilleurs romans feuilletons politico-industriels de ces dernières années, trouvent un compromis qui permette à chacun de sauver la face et à tous d'afficher une satisfaction de commande, dont les arrière-pensées ne sont pas absentes.

Pour comprendre le ballet qui s'est joué depuis un mois autour de la Générale des eaux, il faut tenter de discerner le jeu de chacun des acteurs. Tout commence, en fait, lorsque Saint-Gobain, soucieux de se diversifier, prend langue avec une autre nationalisée, la Compagnie générale d'électricité, qui souhaite au contraire se recentrer.

L'une a un petit trésor de guerre qu'elle veut investir, cette fois, dans des activités complémentaires de ses secteurs traditionnels. L'autre a besoin d'argent frais pour renforcer ses points forts : télécommunication, énergie. Très vite, les dirigeants des deux groupes cernent deux domaines : le bâtiment et les travaux publics, dont la C.G.E. est un des grands européens à travers sa filiale, la Société générale d'entreprise ; les services où elle détient un paquet d'actions de la Générale des eaux. Directement 6,2 % ; en fait 13 % car elle a en quelque sorte la tutelle des 7 % détenus par le C.C.F. et le groupe TAG de M. Akram Ojjeh. Ce paquet avait été acquis au début de 1981 à l'initiative de M. Ambroise Roux, alors P.-D.G. de la C.G.E., pour épauler M. Dejouany, le patron de la Générale des eaux, qui craignait une attaque boursière contre sa société.

Si Saint-Gobain fait la fine bouche en ce qui concerne la Générale d'entreprise jugée trop chère, le paquet de la Générale des eaux l'intéresse au plus haut point. Voilà un groupe de taille mondiale, rentable, au capital très dispersé, dont une fraction importante est entre les mains d'investisseurs publics. Il y a des synergies industrielles évidentes. Saint-Gobain va alors faire la tournée des institutionnels pour les inciter à lui céder tout ou partie de leurs participations dans la Générale des eaux.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 18.)

Un nouveau statut pour les élus locaux

La réforme coûterait 500 millions de francs

Le quatrième train de la décentralisation est en marche. Après la suppression des tutelles et le changement de titulaires du pouvoir exécutif (loi du 2 mars 1982), après le transfert des compétences (lois du 7 janvier 1983 et du 22 juillet 1983) et la création de la fonction publique territoriale (*le débat commencera à* l'Assemblée nationale en octobre), le gouvernement met la dernière main au statut des élus locaux. C'est la conséquence logique et nécessaire de l'accroissement de leurs pouvoirs et de leurs responsabilités. *« Il faut que les élus aient désormais les moyens – juridiques, financiers, techniques et en matière de formation professionnelle – d'exercer leurs nouveaux mandats »*, dit-on dans l'entourage de M. Gaston Defferre, qui va présenter prochainement au conseil des ministres une communication à ce sujet avant d'ouvrir une vaste consultation auprès des associations d'élus locaux.

Remis au premier ministre le 22 janvier 1982, le rapport de M. Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, avait énoncé plusieurs propositions, mais le gouvernement a voulu prendre son temps avant de mettre au point son propre projet.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 6.)

Été rouge pour la forêt

Les dispositifs de prévention et de lutte contre le feu sont multipliés

Plus de 22000 hectares détruits en 1980, 28000 en 1981, 53000 en 1982. Malgré les campagnes de sensibilisation du public et le déploiement de moyens matériels importants, le feu fait chaque année davantage de ravages dans la forêt méditerranéenne. Cette année, grâce à un printemps particulièrement humide sur l'Europe, pinèdes et garrigues n'ont pas encore trop souffert : 2800 hectares brûlés en janvier sous l'effet du mistral et de la tramontane; moins de 900 hectares en juin, pendant une brève période de canicule.

Mais, avec l'été, nous voilà dans la période «rouge», qui coïncide avec l'ardeur du soleil, l'afflux des estivants – campeurs, pique-niqueurs ou fumeurs souvent négligents – *et la sécheresse attisée par* un mistral parfois violent. Pour parer au risque d'incendie, les pouvoirs publics multiplient les dispositifs de prévention et de lutte. Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, qui «coiffe» la protection civile, dépense à lui seul 160 millions de francs cette année pour la lutte contre les feux de forêts. Une flotte aérienne imposante est en place : douze Canadair (22000 F l'heure de vol), quatre D.C.-6, six Trackers (trois de plus qu'en 1982, année de leur première utilisation en France), auxquels s'ajoutent neuf hélicoptères (6000 F l'heure) et quatre avions de reconnaissance. Ces moyens aériens permettent de repérer les feux naissants, de les bombarder d'eau et, le cas échéant, de déposer des équipes de lutte contre l'incendie dans des terrains inaccessibles par voie terrestre (grâce aux hélicoptères de type Puma ou Dauphin prêtés par l'armée de l'air et la gendarmerie). Certains départements se sont dotés d'avions légers de type agricole, capables de larguer 1500 litres d'eau par passage sur les feux naissants.

S'agissant des personnels, outre les deux cents hommes affectés à la lutte aérienne, on compte environ vingt mille sapeurs-pompiers, dont dix-sept mille volontaires dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, et le département de l'Ardèche. A ce corps de bataille principal s'ajoutent les unités d'instruction de la sécurité civile (deux cent soixante-dix hommes), les forestiers-sapeurs, chargés de l'établissement et de l'entretien des tranchées pare-feu (trois cents trente), et environ un millier d'hommes appartenant aux quatorze unités militaires spécialisées. Viennent en renfort, depuis plusieurs années, des groupes de jeunes volontaires, comme les Pionniers, appartenant aux Scouts de France. L'an dernier, six cent cinquante d'entre eux ont participé au « guet » en juillet et en août dans les Bouches-du-Rhône.

ROGER CANS.

(Lire la suite page 7.)

L'An II de la communication audiovisuelle

Liberté conditionnelle

Il y a un an, le 29 juillet 1982, paraissait au *Journal officiel* la nouvelle loi sur la communication audiovisuelle. Critiquée, vilipendée, parfois même par ceux à qui elle ouvrait les grilles de la liberté, cette loi n'en marquera pas moins une étape décisive de l'histoire de la communication en France, que seul le recul du temps permettra de juger.

La loi du 29 juillet 1881 qui ouvrait la voie à la liberté d'expression déclare en son article premier : *« L'imprimerie et la librairie sont libres. »* Un siècle plus tard, l'article un de la loi sur la radio-télévision affirme : *« La communication audiovisuelle est libre. »* Ce principe posé, les conditions d'accès à l'exercice de cette liberté sont beaucoup plus limitées que celles de la presse écrite. *La nature du service* rendu conditionne, aux yeux du gouvernement, la réponse aux demandes d'autorisations faites par les particuliers, cela afin de s'épargner une situation anarchique dite « à l'italienne ». Le nombre limité des fréquences, dans certaines régions, renforce encore ce caractère sélectif.

Au 30 juin dernier, plus de cinquante décrets et plus de vingt arrêtés relatifs à la nouvelle loi ont paru au *Journal officiel* (1). Travail important accompli en onze mois, même s'il manque encore les textes d'application relatifs à la télématique et à la télédistribution, qui devraient être prêts avant la fin de l'année 1983.

Ce qui constitue la pierre angulaire de la loi du 29 juillet 1982, c'est la fin du monopole de la radio-télévision et ses prolongements multiples dans un nouveau concept du service public.

CLAUDE DURIEUX et ANNICK COJEAN

(Lire la suite page 15.)

(1) Ces textes sont publiés en volume (55 F) par la direction des Journaux officiels, 26, rue Desaix 75727 Paris Cedex 15.

AU JOUR LE JOUR

Calibre

En recherchant dans une cité de Saint-Denis l'individu qui a blessé un enfant de huit ans d'un coup de 22 long rifle, les enquêteurs ont récupéré une dizaine d'armes de ce calibre. Prêtes à servir.

On possède aujourd'hui des armes comme des cannes à pêche. Mercredi à Paris, un paisible retraité, pêcheur à la ligne, a tué d'un coup de fusil un voisin noir dont la vue avait fini par l'indisposer.

En d'autres temps, on se serait contenté, dans les deux cas, d'un bon coup de gueule et d'une bordée d'injures. Maintenant, on tire à vue car la peur est armée.

BRUNO FRAPPAT.

Pourquoi je suis musulman

par ROGER GARAUDY

J'ai choisi, à vingt ans, de devenir chrétien et d'adhérer au parti communiste français. C'était en 1933. Un moment tragique du siècle : celui du déferlement en Europe de la grande crise économique; celui de l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Ce double choix ne me paraissait nullement contradictoire, mais nécessaire, et complémentaire : dans *un monde de l'absurde et de l'horreur*, retrouver un sens à ma vie et à l'histoire en me branchant sur la foi abrahamique, sur le message chrétien. Et, en même temps, en l'absence d'une véritable doctrine sociale chrétienne et d'une politique chrétienne permettant de lutter contre le chaos, chercher, dans le marxisme, une méthodologie de l'initiative historique pour un projet capable de surmonter les contradictions mortelles du système. Le parti communiste était alors l'adversaire le plus résolu du capitalisme et du nazisme.

Je ne regrette nullement ce double choix et je n'en ai honte devant personne : dans les grands problèmes du siècle il m'a mis, pour l'essentiel, du côté de ceux qui luttent pour l'avenir et pour l'espérance : contre Munich, pour les républicains dans la guerre d'Espagne; dans la lutte contre Hitler où, *arrêté en septembre 1940, ce choix* me valut trois ans de prisons et de camps; dans l'effort pour la renaissance française, après la guerre, et l'opposition aux guerres colonialistes.

D'autres se contentaient de refléter le chaos du siècle et de conclure que la vie n'a pas de sens : *« La vie est une passion inutile »*, disait Sartre, ajoutant : *« L'enfer, c'est les autres. »* Chrétien, je n'ai jamais cru inutile cette *« passion »*; communiste, les autres n'étaient pas pour moi *« l'enfer »*. Monod, extrapolant à toute la vie une hypothèse qui s'était révélée féconde au niveau biologique, voulait réduire l'épopée humaine à la *« nécessité »* et au *« hasard »*. Défendant contre lui et Marx et Teilhard de Chardin, nous n'avons cessé d'affirmer que la vie et l'histoire étaient un dessein volontaire, qu'elles avaient un sens.

Nous avons lutté pour ce dessein et ce sens. Camus se faisait le prophète de cette absence de sens, de « l'absurde », nous proposant cette seule perspective dérisoire : concevoir *« Sisyphe heureux »*. Nous avons préféré Don Quichotte à Sisyphe, et nous poursuivions, contre vents et marées, le dialogue entre chrétiens et marxistes, avec la certitude qu'il n'y a pas de socialisme ni de communauté humaine véritable si l'on fait abstraction de la dimension transcendante de l'homme, et, pas davantage, si la foi abandonne à César la politique, on ne parvient pas à assigner des fins humaines au pouvoir merveilleux et redoutable de nos sciences et de nos techniques.

(Lire la suite page 2.)

Un entretien avec M. Le Garrec

« Un plan ne peut vivre que s'il y a mobilisation des acteurs économiques et sociaux »

LIRE PAGE 18 L'ARTICLE DE FRANÇOIS SIMON

Le Monde

idées

Islam

L'islam
est aujourd'hui
la plus vivante,
la plus conquérante
des confessions :
Roger Garaudy explique
pourquoi il s'est converti
à ce qui est pour lui
à la fois la religion
de l'unité et
une éthique de l'action.
Michel Hayek,
qui fut le disciple
de Louis Massignon,
fait revivre,
pour le centenaire
de sa naissance,
la fascinante
personnalité de celui
que Jacques Berque
appelle *« le cheikh admirable »*.
Magdi Sami Zaki
conteste la vision,
à ses yeux *« idyllique »*,
de l'islam donnée
par une récente enquête
du *Monde*.
Enfin, Jean-Pierre
Péroncel-Hugoz
rend compte de l'ouvrage
qu'André Clot
vient de consacrer
au *« plus célèbre
des Grands Turcs »* :
Soliman le Magnifique.

RÉPLIQUE AU... « MONDE »

Une vision idyllique

JE viens de lire avec très grand intérêt la série intitulée « Musulmans en France » (*le Monde* du 12 au 15 juillet).

La vision idyllique de l'islam que vous transmettez à vos lecteurs ne me semble malheureusement pas correspondre à la réalité.

Est-ce bien vrai, comme le pensent les interlocuteurs de M. Durand-Souffland, que l'attitude du monde non musulman envers l'islam soit caricaturale et malhonnête ? Serait-il alors interdit de porter un regard critique sur les aspects négatifs du droit musulman, devenu depuis 1980 la source principale de la législation en Egypte ?

Conviendrait-il donc pour être ami de l'islam d'admirer la mutilation de certains délinquants (Coran 5, 38), l'infériorité légale de la femme (Coran 4, 34), la « dhimmitude » avilissante des non-musulmans (Coran 9,29) ?

Dans l'article de M. Henri Fesquet, certains chrétiens, « passés » à l'islam, considèrent que le Coran n'est pas plus sanguinaire que l'Evangile et qu'il n'a jamais allumé de bûcher ; il ignore le terme hérésie. Ah, vraiment !

1°. — Nulle part le Christ n'a « excité les croyants au combat » (Coran 8,65). L'Evangile ordonne d'aimer ses ennemis (Math. 5,44), le Coran de les abattre. Les premiers musulmans massacrent, les premiers chrétiens se laissent massacrer. On ne peut parcourir l'islam de son origine à nos jours sans tomber sur des « carnages ». La vieille expression arabe *jousskhin fi al ard*, qui signifie « couvrir la terre de sang », est utilisée par le Coran (8e sourate, verset 67 ; v. aussi 47,4) pour pousser les fidèles aux solutions les plus extrêmes.

2°. — Quant au bûcher, la vision coranique de l'Enfer n'a rien à envier à *la Divine Comédie* : « Ceux qui refusent de croire à nos signes, nous les jetterons dans le feu. Aussitôt que leur peau sera brûlée, nous les revêtirons d'autres peaux pour leur faire éprouver le supplice » (Coran 4,56). Le châtiment par le feu n'a pas été une simple menace supraterrestre. Ali, gendre et compagnon du prophète, a fait brûler vifs quelques membres d'une secte chiite (Al Ra'waafed) qui le prenaient pour Dieu.

3°. — Concernant l'hérésie, bienheureux celui qui sait qui n'est pas hérétique en islam. La communauté islamique, fondée par le fer, s'est rapidement divisée en soixante-treize factions rivales — ainsi que l'aurait prédit le Prophète — dont chacune accusait les autres de mécréance, de *kofr* et de *zandaka* (v. Abdul-Qâhir Al-Bagdâdi : *Al Fara bayn al Firaq*, éditions Dar Al-Afaq Al-Jadidah, Beyrouth 1980).

MAGDI SAMI ZAKI,
Docteur en droit,
chargé de cours à la faculté de droit d'Orléans.

LU

« SOLIMAN LE MAGNIFIQUE », D'ANDRÉ CLOT

Le Salomon des Turcs

LONGTEMPS correspondant de l'Agence France-Presse en Turquie, André Clot publie au moment opportun sa biographie du plus célèbre des Grands Turcs : Soliman le Magnifique (1494-1566). L'été 1983 voit en effet l'ancienne Constantinople déployer pour la première fois les trésors de différentes formes d'art nées en Anatolie au cours des siècles, trésors qu'il faut aller voir chez eux puisqu'une loi interdit de les prêter à l'étranger. Parmi eux, la part de l'éblouissant siècle solimanien est naturellement considérable, des étoffes aux armes, des instruments de musique aux enluminures.

Stamboul

Même pour ceux, surtout pour ceux, qui n'auront pas la chance d'aller cette année sur la Corne d'Or, l'ouvrage d'André Clot, qui n'est ni une fastidieuse thèse historique (type « relecture » à la mode du jour) ni de l'histoire romancée à la Alexandre Dumas, mais une ample synthèse, claire et d'écriture classique, des connaissances actuelles sur celui que les Turcs appellent Soliman le Législateur — *Souleyman el-Kanouni* —, sera d'une lecture utile et agréable. L'auteur a compulsé pour nous aussi bien les fameux ouvrages en anglais de l'orientaliste anglo-saxon Bernard Lewis sur l'Empire ottoman que les études du grand turcologue français actuel Robert Mantran ou les résultats des recherches turques sur la vie du peuple de Stamboul au seizième siècle.

Ce vaste brassage nous restitue le règne et la vie du Magnifique dans tous ses aspects. Fils de Sélim 1er, qui recueillit des mains du dernier et falot calife abbasside du Caire le titre pontifical, Soliman fut sultan-calife, comme si en Occident le pape et l'empereur avaient été la même personne. Son père avait conquis l'Egypte ; Soliman allait s'emparer, lui, de la Mésopotamie où les Ottomans resteraient près de quatre siècles. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il fit sentir sa force jusque dans les comptoirs portugais de l'Inde, allant jusqu'à faire débarquer des troupes à Diu où l'étendard de Sa Hautesse ottomane remplaça durant quelques mois, en 1538-1539, celui de Sa Majesté très-fidèle.

Puis ce fut le grand jeu des alliances *« contre nature »*, comme les jugeait alors le successeur de saint Pierre : Charles Quint et le chah de Perse contrés par Soliman et François Ier ! Le roi chevalier fut rendu responsable par toute la chrétienté de la mort à vingt ans du roi Louis II de Hongrie, allié des Habsbourg, tué au cours d'un combat contre les armées de la Sublime Porte. André Clot nous explique fort bien les avantages que la France recueillit de cette alliance, véritable origine des relations privilégiées qu'un demi-millénaire après la France entretient toujours, sinon avec la Turquie en particulier, du moins avec la plupart des nations du Proche-Orient.

Roxane la joyeuse

Et si François Ier insista tellement pour obtenir ces fameuses « » présentées plus tard comme l'un des stigmates les plus odieux du colonialisme occidental en terre d'Islam, c'était tout simplement pour éviter aux chrétiens *« francs »*, comme on disait encore, ou protégés par la France, de ne pas être jugés en fonction du droit islamique. Soliman, qui essaya parfois de rendre celui-ci moins rigoureux, comprit le vœu du roi de France et y accéda.

Mais au-delà des batailles et des traités ce que nombre de lecteurs apprécieront dans cette somme sur celui qui mérita d'être surnommé aussi *« le nouveau Salomon »* (Soliman ou Slimane est la version arabe du nom du roi juif), c'est tout l'aspect « vie privée ». Oh ! il ne s'agit pas de la trouble « poésie » des harems. André Clot les décrit pour ce qu'ils sont, à mi-chemin de la prison et du bordel. Il s'agit plutôt, par exemple, de l'amour de Soliman pour Roxane (ou Roxelane) dite la Joyeuse. Fille d'un pope de Ruthénie, en Europe centrale, elle s'appelait en réalité Alexandra et elle avait été enlevée à sa famille par les Tartares. Son nom, qui a tant fait rêvé l'Occident, voulait tout bêtement dire *« la Russe »*... Elle se consola de ne plus l'être en parvenant à être une sorte de Mme de Maintenon mahométane.

Heureusement pour elle, Roxane mourut avant que ses deux fils, l'intelligent Bajazet et l'ivrogne Selim, ne s'affrontent à mort. Par une fatale erreur de jugement doublée d'un terrible accès de cruauté, Soliman fit supplicier Bajazet et jusqu'à ses cinq fils, dont le dernier n'avait que trois ans : *« Le janissaire qui devait être le bourreau s'était évanoui en voyant l'enfant s'avancer vers lui pour l'embrasser. »* C'est un eunuque qui accomplit l'horrible *« besogne d'Etat »*.

Ce forfait ne porta chance ni à Soliman, dont l'œuvre devait être en partie compromise par l'indigne Selim II, ni à l'Empire ottoman, qui allait commencer, à la fin du seizième siècle, son interminable agonie.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ André CLOT - *« Soliman le Magnifique »*. Fayard - 465 p., 89 F.

LE CENTENAIRE DE LOUIS MASSIGNON

Une vie jalonnée d'appels prophétiques

par MICHEL HAYEK (*)

LES musulmans n'ont sans doute jamais connu, ils ne connaîtront peut-être jamais, dans le vaste *« domaine de la guerre »*, hors de l'enceinte du *« domaine de la paix »*, un ami aussi inconditionnel que Louis Massignon. Son amour pour eux, lui, non-violent, s'est souvent exprimé sur le ton d'un réquisitoire contre presque tous les autres, plus particulièrement à l'encontre de la Synagogue et de l'Eglise, dont il n'a cessé d'énumérer les privilèges pour en dénoncer les défaillances envers les exclus, les opprimés, les désavantagés, dont l'islam est censé être le porte-parole et le porte-glaive.

Cet Indo-Européen, produit raffiné de la culture gréco-latine et de l'esthétisme universitaire, avait été brutalement transmuté en *« sémite spirituel »*, pour être affilié à la souche abrahamique déshéritée, à ces fils d'Ismaël le proscrit. Et, comme pour consommer ce *« décentrement mental »* opéré au contact de l'islam, le voici, après s'être arabisé, devenu, par l'onction sacerdotale, chrétien de cette Eglise d'Orient porteuse des stigmates dont l'islam l'a marquée.

Pour définir ce destin exceptionnel qui s'est, en outre, appliqué à recenser partout les anomalies, le philosophe égyptien Ibrahim Madkour dira : *« Massignon fut le plus musulman parmi les chrétiens et le plus grand chrétien parmi les musulmans. »* Ce double superlatif n'exprime pas l'opinion de l'orthodoxie officielle, beaucoup plus réservée à son égard. Encore moins autorisée est la voix d'un ministre s'élevant au cours d'un congrès islamique pour vilipender la mémoire *« de l'espion, du faussaire qui a présenté l'Islam sous les traits des derviches et des charlatans »*.

Certes, nul n'approuvera ces propos injustes, mais personne n'aura osé alors les désapprouver. Car Massignon a passé sa vie d'intellectuel dans les cercles des soufis dont l'entreprise est, en effet, d'une validité plus que douteuse. Ces assoiffés d'amour divin, qui voulaient abolir la distance avec le créateur et s'anéantir en lui, auraient-ils rêvé de dépasser l'expérience de leur prophète et porter ainsi l'islam à ses véritables accomplissements ? La communauté ne pouvait tolérer ces prétentions exorbitantes. Aussi a-t-elle condamné et exécuté, à Bagdad, en 1922, le célèbre Hallaj, dont Massignon a reconstitué magistralement le procès et qu'il tenait pour un authentique martyr, au point de chercher à le faire proclamer comme tel. Par Pie XII... Massignon a-t-il construit un « sur-islam », comme on l'a reproché à ce savant qui vous donnait l'impression d'avoir tout étudié et tout expérimenté ?

Quelles équivoques n'a-t-il pas soulevées ! Elles courent à travers une œuvre où la science débordante est sans cesse distancée par les percées fulgurantes de l'intuition. Ainsi y est-il dit que Mahomet est un *« prophète négatif »*, mais c'est quoi, un *« prophète négatif »* ? Il est dit aussi que le Coran est *« comme une édition arabe tronquée de la Bible »*, et qu'*« on peut lui appliquer la règle d'autorité conditionnelle concédée aux décisions des anti-papes »*. Il est dit encore que l'islam est également une *« religion naturelle »*, un *« schisme abrahamique »* (comme la Samarie par rapport au judaïsme et l'orthodoxie grecque par rapport à Rome), Massignon, qui n'a privilégié aucune de ces propositions, est au moins sûr que l'islam a une vocation positive : suspendre, sur la tête des idolâtres, la menace d'une guerre sainte implacable jusqu'à ce qu'ils confessent qu'*« Allah est plus grand »* ; proclamer, à l'encontre des juifs, la clôture de leur espérance, puisque le Messie est déjà né d'une vierge, et qu'il reviendra à la fin des temps en signe de jugement.

Mais Massignon soulignait, dans une lettre qu'il m'écrivait le 8 avril 1959 : *« Toute mon œuvre crie que c'est Dieu qui a voulu mettre Mahomet en danger de mort spirituelle pour que nous nous substituions à lui pour l'en délivrer. »*

Témoins de la « compassion »

Le mot *« substitution »* est au centre de la vie et de l'œuvre de Massignon. Sous l'équivalence arabe de ce mot, *badaliya*, il a fondé une fraternité de prière et de jeûne, dont François d'Assise, saint Louis et Charles de Foucauld sont les patrons exemplaires, en tant que témoins de la *compassion*, qui est la véritable croisade, pour l'islam. Il en a hérité le mot et la doctrine de Huysmans, lequel appartient, avec Léon Bloy et Bernanos, à la race des témoins agoniques du Christ de Gethsémani, tout comme l'autre cortège, formé des Claudel et des Teilhard de Chardin, composait les chantres du Christ pascal.

Cette doctrine de la substitution, qui se fonde sur la notion biblique de la solidarité humaine et de la réversibilité du Bien et du Mal, est aussi une réalité expérimentale, confirmée par les données objectives de la sociologie et de la psychanalyse (Jung) et illustrée par des destinées précises, telles Jeanne d'Arc, Marie-Antoinette, Catherine Emmerick, etc. Massignon a étudié cette *« science féminine de la compassion »*. Il en conclut que certains êtres ont été expérimentalement introduits dans la douleur des autres, rendus solidaires des crises et des angoisses de leur monde pour en assurer l'enfantement spirituel.

Par leur souffrance expiatoire, ils se substituent à la masse pécheresse pour la sauver : ce sont les dix justes qu'Abraham n'a pas trouvés à Sodome et qui auraient fait épargner la cité maudite. Massignon en a reconnu les traits chez les mystiques de l'islam, chez les *« pauvres de Yahvé »*, chez les *« contemplatifs »* chrétiens. Ce sont les piliers de l'histoire sainte qui préservent de l'effondrement nos sociétés de perdition.

Mais il y a également une topographie spirituelle transparente sous la cartographie des géopoliticiens. Il en a fait minutieusement le relevé, de La Mecque à Ephèse, de Kerbala à Lourdes. Au-dessus de ces lieux où souffle l'Esprit, se dresse Jérusalem, cité du pèlerinage terrestre du Verbe, du seul *« innocent condamné à mort »*. Massignon y est allé vingt-huit fois. Mourir à Jérusalem fut le désir, inexaucé, d'une vie jalonnée d'appels prophétiques, consumée de violente compassion pour le *« retour des brebis perdues »*, pour le *« rapatriement des chevreaux chassés »*, pour la réconciliation de la foi islamique avec l'espérance juive et la charité chrétienne, sous le signe d'Abraham.

(*) Ecrivain et poète maronite libanais.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Pourquoi je suis musulman

(Suite de la première page.)

Je n'ai jamais cru, avec Althusser, que *« l'homme est une marionnette mise en scène par les structures »*, ni avec Vahanian que *« Dieu était mort »*, pas plus que l'homme avec Foucault.

Même lorsqu'il se révéla, du vingtième congrès du parti soviétique jusqu'à l'invasion de Prague, que l'U.R.S.S. n'était pas le socialisme ; même lorsqu'il se révéla, après le concile, que l'Église ne réalisait pas la grande espérance d'aggiornamento du prophétique pape Jean XXIII, nous n'avons pas cessé de tenir, de toutes nos forces, les deux bouts de la chaîne, avec mon frère Dom Helder Camarra, avec des poignées de chrétiens et de militants, surtout du Tiers-Monde.

1968, même sous une forme utopique et apocalyptique, nous a fait prendre conscience que le modèle occidental de croissance économique était plus dangereux encore par ses succès que par ses échecs : il pervertissait la politique en « équilibre de la terreur », et la culture en technocratie, par absence de fins humaines.

Un dialogue devenu provincial

Il me parut alors évident que le dialogue chrétien-marxiste, dont j'étais depuis si longtemps l'animateur, si riche d'espoir qu'il fût, devenait « provincial », seulement occidental. Je lançai, en 1974, une autre rencontre des cultures qui ne contredisait pas la première mais qui l'étendait à l'échelle du monde : le dialogue des civilisations. Nos problèmes sont planétaires. Ils ne peuvent être résolus qu'à l'échelle planétaire. En interrogeant les sagesses de trois mondes, trop longtemps colonisés et occidentalisés, afin de concevoir et vivre d'autres rapports de l'homme avec Dieu, avec les autres hommes, avec la nature.

C'est alors que j'ai pris conscience, dans l'étude des cultures non-occidentales, des potentialités particulières de l'islam. Non par une découverte soudaine, car j'ai écrit mon premier essai enthousiaste sur la civilisation arabo-islamique dès 1946, après une décisive rencontre avec le cheikh Ibrahimi. Maintenant l'islam m'apparaissait comme apportant réponse aux questions de ma vie.

Sur trois points capitaux pour la conscience critique de ce siècle.

1) Le prophète Mohammed n'a jamais prétendu créer une religion nouvelle, mais nous rappeler à la foi fondamentale d'Abraham. Dans le Coran, Moïse et Jésus sont des prophètes de l'islam. Le monde, en lui, peut retrouver la dimension transcendante dans l'unité de la grande tradition juive, chrétienne et musulmane.

2) L'islam ne sépare pas la science de la sagesse, ni la sagesse de la révélation.

La science musulmane, à son apogée, à l'université de Cordoue, ne séparait pas la recherche des causes de la recherche des fins, ce qui empêche la science de dégénérer en scientisme, la technique en technocratie, la politique en machiavélisme, en les obligeant à poser non seulement la question du « comment » mais celle du « pourquoi ». Science et technique peuvent ainsi être mises au service de l'épanouissement de l'homme et non de sa destruction par l'exaspération de ses désirs et la volonté de puissance des groupes et des nations. Quant à la révélation, elle ne s'oppose ni à la science ni à la sagesse, mais les aide à prendre conscience de leurs limites et de leurs postulats. La foi est une raison sans frontières.

3) L'islam permet de poser le problème des rapports entre la foi et la politique (rapports entre deux dimensions de l'homme) en ne les confondant pas avec celui des rapports entre l'Église et l'État (rapports entre deux institutions) comme il arriva trop souvent en Europe et surtout en France.

Où existe-t-il, me dira-t-on, cet islam que vous idéalisez ? Nulle part. C'est vrai. Si ce n'est dans un livre et dans des cœurs d'hommes. Pas plus qu'il n'existe et n'a existé de société chrétienne. Pas plus qu'il n'existe de pays socialiste. Cela empêche-t-il que le christianisme ou le socialisme demeurent des ferments de nos vies personnelles pour sortir de notre petit « moi », et des principes régulateurs, à l'horizon toujours fuyant de l'histoire, pour créer un avenir à visage humain ?

Tel est le sens de ce choix de la religion de l'unité (*« tawhid »*), qui est en même temps une éthique de l'action, car islam ne signifie pas soumission au sens de passivité, de fatalisme, de résignation (ce serait alors : *« isitlam »*), mais la réponse à l'appel de Dieu, réponse active, libre, responsable.

Venir à l'islam n'est pas pour moi renier Jésus ni Marx, mais trouver ce point que j'ai toujours cherché, où l'acte de création artistique, l'action politique, et la foi, ne font qu'un, et, au-delà des sarcasmes et des menaces, atteindre, comme je l'ai écrit, à la plus haute joie : celle d'être resté, à près de 70 ans, fidèle au rêve de mes 20 ans.

ROGER GARAUDY.

Correspondance

Djihâd et djihâd

Dans son article, *« Intégrisme et intégrisme »* (*le Monde* du 14 mai), le professeur Maxime Rodinson, se référant à *« l'image affolante du djihâd déferlant à nouveau sur Poitiers derrière Khomeiny et Kadhafi »*, critique *« les médias et les plumes des journalistes »* pour avoir relayé *« des terreurs qui remontent loin »*. Cependant, l'islamologue chevronné qu'est M. Rodinson n'a nul besoin qu'on lui rappelle les dogmes de l'islam. Il connaît mieux que quiconque sa doctrine, sa tradition historique, ainsi que les textes du Coran et de la Sunna sur le djihâd. Il sait que l'obligation du djihâd est proclamée dans toutes les sources. Lui-même a sévèrement critiqué ces idéologues arabes et musulmans qui tracent *« (...) un tableau idéalisé sans mesure de la société musulmane du Moyen Age, où n'auraient régné que la justice, la bienveillance et l'harmonie — contre le témoignage de millions de sources arabes... »* ; et il ne démentirait certainement pas les mots du Libanais Antoine Fattal, qui, en guise de conclusion à son étude sur les Dhimmis, avait exhorté les docteurs musulmans à sortir l'islam d'une impasse, en rappelant que : *« De nos jours encore, l'étude du djihâd est prévue par les programmes d'enseignement de tous les instituts islamiques (...). les étudiants apprennent toujours que la guerre sainte est un arrêt définitif de proscription prononcé contre des infidèles, qui ne sera révoqué qu'à la fin du monde. »* (1).

D.G. LITMAN,
GLAND (Suisse).

(1) N.D.L.R. — M. Antoine Fattal, chef de la délégation libanaise aux négociations ayant conduit cette année à un accord avec Israël, est l'auteur du *Statut légal des non-musulmans en pays d'Islam*, ouvrage publié à Beyrouth en 1958, et d'où est extraite cette citation.

Le Monde

étranger

EUROPE

APRÈS LE COUP DE FORCE ARMÉNIEN

M. Mario Soares décide la création d'un service de renseignements portugais

De notre correspondant

Lisbonne. – Le cabinet de M. Mario Soares a annoncé jeudi 28 juillet la constitution d'une commission chargée de mener une étude préalable à la création d'un service de renseignements. De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Pereira, prépare un projet de loi destiné à coordonner l'action des différentes polices ainsi que d'autres organismes publics en cas d'attentats terroristes.

Le gouvernement P.S.-P.S.D. cherche ainsi à monter une structure capable d'exercer une partie des fonctions auparavant attribuées à la PIDE (police internationale de la défense de l'Etat). Démantelée après la révolution du 25 avril 1974, la PIDE est associée par les démocrates portugais aux tortures pratiquées pendant le régime de Salazar. Aussi l'éventuelle constitution d'un nouveau service de renseignements ne manque-t-elle pas de provoquer des craintes, en particulier dans les milieux proches du parti communiste portugais.

L'incapacité et même la négligence déjà manifestées par la police portugaise, notamment lors de l'assassinat en avril dernier du dirigeant de l'O.L.P. Issam Sartaoui ont été une fois de plus mises en évidence à propos de l'attentat contre la représentation diplomatique de la Turquie.

Quelques jours avant l'opération revendiquée par l'Armée révolutionnaire arménienne, une voiture suspecte avait été signalée aux abords de l'ambassade. Par la même occasion, deux des membres du commando s'étaient présentés à la chancellerie pour demander des visas. Leur comportement avait intrigué les fonctionnaires turcs qui en ont informé la police. Mercredi matin, deux heures avant l'attentat, la police communiquait qu'elle poursuivait les recherches afin de localiser la voiture ainsi que les deux individus repérés. Pourtant, aucune décision n'a été prise dans le sens de renforcer la sécurité de l'ambassade : au moment où le commando est arrivé, il n'y avait qu'un agent de police dans les jardins et un autre à l'intérieur de la chancellerie. Le premier est immédiatement tombé, blessé par balle et le second a donné l'alarme, permettant ainsi à un membre de la sécurité turque de tuer un des assaillants.

Peu de temps après l'attentat, un groupe réduit de policiers a monté la garde à l'ambassade de France. Mais ce groupe s'est retiré vers 19 h 30. Le lendemain, les services de l'ambassade ont insisté auprès du ministère portugais des affaires étrangères sur la nécessité de renforcer la sécurité des lieux. Apparemment, aucune mesure supplémentaire n'a été adoptée.

JOSÉ REBELO.

UN COMMANDO ARMÉNIEN PRÉPARE UNE AUTRE ACTION A LISBONNE

Lisbonne. – Deux commandos sont arrivés au Portugal *« pour venger nos frères morts dans l'ambassade fasciste de Turquie »*, a annoncé, le 28 juillet par téléphone à l'Agence France-Presse à Lisbonne, un interlocuteur anonyme se réclamant de l'armée révolutionnaire arménienne.

« Nous sommes arrivés aujourd'hui et nous sommes en train de préparer une action de grande envergure », a-t-il ajouté. S'exprimant dans un portugais très imparfait, l'interlocuteur s'est présenté comme étant le meurtrier de l'ambassadeur turc.

« Nous ne pardonnerons pas au gouvernement socialiste, à la police terroriste portugaise et à l'alliance démocratique (la précédente majorité de centre droit), *qui ont été les responsables de la mort de nos frères »*, a-t-il dit.

Il a également tenu à remercier les membres des « Forces populaires du 25 avril » et ceux du « Commando de défense de la civilisation occidentale » (CODECO) pour toute l'aide *« qu'ils ont apportée à nos frères au Portugal »*.

Les Forces populaires du 25 avril sont un groupe d'extrême gauche qui a revendiqué plusieurs attentats au Portugal ces dernières années. Les CODECO sont une organisation d'extrême droite qui a été particulièrement active en 1975, menant des actions anticommunistes. – *(A.F.P.)*

SELON LE QUAI D'ORSAY

Il n'y a pas d'« initiative nouvelle » de la France pour la reconnaissance du génocide arménien

Le ministère français des relations extérieures a indiqué, jeudi 28 juillet, qu'il n'y avait pas « *d'initiative nouvelle* » de la part de la France auprès des organisations internationales sur la question de la reconnaissance du génocide arménien de 1915.

Voici la déclaration du porte-parole :

« Le ministère des relations extérieures, à la suite de certaines informations de presse faisant référence à une action en cours à l'ONU, confirme qu'il est exact que l'expert français à la sous-commission [de l'ONU] *contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, aussi bien que le délégué français à la commission des droits de l'homme, se sont prononcés en faveur de la mise à jour du rapport sur le génocide.*

Toutefois, ces prises de position sont bien antérieures aux derniers événements. La france se détermine conformément à des principes et non pas en fonction d'événements, aussi tragiques soient-ils. Il n'y a pas d'initiative nouvelle de sa part. »

On indique encore que le 11 juillet, soit cinq jours avant l'attentat d'Orly, M. Claude Cheysson avait rappelé la position française dans une réponse écrite à la question d'un parlementaire.

« Le refus du gouvernement turc de reconnaître la qualification de génocide aux déportations et aux massacres infligés à la communauté arménienne de l'Empire ottoman a été à plusieurs reprises regretté (...) par les ministres (français) *des relations extérieures et de l'intérieur*, indiquait M. Cheysson. *Le ministre des relations extérieures tient toutefois a souligner de nouveau (...) que la Turquie actuelle ne saurait être considérée comme responsable des agissements du gouvernement de l'Empire ottoman contre la communauté arménienne. »*

[Cette mise au point du Quai d'Orsay vise notre article du 29 juillet indiquant que *« la France souhaite la reconnaissance par l'ONU du génocide arménien »*, ce que le Quai d'Orsay, on le voit, ne conteste pas. Rappelons que notre article ne fait pas état d' *« initiative nouvelle »* de la part de la France. Il rappelait les positions passées du gouvernement, notamment de MM. Cheysson et Defferre, et faisait état de la volonté française – sur laquelle on tient à insister en haut lieu depuis les attentats récents – de faire aboutir rapidement à l'ONU la mise à jour du rapport sur le génocide. Une première version de ce rapport, en 1973, mentionnait le massacre des Arméniens *« comme le premier génocide du vingtième siècle »*. L'expert français à la sous-commission contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, M. Louis Joinet, ainsi que le délégué français à la Commission des droits de l'homme, le doyen Claude-Albert Colliard, ont joué, depuis 1981, un rôle déterminant dans la « réactivation » de ce rapport, qui vient seulement d'aboutir en 1983 : c'est entre le 15 août et le 9 septembre que sera désigné un nouveau rapporteur. Affaire de *« principes »*, mais aussi d' *« événements »* ; nombreux sont les responsables qui pensent que l'isolement du terrorisme arménien passe par la satisfaction de la revendication de la communauté arménienne à l'égar de l'histoire et du génocide de 1915.]

LE SORT DES « EXPULSÉS-ASSIGNÉS »

Quel sera le sort final des dix Arméniens de nationalité turque ou iranienne – dont six réfugiés politiques en France – assignés à résidence depuis le mercredi 27 juillet ? De source bien informée, on laisse entendre qu'il devrait être connu dans deux semaines. Ils sont, en effet, dans une situation transitoire : la mesure d'assignation à résidence n'annule pas en effet l'arrêté d'expulsion pris à leur encontre par M. Gaston Defferre le 20 juillet. L'une ne va pas sans l'autre : ils sont assignés à résidence dans l'attente d'une décision définitive les expulsant ou les maintenant en France.

D'ores et déjà, il est certain qu'ils ne seront pas tous expulsés. Outre l'étude de leurs cas individuels, ce choix s'explique par une double raison, qui mêle impératifs conjoncturels et position de principe. D'une part, les développements ultérieurs de l'instruction sur l'attentat d'Orly-Sud peuvent nécessiter le témoignage ou la confrontation de certains des assignés à résidence. D'autre part, l'expulsion suppose un pays d'accueil qui soit « preneur ». Or la France se refusera à expulser ces Arméniens vers un pays qu'ils n'auraient pas accepté eux-mêmes. Il est donc exclu de les expulser vers la Turquie.

R.F.A.

Les « impressions de voyage » de M. Strauss en R.D.A. lui valent d'acerbes critiques à droite

M. Franz-Josef Strauss, ministre, président de Bavière, est rentré à Munich, le mercredi 27 juillet, à l'issue de sa visite de quatre jours en R.D.A. Ce voyage du chef de file des chrétiens-sociaux avait été précédé d'un séjour en Tchécoslovaquie et en Pologne (*le Monde* du 26 juillet). A Berlin-Est, M. Strauss a été reçu par M. Honecker, chef de l'État et du parti communiste est-allemands.

De notre correspondant

Bonn. – De son voyage en R.D.A., M. Strauss rapporte l'impression que les « *gens de là-bas* » se sont faits à l'idée du déploiement des Pershing-II et des missiles de croisière en R.F.A., n'attendant aucun miracle des pourparlers américano-soviétiques de Genève. Mais il a aussi entendu parler de « représailles » au cas où l'OTAN irait de l'avant dans ses projets. M. Strauss s'est déclaré fermement partisan de la paix en Europe et espère qu'un jour les rapports entre les deux Allemagnes ressembleraient à ceux de la France et de l'Allemagne.

Durant leur entretien, MM. Honecker et Strauss ont abordé la question du change obligatoire (25 deutschemarks, soit 75 francs, par jour passé en R.D.A.), ainsi que celle des tirs automatiques le long de la frontière entre les deux Allemagnes (1). M. Honecker ne se serait engagé à rien de précis, mais aurait pris conscience du fait que ces deux mesures empoisonnaient les relations interallemandes. Il s'est montré en tout cas fort conciliant sur la question des rapprochements familiaux, notamment en ce qui concerne les fiancés. Il a été, d'autre part, convenu que des contacts seraient pris entre les autorités chargées de la protection de l'environnement. On attend à Munich la visite prochaine de M. Reichelt, responsable est-allemand de la défense de l'environnement et des voies d'eau. Il s'agirait en priorité de dépolluer la petite rivière Röder, qui sert de frontière dans la région de Cobourg. De même, des experts seraient à l'œuvre pour détecter et combattre « la mort de la forêt », problème qui commence à émouvoir les autorités polonaises, tchécoslovaques et est-allemandes. D'une manière ou d'une autre, la République fédérale s'associera à ces travaux. Il y a, en effet, urgence : d'après les dernières estimations du ministère fédéral de l'agriculture, un quart de la forêt allemande serait dans un état de dépérissement irréversible.

D'une façon générale, M. Franz Josef Strauss était manifestement soulagé de n'avoir plus à jouer le rôle des saint Sébastien de la détente » qui reçoivent toutes les flèches, tandis que d'autres, dans leur coin, font tranquillement mijoter leur Ostpolitik. L'accueil très chaleureux qu'il a reçu de la population l'a beaucoup ému. Il revient avec un paquet de demandes de visas de sortie comme avec le sentiment qu'il faut intensifier les rapports entre les deux Allemagnes et débattre très ouvertement de leurs problèmes.

La R.D.A. reste terre allemande, il ne faut ni l'oublier ni la négliger. Ces impressions toutes fraîches que rapporte le ministre bavarois relèguent dans le passé ses rodomontades anticommunistes. Il en devient suspect pour ses anciens fidèles. Un journal de droite comme *Die Welt* (*qui s'obstine à imprimer* R.D.A. entre guillemets) le soumet, dans son éditorial de jeudi, à un véritable interrogatoire qui conclut ainsi : *« Bien des gens qui avaient donné en 1980 leur voix au candidat-président Strauss ne s'en font pas gloire aujourd'hui. »*

Mais il n'y a pas que la presse conservatrice à être ulcérée. La représentation permanente du gouvernement ouest-allemand à Berlin-Est a été complètement tenue à l'écart de la visite de M. Strauss, ce qui froisse sa susceptibilité, mais renforce l'autonomie de vol (M. Strauss est rentré d'Erfurt à Munich dans son avion particulier) de celui qui se considère à la fois comme l'aigle et le lion de la politique allemande.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Les autorités est-allemandes ont *installé des mitrailleuses couplées à des* cellules photo-électriques et qui se mettent à tirer automatiquement sur quiconque tente de franchir la ligne de démarcation.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

• LE PRÉSIDENT REAGAN RENFORCE LA LUTTE CONTRE LA MAFIA. – Une commission spéciale présidée par M. Irving Kaufman, juge à la cour d'appel de New-York, a été nommée, le jeudi 28 juillet, pour faire la lumière sur le crime organisé, dont la recrudescence est une des principales préoccupations de l'électorat. – *(A.F.P.)*

• UN « RÉEXAMEN APPROFONDI » DE LA PARTICIPATION AMÉRICAINE A L'UNESCO a été annoncé par le département d'Etat, le jeudi 28 juillet. Un certain nombre de problèmes avaient surgi entre l'UNESCO et les Etats-Unis, au cours des dernières années, notamment en ce qui concerne la liberté de la presse. La contribution américaine représente environ le quart du budget de l'organisation internationale. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

• LES CONSERVATEURS ONT GARDÉ LEUR SIÈGE à la suite de l'élection partielle qui a eu lieu jeudi 28 juillet dans la circonscription de Penrith (nord-ouest de l'Angleterre), mais avec une majorité (552 voix) considérablement plus faible que celle qu'ils avaient obtenue le 9 juin (15 000 voix). Par contraste, l'Alliance centriste, représentée par un libéral venu du parti conservateur, a amélioré son score de près de 17 % et revendique *« un triomphe moral »*. Quant au candidat travailliste, il a subi le sort de tant de ses amis politiques lors des élections générales : il a perdu sa caution. – *(Corresp.)*

Guatemala

• DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SE TIENDRONT AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 1984, a annoncé un communiqué gouvernemental, le jeudi 28 juillet. Les partis politiques, à l'exception du parti national de rénovation, ont accepté le calendrier électoral qui fixe le début de la campagne au 23 mars prochain. – *(A.F.P.)*

Maroc

• ADOPTION DES MESURES D'AUSTÉRITÉ. – La Chambre marocaine des représentants a adopté mercredi soir 27 juillet à Rabat, par 117 voix contre 7 et une abstention, le projet de loi rectificative de la loi de finances pour 1983 qui contient les mesures d'austérité proposées par le gouvernement (*le Monde* du 28 juillet) pour tenter de redresser la grave situation économique et financière du pays. – *(A.F.P.)*

Pérou

• L'ÉTAT D'URGENCE A ÉTÉ PROLONGÉ POUR SOIXANTE JOURS le jeudi 28 juillet. Le gouvernement avait suspendu les libertés constitutionnelles pour deux mois le 30 mai dernier pour combattre le terrorisme, dont les activités se sont encore multipliées ces derniers jours. Le président Belaunde Terry a d'autre part demandé au Congrès national de rétablir la peine de mort pour les terroristes. – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

• M. SEMION KOZYREV, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a été libéré de ses fonctions et mis à la retraite, selon un décret en date du 6 mai dernier rendu public le 28 juillet. Le départ de M. Kozyrev, qui est âgé de soixante-seize ans, fait pendant à la nomination récente au poste de vice-ministre de M. Boris Aristov, ancien ambassadeur d'U.R.S.S. en Pologne. Le ministère des affaires étrangères compte ainsi deux vice-premiers ministres et sept vice-ministres. – *(A.F.P.)*

Pologne

« Une censure sévère favorise la révolution », *déclare un député devant la Diète*

Varsovie *(A.F.P. - UPI - A.P.)*. – *« Une censure sévère favorise la révolution »*, a déclaré, jeudi 28 juillet devant la Diète, le professeur Jan Szczepanski, député non inscrit, président du conseil socio-économique du Parlement, en rappelant que la censure sévère de l'époque n'avait guère aidé le gouvernement à résoudre les crises politiques de 1956 à 1980. *« Les époques du roi de France Louis XIV et du tsar de toutes les Russies, Nicolas II, en sont la preuve. Lorsque l'on ferme les soupapes, la pression augmente dans la chaudière. Et une censure préventive à caractère répressif ne fait qu'accroître cette pression »*, a-t-il ajouté.

Néanmoins, l'extension des pouvoirs de l'office de la censure a été adoptée. Mais sur les quatre cent soixante députés, neuf ont voté contre et dix-neuf se sont abstenus (pour la plupart des députés catholiques proches de l'épiscopat, des sans- parti et des députés démocrates).

Les amendements au code pénal destinés à prévenir et à juguler toute renaissance des activités de l'opposition (*le Monde* des 28 et 29 juillet) ont été adoptés, mais dix députés ont voté contre, dont Mme Halina Skibniewska, non inscrite, vice-président de la Chambre. Ces dispositions restreignent les libertés civiques et étendent l'arsenal de répression à la moindre manifestation de non-conformisme. Elles ne s'appliquent pas seulement jusqu'à la fin de 1985, comme les dispositions de la « loi sur l'état de crise » adoptée il y a une semaine, juste avant la levée de la loi martiale.

Le député non inscrit Karol Malcuzynski (l'un des trois à avoir voté contre la loi « sur l'état de crise » a dit des amendements au code pénal qu'ils *« renforcent la législation restrictive, réduisent la plate-forme d'entente nationale, la liberté de parole, de publication et de recherche scientifique »* et, en conséquence, *« ne servent pas la cause de la normalisation »* de la situation prônée par les autorités.

Il faudra attendre la publication des amendements au code pénal au journal officiel pour connaître la portée exacte des légères modifications introduites en dernière minute par le gouvernement, notamment en ce qui concerne le deuxième alinéa de l'article 271. Cet article sanctionnait à l'origine la diffusion de *« fausses nouvelles »* de cinq ans de prison et devait s'appliquer, éventuellement, aux journalistes étrangers.

La nouvelle politique fiscale du gouvernement, qui alourdit les impôts frappant le secteur privé de l'artisanat et du commerce – l'un des plus efficaces de l'économie, – a donné lieu aussi à une vive polémique. Un député communiste est venu affirmer qu'elle devait *« encourager la production et non pas démobiliser les gens »*. Il s'agit d'un impôt progressif qui s'appliquera à tout salaire mensuel supérieur à 25 000 zlotys (270 dollars environ), c'est-à-dire un peu plus d'une fois et demie le salaire moyen. Ceux dont les gains ou les émoluments se situent entre cinq et six fois le salaire moyen paieront 75 % d'impôt. M. Stanislaw Niekarz, ministre des finances, a déclaré qu'il entendait destiner ces rentrées à la protection sociale et aux dépenses d'éducation et de culture.

Italie

Les secrets militaires en vente dans les kiosques à journaux

De notre correspondant.

Rome. – Chez les marchands de journaux italiens, on trouve un nouveau guide pour l'été. Certes, son prix ne le destine qu'aux vrais amateurs : 50 000 lires (environ 250 F). Mais il est vrai que son contenu est original : sous le titre éloquent « Ce que les Russes savent déjà et que les Italiens ne doivent pas savoir », le parti radical vient de publier un petit livre illustré d'une grande carte en couleurs, véritable guide des installations militaires en Italie, qu'il s'agisse d'armements conventionnels ou nucléaires, relevant du commandement italien ou de celui de l'OTAN.

Les radicaux se défendent d'avoir violé des secrets militaires : *« Il s'agit d'un travail patient de synthèse à partir des documents existants »*. Un sujet brûlant en tout cas, dont les hebdomadaires, pourtant friands de dossiers de toutes sortes, n'ont pas voulu. Le parquet de Rome, pour sa part, a ouvert une enquête sur les sources des informations rendues publiques par les radicaux.

En ce qui concerne les armes nucléaires, les radicaux, précisant qu'il s'agit d'estimations, avancent le chiffre de 1 166 têtes nucléaires, auxquelles il faut ajouter celles qui arment les navires de guerre de la VIe flotte américaine relâchant à Maddalena ou à Sigonella. Déjà à la fin des années 50, 30 missiles Jupiter à moyenne portée avaient été installés en Italie : ils furent retirés par John Kennedy. Depuis, la péninsule a accueilli des missiles Nike Hercule et, bientôt, 112 missiles de croissière seront installés à Comiso.

Les armes atomiques sont concentrées dans le nord-est du pays. L'armée dispose de 130 têtes nucléaires pour missiles Lance (puissance entre 10 et 100 kilotonnes), de 730 charges pour des canons de 155 à 230 mm et de 50 mines atomiques. L'aviation est dotée de 170 bombes destinées aux appareils F-104 et Tornado MRCA et de 96 têtes nucléaires pour les missiles Nike Hercule. Cet arsenal se trouve dans la plaine du Pô : entre Brescia, Pordenone, Vérone, Vicence et Padoue. Un autre dépôt existe à Rimini. Certains sont gardés par les Américains, d'autres par les Italiens et les Américains. L'artillerie lourde italienne dispose de 180 canons pouvant tirer des obus conventionnels ou atomiques. En ce qui concerne les mines, les forces américaines ont en Italie une compagnie du génie. Il existe en outre huit bases de missiles Nike Hercule comportant au total 72 rampes de lancement.

Les forces américaines stationnées en Italie représentent 12 071 hommes (soit 900 de plus qu'en 1981). La U.S. Navy, avec 4 160 hommes, a la moitié de ses effectifs européens sur la Péninsule (si l'on exclut ceux qui sont embarqués sur la VIe flotte). Les deux grandes bases sont Livourne et Vicence, où est situé le commandement de la Task Force des Etats-Unis pour l'Europe du Sud, couvrant la Grèce et la Turquie. Près de Livourne se trouve le camp Darby, qui garantit le support logistique à toutes les forces américaines opérant au sud du Pô et qui a la responsabilité du Bassin méditerranéen. La U.S. Navy a trois bases importantes : Sigonella, près de Catania, Maddalena, base des sous-marins, et Naples où relâche une unité de soutien à la VIe flotte.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

DOUBLE REBONDISSEMENT AU LIBAN

• Au sud, Israël ordonne le retrait des forces chrétiennes de deux casernes
• Au nord, les Syriens évacuent partiellement la ville de Tripoli

De notre correspondant

Beyrouth. – Tandis que le Grand-Beyrouth, après l'effervescence de la fin de la semaine dernière, connaît, depuis dimanche, un calme inattendu. Le sud du pays, le nord et la Bekaa sont, depuis vingt-quatre heures, les théâtres de troubles d'une nature tout aussi surprenante.

Au sud, Israël, a créé un vif émoi en ordonnant aux Forces libanaises (chrétiennes) de fermer deux de leurs plus importantes casernes (à Kfarfalous et à Sarba-Nabatyeh) et au parti phalangiste de fermer sa permanence de Maghdouché. Alliés d'Israël, armés et entraînés depuis des années dans ce pays, les Forces libanaises étaient revenues au sud, en juin 1982, à la faveur de l'invasion israélienne. Aux tout premiers jours, Israël avait limité leurs prétentions en faisant déployer les troupes de son autre allié – plus docile – le commandant Saad Haddad. Par la suite un *modus vivendi* s'était établi, et les forces libanaises avaient maintenu des garnisons dans sept casernes, où des recrues, chrétiens originaires du sud, au nombre de 1 300, effectuaient un service militaire « *tournant* » d'une durée d'un mois, aux côtés de miliciens professionnels (700 hommes).

Leur présence est ainsi remise en cause par leur protecteur sans qu'il soit possible de déterminer la raison exacte de cette décision. Le prétexte invoqué est une « *infraction aux procédures de coordination* ». Quoi qu'il en soit, les Forces libanaises ont refusé de se plier à l'ordre reçu qu'elles qualifient d'« *ultimatum* » ; à l'expiration du délai – jeudi à 17 heures – les casernes concernées n'étaient pas évacuées, pas plus que la permanence du parti phalangiste, des négociations étant en cours entre les intéressés et le commandement israélien. Entre-temps, le tocsin avait sonné dans les villages chrétiens de la région. La zone frontalière demeure pour sa part sous le contrôle exclusif du commandant Haddad.

Au cours de manifestations, on a pu lire sur des banderoles « *Les Syriens et les Israéliens sont-ils de collusion pour forcer les chrétiens du Liban à l'exode ?* (...) *le complot continue* ». Devant les manifestants, le chef de la section phalangiste de Maghdouché a prononcé un discours, proclamant : « *Nous refusons de partir et nous rejetons toute tutelle. Nous n'acceptons de vivre qu'à l'ombre de la légalité libanaise et nous ne reconnaissons que la loi et l'armée du Liban.* »

Au nord, ce sont les Syriens qui ont provoqué une vive surprise en abandonnant brusquement sept de leurs positions à Tripoli. Aussitôt, différentes milices rivales pro et antisyriennes ont occupé les lieux. Le repli syrien est d'autant plus difficile à interpréter qu'il est partiel et qu'en conservant plusieurs points stratégiques à l'intérieur et autour de la ville, l'armée de Damas y devient plus vulnérable sans même prendre ses distances afin de pouvoir, si besoin était, bombarder la cité comme ce fut le cas à Beyrouth-Est en 1978 et 1981. Il se peut que la Syrie veuille mettre le gouvernement libanais en difficulté et brouiller les cartes à l'approche de la tournée du nouvel émissaire américain, M. McFarlane. Mais cette explication est peu satisfaisante. Les meilleurs amis de Damas, au nord, tel M. Karamé, ont assuré ne rien comprendre à son attitude.

LUCIEN GEORGE.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ENGAGE LE DÉBAT SUR LA SITUATION DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS PAR ISRAËL

Le Conseil de sécurité de l'ONU a entamé jeudi soir, 28 juillet, à la *demande des pays arabes, ses débats* sur la situation dans les territoires occupés par Israël à la suite des événements d'Hébron, et a entendu la lecture d'un message du président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, appelant la communauté internationale à condamner Israël et à soutenir la création d'un État palestinien.

Le message a été lu par le représentant de l'O.L.P., M. Labib Terzi, peu avant la fin de cette première réunion publique au cours de laquelle les représentants de plusieurs États ont condamné l'occupation israélienne. Les travaux du conseil se poursuivront vendredi et sans doute durant une partie de la semaine prochaine.

Les pays arabes ont fait circuler un premier projet de résolution en dix points. Il condamne notamment l'attentat d'Hébron, appelle la communauté internationale à refuser toute assistance à Israël susceptible de servir aux implantations de colonies juives, et déclare que celles-ci n'ont « *aucune validité légale* ». Il est probable que les États-Unis *opposeront leur veto à un tel texte.*

LE RETRAIT PARTIEL ISRAÉLIEN DU LIBAN

Un accord serait intervenu au terme de la visite de MM. Shamir et Arens à Washington

A l'issue de conversations – qui ont duré, au total, plus de treize heures – entre MM. Moshe Arens et Itzhak Shamir, respectivement ministre de la défense et ministre des affaires étrangères d'Israël, d'une part, le président Reagan et M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, de l'autre, Jérusalem et Washington paraissent avoir harmonisé leurs positions concernant le Liban.

M. Shultz a indiqué que ses interlocuteurs l'ont assuré que le redéploiement des troupes israéliennes ne serait qu'un « *premier pas* » vers l'évacuation totale du pays du Cèdre. Le retrait partiel pourrait commencer dès la semaine prochaine, et le « *vide* » ainsi créé serait comblé d'une manière qui n'a pas été révélée.

En revanche, Jérusalem aurait refusé de soumettre un calendrier précis de l'évacuation de l'ensemble du Liban. Les deux pays sont néanmoins convenus que l'application du plan de retrait ne serait liée au départ de l'armée syrienne que pour la *partie orientale du Sud-Liban*, c'est-à-dire dans la Bekaa, limitrophe de la République baasiste.

D'une manière plus générale, il a été décidé qu'une étroite coordination serait établie désormais entre les deux capitales pour la moindre décision, qu'elle soit américaine ou *israélienne.*

Au cours de combats contre les dissidents palestiniens

DES FEDAYIN PARTISANS DE M. ARAFAT DEMANDERAIENT AU GOUVERNEMENT LIBANAIS DE LES ÉVACUER DE LA BEKAA

Beyrouth (*Reuter*). – Pour la sixième journée consécutive, de nouveaux combats ont opposé, jeudi soir 28 juillet, dans la Bekaa, partisans et adversaires de M. Yasser Arafat, président de l'*O.L.P. Les* derniers affrontements à l'arme lourde se sont déroulés dans des villages situés près de la ville de Chtaura. D'évidence, les rebelles tentent de débusquer les loyalistes de leurs derniers retranchements situés dans le sud de la localité.

Selon la sécurité libanaise, les fedayin favorables à la direction du Fath auraient demandé aux autorités de Beyrouth de les aider à évacuer la région. La requête « *est à l'étude* ».

A l'issue d'une visite en Yougoslavie, M. Arafat est rentré jeudi à Tunis. Il a exprimé l'espoir que les médiations en cours aboutiraient à une réconciliation du Fath et de la Syrie, qui soutient les rebelles palestiniens.

LA GUERRE DU GOLFE

De violents combats se poursuivent dans le nord de l'Irak

De violents combats se poursuivent dans le nord de l'Irak. Chacun des deux adversaires, irakien et iranien, fait état de pertes importantes infligées à l'autre. Téhéran a affirmé, le jeudi 28 juillet, avoir abattu « *sept hélicoptères et trois avions irakiens* » au cours de duels aériens et capturé un pilote d'hélicoptère. Deux des appareils abattus seraient des Mirage fournis par la France.

Les forces islamiques se seraient emparées de nouvelles positions au sud du col de Darband, à 18 kilomètres de la frontière, ce qui leur permettrait de contrôler une nouvelle portion de la route Piranshar-Rawandauz, qu'elles tenaient déjà sur 15 kilomètres. Au total, les troupes de l'imam Khomeiny auraient pénétré de plus de 15 kilomètres en territoire irakien à l'ouest de la ville frontière de Piranshar.

En revanche, Bagdad soutient que ses forces ont lancé jeudi une violente contre-attaque dans la région de Hadj-Omran avant de reconquérir, dans la nuit, le sommet du mont Kermond, qui surplombe cette région. Les Irakiens revendiquent la destruction d'un hélicoptère iranien.

D'autre part, l'ambassadeur d'Iran en Turquie, M. Mohamed Ganjidoost, a déclaré jeudi que « *l'Iran pourrait bombarder Kirkouk si les circonstances de la guerre l'imposaient* ». Kirkouk est situé à environ 150 kilomètres au sud-est du théâtre actuel des combats et se trouve au centre d'un important gisement pétrolifère. – *(A.F.P., Reuter.)*

• *Expulsion d'Iran d'un représentant de la Croix-Rouge.* – M. Charles-François Genekuand, de nationalité suisse, représentant de la Croix-Rouge en Iran, a été expulsé sans avertissement, a annoncé jeudi 28 juillet le porte-parole de la Croix-Rouge à Genève. Le comité international de la Croix-Rouge a demandé des explications au gouvernement iranien. – *(A.P.)*

SELON UN HEBDOMADAIRE SUISSE

Des avions américains auraient livré des armements à l'Iran

L'hebdomadaire suisse *Weltwoche* a révélé, le jeudi 28 juillet, que plusieurs avions de transport américains, « *chargés à Kennedy-Airport d'équipement militaire lourd* » ont atterri à Téhéran au cours des derniers mois. Dans un article daté de Téhéran, l'envoyé spécial de l'hebdomadaire, qui cite des sources diplomatiques, *affirme que des pilotes* et des avions-cargos, « *qui avaient fait escale en Yougoslavie* », ont été aperçus dans la capitale iranienne « *par des gens dignes de foi* ».

Andreas Kohlsschuetter, spécialiste du Proche-Orient, qui fait état de ce « *pont aérien* », y voit la preuve d'un « *rapprochement* » économique entre l'Iran et les Etats-Unis. « *La tendance s'est accrue, les Iraniens ont forcé le rythme* », affirme un des diplomates cités par le journaliste.

Ce dernier rapporte encore qu'une réunion s'est tenue à Genève, en mars dernier, entre le ministre iranien du pétrole et des spécialistes de compagnies d'exploitation pétrolière. Une réunion a également eu lieu à Alger entre le ministre iranien du commerce et des diplomates américains, pour discuter de l'achat de pièces détachées pour l'aviation civile iranienne.

Le journaliste souligne que, d'une manière générale, le commerce de *l'Occident avec l'Iran a enregistré* un « *rapide développement* », notamment avec la R.F.A., le Japon, la Grande-Bretagne et l'Italie.

D'autre part, huit personnes ont été arrêtées à New-York pour avoir accepté de vendre pour plus de 2 milliards de dollars d'armes lourdes à des enquêteurs américains prétendant être des représentants soit du gouvernement iranien, soit de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Les armes que les policiers prétendaient acheter au nom de l'Iran comprenaient des chars, des hélicoptères de combat, et des missiles, a indiqué M. Ralph Guiliani, procureur fédéral à New-York. – *(A.P., A.F.P.)*

AMÉRIQUES

La politique centraméricaine de M. Reagan en échec

(Suite de la première page.)

Notre correspondante Nicole Bernheim nous signale que, selon certaines informations, la C.I.A. serait, elle aussi, divisée sur la politique centre-américaine de l'administration. Son directeur, M. William Casey, serait partisan d'une extension des opérations clandestines, alors qu'une partie de son état-major y verrait le risque d'inciter La Havane à envoyer des troupes au Nicaragua.

A Panama, les ministres des affaires étrangères de neuf pays (les quatre du groupe de Contadora – Mexique, Venezuela, Panama, Colombie – et les cinq d'Amérique centrale) se sont réunis le jeudi 28 afin de trouver « *de toute urgence* » des formules de paix dans la région. Ils doivent en particulier étudier la proposition de paix du Nicaragua, lancée le 19 juillet, ainsi que l'évolution de ces derniers jours.

Un communiqué publié à Managua jeudi fait état d'une très grave embuscade montée par des antisandinistes sur la côte atlantique du Nicaragua. Un des soixantes rebelles aurait été tué, alors que le détachement gouvernemental a eu six morts, dont un officier. A Panama, le ministre des affaires étrangères de Managua, le Père d'Escoto, a démenti jeudi que des cargos soviétiques chargés d'armes fassent route vers le Nicaragua. « *Mon pays*, a-t-il dit, *ne sera jamais une base soviétique...* »

DIPLOMATIE

EN VISITE AU BRÉSIL

M. Cheysson critique le déploiement naval américain près du Nicaragua

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. – M. Claude Cheysson termine, ce vendredi 28 juillet, sa visite officielle au Brésil, avant de gagner La Paz samedi, pour un séjour officiel en Bolivie. Le ministre français des relations extérieures, qui souffre d'une inflammation de l'œil gauche, a dû renoncer à plusieurs étapes de son séjour au Brésil, notamment à celle de Belo-Horizonte, capitale du Minas-Geras. Jeudi, il a regagné Rio plus vite que prévu, renonçant à rencontrer, à Salvador-de-Bahia, le gouverneur de cet Etat, M. Durval, membre du parti P.D.S. favorable au gouvernement, ainsi que le cardinal primat du Brésil, Mgr Avelar Brandao Vilela.

La situation internationale et, en particulier, les conflits d'Amérique centrale ont été largement évoqués au cours des entretiens de M. Cheysson avec son homologue brésilien, M. Ramiro Saraiva Guerreiro. Le ministre français a rappelé la position de Paris, favorable aux efforts de médiation du groupe de Contadora, et ajouté : « *La présence de porte-avions américains au large des côtes du Nicaragua ne va certainement pas contribuer à la paix dans la région.* » On note que, en même temps, M. Juppé, collaborateur de M. Jacques Chirac au R.P.R. et qui séjourne actuellement en visite privée au Brésil, a déclaré à la chaîne de télévision Globo, à propos du voyage de M. Cheysson, que la politique française en Amérique latine « *risque de compromettre le capital de sympathie dont disposait la France dans de nombreux pays de la région* ».

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

Le président Obiang tente de régler à Madrid son contentieux avec l'Espagne

De notre correspondant

Madrid. – Le président de Guinée-Equatoriale, M. Teodoro Obiang, est arrivé le jeudi 28 juillet à Madrid pour une visite de quarante-huit heures au cours de laquelle il essaiera de freiner la détérioration des rapports entre l'Espagne et son ancienne colonie (*le Monde* du 29 juillet).

Des nombreux sujets de litige entre les deux pays, l'affaire du sergent Miko est assurément la plus délicate. Compromis dans une *tentative de coup d'Etat qui devait* se traduire par l'assassinat du président, cet officier s'était réfugié, le 10 mai dernier, à l'ambassade d'Espagne à Malabo. Après des négociations difficiles et un voyage éclair en Guinée-Equatoriale du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, le gouvernement de Madrid avait accepté de livrer M. Miko aux autorités de Malabo, à condition que celles-ci lui garantissent la vie sauve et l'expulsion du pays en cas de condamnation par la justice.

Le 5 juillet, le tribunal de Malabo a condamné à mort le sergent Miko. Deux officiers impliqués dans la tentative de putsch et jugés en même temps que lui, les sous-lieutenants Carmelo Owono et Gregorio Micha, ont été immédiatement exécutés. Qu'adviendra-t-il du troisième condamné ? « *La sentence n'a pas été commuée parce que, pour accorder une mesure de grâce au sergent Miko, il faudrait d'abord présenter des arguments convaincants au peuple de Guinée qui attend la décision de la justice* », a affirmé le président Obiang dans une interview diffusée la veille de son arrivée par la télévision espagnole. En fait, le chef d'Etat est soumis aux pressions contradictoires du gouvernement de Madrid, qui le somme de respecter ses engagements, et des secteurs « durs » de son régime disposés à une épreuve de force avec l'Espagne, qui permettrait à la Guinée-Equatoriale de redéployer ses alliances.

Les problèmes économiques occuperont également une bonne partie des discussions de M. Obiang à Madrid. Le gouvernement espagnol entend soumettre à un contrôle plus strict l'aide accordée à Malabo qui, vu la corruption régnant dans le pays, semble loin de parvenir à ses destinataires. Madrid demande également, avant de s'engager davantage, que la dette de la Guinée-Equatoriale à l'égard de l'Espagne (45 millions de dollars au total) soit d'abord renégociée dans le cadre du Club de Paris qui regroupe les principaux créanciers du gouvernement de Malabo. Ce dernier, prompt à voir une « *réminiscence coloniale* » dans les exigences de l'Espagne, demande, de son côté, que l'aide prévue pour 1983, d'un montant de 1,6 milliard de pesetas (1), soit rapidement débloquée.

M. Obiang pourrait également profiter de son séjour en Espagne pour prendre discrètement contact avec l'opposition équato-guinéenne dont les principaux dirigeants se trouvent à Madrid et ont formé récemment une « *junte civique de salut national* ». Le plan de démocratisation annoncé en août 1982 par M. Obiang, et qui impliquait notamment son maintien au pouvoir pour une période supplémentaire de sept ans, n'a jamais été accueilli avec enthousiasme par les opposants en exil, qui demandent une amnistie générale permettant leur retour au pays, la légalisation des partis politiques et la formation d'un gouvernement d'union nationale.

THIERRY MALINIAK.

(1) 85 millions de francs.

Tunisie

Des militants de la Tendance islamique condamnés pour avoir voulu réimplanter le réseau intégriste

De notre correspondant

Tunis. – Le tribunal correctionnel de Tunis a rendu mercredi 27 juillet un jugement relativement clément dans l'affaire de reconstitution du Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) qui avait été démantelé voici deux ans. Sur les vingt-deux accusés qui comparaissaient – seize autres sont en fuite – deux ont été acquittés, dix-huit ont été condamnés à six mois de prison et deux à un an de prison. Ces deux derniers seulement demeureront incarcérés, les autres, arrêtés depuis le mois de janvier 1983, ayant déjà purgé leur peine. Les accusés en fuite se sont tous vu infliger deux ans de prison.

Composé essentiellement d'étudiants appartenant aux diverses facultés de l'université de Tunis, mais *aussi de médecins et d'ingénieurs*, le groupe était poursuivi pour « *constitution d'une association non autorisée* ». Selon l'acte d'accusation, son objectif principal essentiel était de réimplanter le réseau intégriste dans tout le pays et d'agir surtout à l'université et dans les milieux syndicaux. A l'audience, les accusés ont nié avoir mis en place une organisation clandestine, mais ont reconnu militer en faveur de l'islam et s'être réunis pour mettre au point un projet de « *pacte* » qui devait donner « *à chaque étudiant la liberté de choisir son avenir et l'avenir de l'université* ». Tous se sont plaints au président du tribunal d'avoir été torturés lors de leur passage dans les locaux de la police.

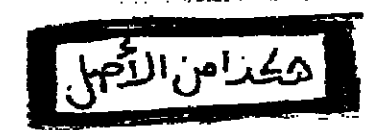
C'est le second procès en quelques jours qui se déroule à Tunis (*le Monde* du 26 juillet) au cours duquel il est question de mauvais traitements de la part des policiers.

C'est durant l'été 1981 que les *principaux fondateurs et dirigeants* du M.T.I., ainsi qu'un certain nombre de leurs sympathisants, avaient été arrêtés, jugés et condamnés à de lourdes peines allant jusqu'à onze ans de prison, que plusieurs d'entre eux purgent donc encore à l'exception du secrétaire général du mouvement, Me Abdelfatah Mourou, qui a bénéficié récemment d'une mesure de grâce présidentielle. Depuis cette époque, le courant intégriste ne s'est que très rarement manifesté publiquement, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il a cessé toute action, ainsi que le prouve le procès qui vient d'avoir lieu, ni qu'il ne continue pas de bénéficier de sympathies dans les couches les plus diverses de la population.

Une autre affaire à caractère islamique, mais qui paraît toutefois étrangère au M.T.I., ferait actuellement l'objet d'une enquête qui aurait entraîné déjà une cinquantaine d'interpellations à Tunis et dans l'intérieur du pays. En dépit du silence des services officiels, on croit savoir que les personnes impliquées appartiendraient à un parti « *dont l'organisation très structurée, très compartimentée* » et les formes d'intervention, principalement par des infiltrations dans tous les milieux, rappelleraient les méthodes du parti Baas. Plusieurs d'entre elles seraient rentrées récemment de l'étranger, notamment d'Europe où ce courant serait implanté.

MICHEL DEURÉ.

(1) Venu à Tunis en tant qu'observateur, Me Thierry Fagart, représentant de l'Association française des juristes démocrates, n'a pu assister au procès, n'ayant pas obtenu à temps les autorisations nécessaires.



ASIE

Corée du Sud : trente ans de paix armée

III. – *Une bonne année économique*

Trente ans après la fin de la guerre, la Corée du Sud est dans une situation bien meilleure sur le plan économique que dans le domaine politique (*le Monde* des 28 et 29 juillet). Après une année très difficile en 1982, Séoul a repris sa marche en avant, conditionnée toutefois par l'ampleur de la « reprise » américaine.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

Séoul. – Dominant le quartier d'affaires de Yodoi, le squelette d'acier d'un gratte-ciel n'en finit pas de grimper vers son soixantième étage. Propriété d'une compagnie d'assurances, il sera bientôt *« le plus haut de toute l'Asie »*, disent fièrement les habitants de Séoul. Et ils ajoutent, souvent avec des accents cocardiers : *« Plus haut que le Sunshine Building de Tokyo. »* L'obsession reste toujours de faire mieux que le Japon.

Dans le centre, des tours commerciales rivales poussent à qui-mieux-mieux. Au sud de la rivière Han, les H.L.M. se suivent et se ressemblent comme dans tant d'autres cités-dortoirs ; partout les maisons montent à l'assaut des collines. Pour couronner le tout, un imposant complexe sportif sort de terre et dévore des tonnes de béton pour recevoir les Jeux asiatiques (1986), puis les Jeux olympiques, suprême consécration internationale.

A 30 kilomètres de la *« ligne de front »*, Séoul est saisie par une frénésie de construction qui reflète simultanément les nécessités urbaines et humaines du moment et la volonté de grandeur et de puissance.

Dévastée par la guerre il y a trente ans, puis longtemps confinée au ras du sol dans le dénuement du sous-développement, la capitale du Sud est devenue, avec près de neuf millions d'habitants, l'une des métropoles les plus peuplées et les plus denses de la planète : 36 000 habitants au kilomètre carré, soit trois fois plus qu'à Londres, par exemple. Bruyante, rugueuse et affairée, tour à tour paysanne ou moderne, opulente ou misérable, c'est une ville en ébullition, débordante d'ambitions, qui n'a pas fini de grandir.

En attendant la « reprise » américaine

Le « boom » de la construction, qui n'est pas sans rappeler celui de Tokyo à la veille des Jeux olympiques (1964), est venu à point nommé depuis l'an dernier pour fournir à l'économie un moteur de croissance auxiliaire. Dans le secteur privé, après avoir chuté de 30 % en 1981, la construction a enregistré en une poussée de 50 %. La cadence a doublé au cours des premiers mois de 1983. Avec la consommation des ménages et les investissements, la construction a été le moteur essentiel de la croissance du P.N.B. enregistrée au premier trimestre : 9,3 %. Progression remarquable, dans un environnement international défavorable, pour un pays dont la croissance a traditionnellement reposé sur les exportations de produits manufacturés. Mais les planificateurs coréens, peu soucieux de favoriser les importations de biens de consommation ou de risquer une relance de l'inflation, préféreraient voir cette progression soutenue par les exportations. Cela faciliterait aussi le remboursement de leurs dettes en dollars.

Les performances enregistrées depuis le début de l'année sont à ce point encourageantes qu'elles ont conduit par deux fois l'Institut coréen de développement à réviser en hausse des prévisions de croissance qui étaient déjà de 7,5 %. Aux dernières nouvelles on s'acheminerait, sauf dérapage, vers un accroissement de 8,1 %. (5,4 % en 1982) avec une inflation sans doute contenue aux alentours de 5 %. Cependant, contrairement aux espoirs du gouvernement, cette croissance devrait rester plus fondée sur la vigueur de la demande intérieure que sur une relance des exportations. Certains spécialistes étrangers estiment que, dans ces conditions, l'objectif des 8 % tient de la gageure.

De part et d'autre, on reste, malgré tout, confiant. Les performances du secteur agricole (20 % du P.N.B.) s'annoncent bonnes. L'industrie manufacturière augmente sa production, et ses stocks, en attendant la reprise internationale. L'industrie lourde, dont la mise sur pied et la surcapacité avaient coûté fort cher, semble sur la voie du redressement, en particulier dans les secteurs de la sidérurgie et de la construction navale, deux domaines où la compétitivité de Séoul crée quelques problèmes aux producteurs japonais. Sous l'impulsion de grands conglomérats industriels organisés à la façon nippone (Hyundai, Daewoo, Samsung...). La Corée du Sud se lance également dans un ambitieux programme de production de composants électroniques, et, demain, d'ordinateurs.

Ces mutations structurelles et la recherche de l'avantage comparatif dans de nouveaux secteurs, lourds ou de pointe, sont d'autant plus nécessaires que les exportations de produits de consommation (textiles, vêtements, chaussures...) stagnent ou progressent peu. Ces *« spécialités »* sont aussi menacées par le déclin de leur compétitivité face aux nouveaux concurrents que sont les pays du Sud-Est asiatique et la Chine populaire. Dans tous les cas, la performance de ces secteurs, et plus généralement celles de l'économie sud-coréenne, restent tributaires de la reprise internationale et tout particulièrement américaine. Les États-Unis absorbent près du tiers des exportations de Séoul. Le marasme persistant affecte également les investissements étrangers qui resteront cette année encore assez inférieurs aux prévisions officielles.

Après une année 1982 qui avait été la plus mauvaise depuis 1958 pour la progression des exportations (+ 2,8 %), on espère cette année les voir augmenter en valeur de 7,5 %, soit très légèrement plus que les importations. Mais on est loin de la croissance moyenne de 20 % réalisée entre 1971 et 1981. Cependant, le déficit de la balance commerciale devrait être réduit de 2,4 (1982) à 1,3 milliards de dollars cette année et celui des comptes courants de 2,5 à 1,5 milliards.

Progrès économiques retards sociaux

Le succès dont les autorités se félicitent le plus, à juste titre, a été enregistré dans la lutte contre l'inflation. Elle dépassait 30 % en 1980 ; ramenée l'an dernier à 7,5 %, elle devrait cette année tourner autour de 5 %. Outre la mise en place d'une politique économique rigoureuse et pragmatique, cette réussite est due à la baisse des prix à l'importation, à la faible progression des salaires et aux bonnes récoltes.

Obtenus dans une conjoncture internationale défavorable, mais dans un environnement national plus propice (fait de rigueur budgétaire, de souplesse dans les mesures de stimulation, de réduction de la facture pétrolière et de travail acharné dans un contexte dirigiste et fortement protectionniste), ces bons résultats ne sont pas sans contreparties financières et sociales. C'est là, dans l'endettement et dans les désordres du système financier, ainsi que dans les inégalités, que réside une certaine fragilité.

La dette extérieure était de 37 milliards de dollars l'an dernier et pourrait être à la fin de 1983 de 40 milliards. Son service représente environ 16 % du montant des exportations. Ce lourd endettement n'est cependant pas jugé alarmant par les responsables locaux ou par les financiers internationaux, contrairement à ce qui se passe, pour le Brésil, l'Argentine ou le Mexique.

« Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, notre économie est saine, son potentiel est grand, la reprise du commerce international est amorcée et nous pouvons payer », nous disait M. Sang Mok-suh, conseiller du ministre de l'économie et du Plan. Que la situation s'améliore dans les pays industrialisés et il semble bien, en effet, que Séoul sera en bonne position pour en profiter plus que d'autres.

Mais les aspects sociaux du développement semblent avoir été longtemps sacrifiés sur l'autel de l'accumulation du capital, de la productivité et de l'investissement. Les nécessités du moment, affirme-t-on, ne permettaient guère de faire autrement.

De même que les libertés politiques et syndicales, la protection et les dépenses sociales laissent à désirer. Par exemple, près de 1 million de chômeurs, soit 7 % de la force de travail, sont souvent laissés sans assistance. Dans un pays où le P.N.B. par habitant ne dépasse pas 1 800 dollars par an (environ 14 000 F), de gros efforts restent à faire en matière de sécurité sociale et d'aménagements publics. Le Plan prévoit notamment une amélioration de la couverture de l'assurance en cas de maladie et d'accidents du travail. Les inégalités de revenu ont tendance à s'accroître au profit des classes moyennes, dont le régime cherche à s'assurer le soutien.

Pour ceux qui peinent le plus, au prix de bas salaires, de longs horaires et de conditions de travail souvent rebutantes et précaires, mais qui sont, en dernier ressort, les principaux artisans du succès, les progrès restent en retard sur les promesses. Ici, aujourd'hui, comme hier au Japon, c'est d'abord l'éthique du travail acharné à bon marché, les privations de la majorité pour le plus grand profit de la compagnie employeuse et de la nation, ainsi que la volonté de promotion, qui font la *« bonne santé »* de la Corée du Sud. Il lui reste, sur le plan économique et social, comme dans le domaine politique, de gros progrès à faire avant d'être admise ou associée, comme l'ambitionnent ses dirigeants, dans le club des démocraties industrialisées qu'est l'O.C.D.E. Les Sud-Coréens ne doutent cependant pas d'y parvenir vers la fin de la décennie.

FIN

Afghanistan

● *Kaboul* a été plongée dans l'obscurité par une attaque de maquisards contre la centrale électrique alimentant la capitale, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 juillet. Des résistants auraient aussi attaqué l'aéroport de Jalalabad, ville située non loin de la frontière pakistanaise. – *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

Les mouvements séparatistes tamouls sont interdits

Le président de Sri-Lanka, M. Junius Jayewardene, a annoncé jeudi 28 juillet qu'il avait décidé d'interdire tous les mouvements tamouls afin de sauvegarder l'unité du pays, menacée par les affrontements interethniques qui ont fait une centaine de morts depuis samedi.

Le président a fait part de sa décision dans un message radiotélévisé à la nation, alors que venait d'être révélé officiellement un nouveau massacre de prisonniers tamouls dans la prison Welikade de Colombo, où trente-cinq détenus avaient été tués lundi. Ce sont dix-sept prisonniers qui ont cette fois été massacrés par des codétenus, dont le chef du Front de libération tamoul (TELEF), M. Somasunderam Rajasunderam, un septuagénaire arrêté à Jaffna le 1er juillet pour avoir organisé une manifestation interdite.

Les membres de partis prônant le séparatisme ne seront plus autorisés à siéger au Parlement, et ceux qui resteront dans ces formations seront déchus de leurs droits civiques et ne pourront plus exercer leur profession, a également annoncé le président Jayewardene, indiquant qu'une loi en ce sens serait examinée le 4 août.

Un nouveau couvre-feu de soixante-trois heures a été décrété par le gouvernement pour tous le pays, de vendredi après-midi jusqu'à lundi matin. Avant qu'il ne prenne effet, la population se pressait jeudi dans les magasins pour se ravitailler. Les prix des aliments de base ont quadruplé.

La presse norvégienne vient de publier le témoignage d'une touriste revenue de Colombo qui donne une idée de l'ampleur des massacres.

« Un mini-bus, plein de Tamouls, a été obligé de s'arrêter devant nous à Colombo », a raconté au journal *Verdens Gang* cette touriste.

« Une foule cinghalaise a arrosé le véhicule d'essence, puis y a mis le feu. La foule a bloqué les portes pour empêcher les Tamouls de sortir. Des centaines de spectateurs ont assisté à la mort par le feu d'une vingtaine de Tamouls. Nous ne pouvons croire le chiffre officiel des victimes annoncé ici, qui ne donne que soixante ou soixante-dix tués. Des centaines, peut-être des milliers de gens doivent déjà avoir été tués. Les maisons, les magasins et les usines appartenant à des Tamouls ont été incendiés par la foule.

» Colombo brûlait lorsque nous sommes partis. Le chemin jusqu'à l'aérodrome a été six heures de brasier. Des bandes de jeunes arrêtaient toutes les voitures et incendiaient celles qui appartenaient à des Tamouls. Les étrangers blancs n'étaient, cependant, ni menacés ni molestés.

» Un groupe de Suédois que nous avons rencontrés nous ont dit qu'ils avaient vu des gens arroser des Tamouls d'essence sur la route et y mettre le feu. Il n'y avait pas de pitié. Des femmes, des enfants et des vieillards ont été massacrés, la police et les soldats n'ont rien fait pour arrêter le génocide. » – *(A.F.P., A.P.)*

Le ministre indien des affaires étrangères se rend à Colombo

New-Delhi. – Face à une Assemblée parlementaire passablement houleuse, jeudi 28 juillet, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a répondu aux vœux exprimés la veille par l'ensemble de l'opposition en annonçant le départ dans la soirée du ministre des affaires étrangères, M. P.V. Narasimha Rao, pour Colombo (par avion spécial). Au moment de son départ, pour une durée indéterminée, M. Rao a déclaré qu'il allait rencontrer le président ceylanais, M. Junis Jayewardene, afin de *« faire le tour de la situation »*.

Le gouvernement indien a, par ailleurs, réaffirmé sa vive préoccupation quant à la sécurité physique du personnel de son corps diplomatique, à présent logé dans divers hôtels de la capitale ceylanaise. Il se félicite toutefois de l'efficacité de la protection accordée à ses ressortissants par la police ceylanaise. Déjà, une trentaine de touristes indiens ont été rapatriés sur la ville de Madras.

Plusieurs milliers de militants du Parti du Congrès (I) ont manifesté, jeudi, devant l'ambassade de Sri-Lanka à New-Delhi en scandant des slogans violemment hostiles au président Jayewardene *(« A mort, Jayerwardene ! »)*. Le gouvernement, pour sa part, a réaffirmé sa confiance dans la capacité des autorités ceylanaises à rétablir une situation de paix et d'ordre, mais en soulignant que, à ses yeux, la crise dans l'île risque fort de déborder du simple cadre des affaires intérieures du Sri-Lanka. Sur place, d'après des informations parvenues à New-Delhi, un calme tendu aurait été rétabli dans la capitale, mais d'autres informations font état d'une dégradation inquiétante de la situation dans le port oriental de Trincomalee.

(Intérim.)

Le Monde

politique

LA PARTICIPATION DES COMMUNISTES AU GOUVERNEMENT

Les accusations de M. Chirac contre le P.C.F. continuent de susciter de nombreux commentaires

L'entretien que M. Jacques Chirac nous a acordé sur l'« équivoque » qui entoure, selon lui, la présence des ministres communistes au gouvernement (*le Monde* du 28 juillet) continue de provoquer réactions et commentaires.

Ainsi, M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), a-t-il affirmé, jeudi 28 juillet : « *Les communistes ne sont pas au gouvernement par la volonté des Français, mais par une escroquerie électorale, contrairement aux affirmations mensongères de M. Mauroy. Les socialistes s'étaient bien gardés de les introduire avant les élections législatives et nombre d'électeurs avaient cru les écarter définitivement en donnant la majorité absolue au parti socialiste.* »

Le président du CNIP « *estime que cette présence d'agents de l'étranger suffit à jeter une suspicion légitime sur l'ensemble de la politique extérieure et rend dérisoires les expulsions d'espions soviétiques du niveau de lampistes* ».

Dans l'organe du R.P.R., *la Lettre de la nation* du 29 juillet, Pierre Charpy répond à l'éditorial de M. Georges Marchais dans *l'Humanité* de la veille en écrivant : « *S'il y a quelqu'un en France qui s'est rangé derrière le président des Etats-Unis, c'est plutôt le président de la République que le président du R.P.R.* » M. Marchais ayant qualifié M. Chirac de « *chef de l'opposition reaganienne en France* » et ayant reproché au maire de Paris d'être lié aux « *chefs d'Etat les plus réactionnaires* », Pierre Charpy lui répond : « *Il oublie simplement que le gouvernement qu'il prétend soutenir est lui aussi « lié » avec ces mêmes chefs d'Etat, tant au sein de la Communauté européenne que de l'alliance atlantique.* »

L'éditorialiste de *la Lettre de la nation* conclut : « *Au fond, ce qui est curieux est qu'il suffit de constater une vérité d'évidence, comme l'a fait M. Jacques Chirac, pour déclencher un tel vacarme.*

» *Pourtant, la vérité est si simple. Le parti communiste a, depuis juin 1965, une créance sur M. François Mitterrand, que celui-ci ne finira jamais de payer puisqu'elle est le prix de sa résurrection politique.* »

Plusieurs journaux commentent la réaction de M. Georges Marchais. Dans *le Matin de Paris*, Hervé Algalarrondo écrit : « *Les dirigeants communistes ne sont pas mécontents des attaques de Jacques Chirac contre eux. D'abord parce qu'ils estiment qu'il est toujours bon d'être sur le devant de l'actualité et parce que cela a permis à Georges Marchais de revenir sur un voyage à Moscou dont les médias, selon le P.C.F., auraient travesti la signification. (...) Plus que jamais, les communistes Français endendent affirmer qu'ils prennent leurs positions en toute indépendance. Même si beaucoup de ces positions rejoignent celles du parti communiste d'Union soviétique. La riche histoire entre les deux partis suffirait à expliquer aujourd'hui ces larges convergences qui pourraient mettre le P.C.F. en porte à faux vis-à-vis du gouvernement à l'automne.* »

Dans *le Quotidien de Paris*, Paul Guilbert estiment : « *Personne n'arrive plus à se cacher, au dehors ou au-dedans, que c'est le crédit même de la force nucléaire qui se trouve directement entamé par rupture de consentement au sein de la majorité présidentielle. Ainsi, notre force de frappe se change-t-elle aux yeux du monde en faiblesse de frappe. (...) Il est maintenant avéré que le pouvoir de la gauche, après deux ans de mandat, doit payer le silence problématique du P.C. sur une politique économique et sociale contestée, au prix d'une attaque en règle de notre système de défense jusqu'ici à peu près incontesté.*

Dans *le Républicain lorrain*, Georges Suffert assure que « *chacun au sein du parti socialiste s'interroge : pendant combien de temps le P.C. acceptera-t-il la politique de rigueur de Jacques Delors, la montée du chômage et les euromissiles ? Les paris sont ouverts. Certains estiment que le parti avalera toutes les couleuvres, d'autres, qu'un jour ou l'autre, la crise s'ouvrira publiquement. (...) Or cette crise, Jacques Chirac ne la souhaite peut-être pas. Au fond, la présence des communistes au sein du gouvernement facilite grandement le lent processus de rapprochement des oppositions* ».

Pour l'éditorialiste de *la Montagne*, qui reprend la phrase du premier ministre sur la présence « *voulue par les Français* » des communistes au gouvernement, il s'agit là « *d'une parole dont Pierre Mauroy n'a peut-être pas mesuré toute la charge explosive qu'elle pourrait révéler si un jour devait se poser le problème du départ, voire du renvoi de ces ministres...* ».

Un nouveau statut pour les élus locaux

(Suite de la première page.)

Les orientations de M. Debarge, si elles avaient été appliquées dans leurs grandes lignes, auraient coûté fort cher aux collectivités locales. D'autre part, une sorte de consensus semble s'être dégagé, aussi bien dans les rangs de l'opposition que de la majorité, pour ne pas aborder pour l'instant le très épineux dossier du cumul des mandats électifs, sinon par le biais du cumul des indemnités reçues par les élus.

Long de quarante et un articles l'avant-projet de loi place en tête la formation des élus, ce qui illustre la volonté des pouvoirs publics de montrer que la décentralisation ne peut réussir qu'avec, à la tête des communes, des départements et des régions, des hommes et des femmes préparés à des tâches accrues, à même de prendre des responsabilités dans tous les domaines.

Le droit à la formation gratuite sera donné à tous les élus locaux (vingt heures par an au maximum) et pas seulement à ceux qui exercent des fonctions exécutives. L'employeur sera averti suffisamment à l'avance de ces congés-formation. Les communes de moins de cinq cents habitants n'auront pas à payer la formation de leurs élus qui sera répartie entre les autres collectivités locales par le biais d'une caisse nationale de compensation. Enfin les « salariés-élus » en formation (qui ne toucheront donc pas de salaires dans leur entreprise) se verront alloués par la caisse une indemnité calculée dans la limite d'un taux horaire d'une fois et demi le SMIC.

Les élus qui exercent parallèlement une activité professionnelle bénéficieront d'autorisations d'absence pour assister aux séances de leurs conseils ou de certains organismes dans lesquels la ville, le conseil général ou l'assemblée régionale sont représentés. En outre, des crédits d'heures sont prévus pour les maires et adjoints, maires d'arrondissement à Paris, Lyon et Marseille, présidents de conseils régionaux et généraux, membres du bureau : quinze ou trente-cinq heures selon la taille de la collectivité locale. Des règles préciseront les modalités de ces absences pour que le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle travaille l'élu local ne soit pas perturbé et pour que le patronat ne soit pas dissuadé d'embaucher des salariés qui, par ailleurs, exercent un mandat (lire l'encadré ci-dessous).

Le point essentiel du projet de loi – qui ne manquera pas de soulever des polémiques car il se traduira par une charge supplémentaire pour les collectivités locales – concerne le relèvement des indemnités de fonction des élus. Celles-ci seront fixées, par référence à l'indemnité parlementaire. L'augmentation pour les maires et adjoints par rapport au régime actuel se situera entre 35 % et 70 %. Ainsi le maire d'une bourgade de moins de cinq cents habitants, qui touchait 1 127 F (au début de 1983) par mois recevrait 1 720 F. Le maire de Paris recevrait, si la réforme est acceptée, 21 495 F (au lieu de 14 905 F).

Cumuls

Le gouvernement a d'autre part tranché trois points importants :

– Il n'y a pas lieu de prévoir un régime spécifique de rémunération pour les élus qui choisiraient d'exercer leur mandat à temps plein.

– Le cumul des indemnités doit être plafonné à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire.

– Les indemnités de fonctions sont soumises aux cotisations d'assurance sociale, allocations familiales, invalidité, vieillesse et seront en partie (50 %, 60 % ?) considérées comme des revenus et affectées, par là même, par l'impôt sur le revenu.

Dans l'état actuel des estimations, la réforme du statut des élus locaux représenterait, pour les seules communes, départements, régions et communautés urbaines (l'Etat ne supportant aucune charge sur son budget propre), une somme d'environ 500 millions de francs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les risques de l'absentéisme

Comment concilier l'exercice d'un mandat électif avec la bonne marche d'une entreprise, autrement dit comment éviter de *créer un véritable « statut de l'absentéisme »* ? Cette question, qui ne manquera pas d'inquiéter le patronat, n'est qu'imparfaitement réglée par le projet de loi du gouvernement. Voici le texte des articles qui l'évoquent :

● **Art. 36.** – Les employeurs sont tenus d'accorder aux salariés et agents publics concernés les autorisations d'absence prévues par la présente loi (1). Les heures d'absence correspondantes ne sont pas payées par l'employeur comme temps de travail.

Toutefois, les autorisations d'absence ne pourront être accordées aux jeunes gens accomplissant leurs obligations de service national actif que compte tenu des nécessités du service.

● **Art. 37.** – Le temps d'absence ne peut dépasser la moitié du temps de travail.

● **Art. 38.** – Le temps passé hors de l'entreprise ou de l'administration pendant les heures de travail en raison des absences prévues par la loi est assimilé à une durée de travail effective pour la détermination de la durée des congés payés, du droit aux prestations sociales, aux prestations familiales, ainsi qu'au regard de tous les droits découlant de l'ancienneté dans l'entreprise ou l'administration.

● **Art. 39.** – Aucun licenciement ne peut être prononcé en raison des absences prévues par la présente loi, et ce à peine de nullité du licenciement.

(1) Tout élu local a droit à une formation gratuite dont la durée est fixée à sept heures par an. Un élu peut bénéficier des heures non utilisées par ses collègues de la même assemblée dans la limite de vingt heures au maximum par an (article premier du projet de loi).

La gauche et ses intellectuels

Jean-Edern 1 - Max 0

Il y a du scout chez Jean-Edern Hallier. L'ancien directeur de *l'Idiot international* répond toujours « prêt ! » dès qu'une perche passe à sa portée, même – et surtout – si elle ne lui est pas particulièrement adressée, à partir du moment où il est assuré de faire l'essentiel du spectacle.

Comment donc eût-on pu rester silencieux alors que Max Gallo s'interroge sur le silence des intellectuels de gauche et les invite à faire en sorte, dans les colonnes du *Monde* du 26 juillet, *que « ce pays redevienne un lieu de fermentation d'idées »* ? Les ferments de Jean-Edern Hallier sont entrés aussitôt en ébullition. Et que je te lance illico un défi au porte-parole du gouvernement ! C'est ainsi que l'écrivain de la place des Vosges s'est employé à joindre au téléphone, le mercredi 27 juillet, l'écrivain officiel de la rue de Varenne pour lui proposer un débat public en n'importe quel lieu mais le plus tôt possible.

Max gallo, pris au dépourvu, semble-t-il, a fait le mort. Ce qui lui valut de recevoir, le lendemain matin, un télégramme lui disant notamment :« *Tout semble indiquer que vous cherchez à vous dérober, démontrant par là que vous séparez les bons des mauvais intellectuels. Sans doute suis-je infréquentable. Il est vrai que d'avoir été traité de plus grand écrivain de ma génération par le président Mitterrand, Chevènement, Jobert et de nombreuses personnalités de gauche constitue pour moi-même un handicap difficile à remonter dans la désaffection actuelle de l'opinion publique envers la gauche. Il est vrai que d'être sacré largement en tête par le milieu culturel peut vous faire craindre de ne pas être à la hauteur. N'ayez pas peur, l'homme de gauche que je suis ne tient pas à accabler le pouvoir mais à lui rendre un peu de cette imagination qui lui fait tant défaut.* »

Le secrétaire d'État a fait recevoir son interpellateur par son chef de cabinet, jeudi après-midi, mais on ne se débarrasse pas si facilement de Jean-Edern Hallier. L'écrivain, maintenant, menace : il va écrire au premier ministre et si le mardi 2 août Max Gallo n'a toujours pas accepté un débat *« courtois, élevé, sur les intellectuels et le pouvoir »* – ou affirmé que son article au *Monde* fut une *« maladresse »* , – il se rendra le lendemain à l'Elysée pour prendre le conseil des ministres à témoin de cette *« dérobade »*. Mais il ne doute pas que son *« ultimatum »* soit vain : *« il est important que l'on sache que la gauche, tout en prétendant vouloir le débat, ne veut rien d'autre que continuer tranquillement sa course à la soupe »*.

Selon certains observateurs neutres, Jean-Edern Hallier aurait d'ores et déjà, dans cet hypothétique face-à-face, marqué un point. C'est la première fois, en effet, qu'un hâbleur laisse le porte-parole sans voix.

A.R.

DÉCENTRALISATION ET PROTOCOLE

Une protestation du président du conseil général du Val-d'Oise

M. Pierre Salvi, président (U.D.F.-C.D.S.) du conseil général du Val-d'Oise, s'étonne, dans une déclaration qu'il nous a adressée, de n'avoir jamais été associé aux manifestations qui ont marqué la venue de membres du gouvernement dans son département (1) : « *La décentralisation voulue par le gouvernement ne semble décidément pas s'appliquer au protocole. Les nouveaux pouvoirs attribués aux présidents des conseils généraux et faisant d'eux les « patrons » des départements, comme se sont plu à le souligner certains journaux, devraient avoir pour conséquence logique de les associer à toutes les manifestations marquantes de la vie départementale. C'est d'ailleurs vrai dans de nombreux cas sauf, et l'exception est de taille, pour ce qui concerne la venue des membres du gouvernement dans le Val-d'Oise.*

» *En effet, depuis seize mois que, en tant que président du conseil général, je suis chargé de l'exécutif départemental je n'ai été invité à participer à aucune visite ministérielle.*

» *Voilà un paradoxe qui ne manque pas de faire ressortir un certain changement dans la tradition républicaine depuis le 10 mai 1981.*

» *Le gouvernement qui a voulu et qui commence à mettre en place la décentralisation en affirmant haut et fort que les élus devaient présider aux destinées des collectivités locales ignore aujourd'hui certains élus responsables. Cela est-il la conséquence du fait qu'ils appartiennent à l'opposition ?*

» *Les ministres, avant l'avènement de la gauche, reconnaissaient aux élus, même s'ils avaient moins de pouvoirs, leur caractère représentatif à tous égards, quelle que soit leur famille politique.*

» *L'actuel président de la République, M. François Mitterrand, avait, au cours de sa campagne présidentielle, exprimé son désir d'instaurer de nouveaux rapports dans la vie politique française. Il n'apparaît pas, au vu de ce qui se passe dans le Val-d'Oise, qu'il ait été entendu par les membres de son gouvernement qui visitent notre département.*

» *Quoi qu'il en soit, le président du conseil général que je suis se fera toujours un devoir d'accueillir les ministres qui viendront dans le Val-d'Oise, avec toute la courtoisie et toute la considération qui leur sont dues, pour peu que les cabinets ministériels prennent le soin de l'en aviser.* »

(1) M. Salvi fait allusion à de récentes visites dans le département de MM. Jean Auroux, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Michel Rocard, Joseph Franceschi et Mmes Edwige Avice, Yvette Roudy, Huguette Bouchardeau.

LA FIN DU VOYAGE DE M. LEMOINE AUX ANTILLES

« Plus de politique d'assistance forcenée » *déclare le secrétaire d'État aux DOM-TOM*

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. – « *Plus de politique d'assistance forcenée* », malgré les difficultés économiques actuelles. M. Georges Lemoine fait confiance aux Guadeloupéens pour la gestion de leurs affaires dans le cadre de la décentralisation. Ils disposeront désormais de deux assemblées aux finalités complémentaires : à la région, le développement économique et la planification ; au département, la gestion de la vie quotidienne. Telle est la philosophie de l'avant-projet de loi présenté aux élus antillais par le secrétaire d'État aux DOM-TOM et dont la pierre angulaire est le droit commun, invoqué par l'opposition et le Conseil constitutionnel pour rejeter en 1982 le projet d'assemblée unique axé sur le respect des spécificités.

Le voyage de M. Lemoine en Martinique et en Guadeloupe, qui s'est terminé lundi 25 juillet, a ainsi permis de clarifier les choses. Désormais les conseils généraux seront chargés de la gestion du quotidien et des affaires sociales et disposeront pour ce faire d'un budget de fonctionnement, tandis que la région, à qui reviendra la préparation de l'avenir, la planification économique, sociale et culturelle, aura, elle, un budget d'investissement et d'incitation.

En Guadeloupe, le président du conseil général, Mme Lucette Michaux-Chevry (mod.), a toutefois manifesté son désaccord en se plaçant sur le terrain juridique à propos de la notion de droit commun. Ici, a-t-elle expliqué, le droit commun n'est pas le même que celui d'un département métropolitain car il inclut les prérogatives acquises par les décrets de 1960-1961, à savoir la gestion de certains fonds d'investissement, de l'octroi de mer, le droit à proposition de lois, le droit d'avis sur tout projet législatif concernant les départements d'outre-mer.

Autrement dit, sans le nommer clairement, c'est plutôt à un véritable droit coutumier que se réfèrent les élus de l'opposition, majoritaires dans les deux assemblées locales et qui estiment que le gouvernement n'a fait que « *déshabiller Paul pour habiller Pierre* », sans que la Guadeloupe ne gagne rien en prérogatives ni ressources nouvelles.

Refusant ce débat juridique, M. Lemoine a insisté sur la complémentarité des deux assemblées et réaffirmé qu'il sera tenu compte des remarques faites lors de la rédaction définitive du projet de loi. S'agissant des attentats qui se sont produits avant et pendant son séjour (l'incendie d'un supermarché dans la zone industrielle de Jarry, l'explosion d'un engin dans une autre grande surface à Basse-Terre et la découverte *in extremis* d'un dispositif explosif dans un troisième magasin à Gosier, attentats revendiqués mercredi 27 juillet dans une lettre adressée à un poste de radio périphérique par l'Alliance révolutionnaire caraïbe), le secrétaire d'État a réaffirmé qu'il n'y a pas de dialogue possible avec les partisans de l'illégalité et de la violence.

SODEG : bouche cousue

Au plan économique, pas question pour le gouvernement d'abandonner ni même de négliger l'intérêt porté à la poursuite de l'exploitation de la canne à sucre. M. Lemoine a annoncé une enveloppe de 30 millions de francs que l'État a débloqués au titre de la réforme foncière, à charge pour les assemblées locales de compléter cet apport à concurrence de 15 millions de francs. En outre, une prime d'incitation allant de 6000 à 23 600 francs devrait permettre l'accélération du processus de libération des quelque sept mille hectares de terres qui sont en portefeuille à la SAFER.

On attendait du secrétaire d'État des précisions sur le dossier de la SODEG (*le Monde* du 21 juillet), mais là, motus et bouche cousue. Invoquant la séparation des pouvoirs, M. Lemoine a dissocié l'affaire pénale, qui fait encore l'objet d'une procédure d'instruction, et le problème financier soulevé par les élus pour la remise à niveau de la société d'équipement, dont les opérations sont actuellement gelées. Il faudra attendre le mois prochain la réunion du comité interministériel qui prendra à charge ce dossier.

Enfin, et c'était un des aspects importants de la décentralisation, le rôle des élus dans l'environnement caraïbe sera renforcé et complété par le préfet commissaire de la République. Des personnalités compétentes antillaises et guyanaises pourraient faire partie de la délégation française qui devra discuter les prochains accords de Lomé III.

ÉRIC RENÉ.

A LA RÉUNION

La gauche réaffirme sa volonté de voir l'assemblée régionale dotée de larges pouvoirs

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la Réunion. – Tandis que le nouveau secrétaire d'État aux DOM-TOM poursuit ses prises de contact avec les hommes et les réalités de l'outre-mer, les deux principaux représentants de la gauche réunionnaise, M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais (P.C.R.), conseiller régional, maire du Port, membre de l'Assemblée européenne, et M. Wilfrid Bertile, député socialiste de l'île, maire de Saint-Philippe, conseiller général, viennent de réaffirmer leur volonté de voir le conseil régional doté de larges compétences qui lui permettent de faire face aux défis économiques et sociaux du développement de l'île.

MM. Bertile et Vergès, tout en développant les analyses qui sont propres à chacune de leurs formations, se rejoignent sur un point essentiel : il est plus que temps, après deux ans écoulés de pouvoir de gauche, de donner aux élus de la Réunion assez de pouvoirs pour mettre en œuvre une politique de développement de l'île.

Le député socialiste redoute que les compétences qui seront attribuées au conseil régional, et qui n'ont pas encore été définies avec précision, ne soient trop réduites. « *Dès juillet 1981, j'avais demandé que l'on applique le statut de la Corse à la Réunion. On s'est engagé sur la voie de l'assemblée unique, qui s'est révélée être une impasse. On en est revenu au simple statut régional, comme en métropole. A trop avoir voulu on aura moins* », dit M. Wilfrid Bertile.

Pour sa part, le secrétaire général du P.C.R., tout en réaffirmant son soutien à la politique du gouvernement, entend bien que l'on donne à l'île plus de moyens politiques et financiers. Analysant la situation économique et sociale du département, le maire du Port considère que, si rien ne change, l'explosion sociale sera inévitable. « *Nous sommes au moment du choix*, a-t-il commenté. *Les six prochains mois seront décisifs dans la prise de position des formations politiques.* »

Les moyens d'action du conseil régional élu au scrutin proportionnel de liste, le 20 février dernier, présidé par un communiste, M. Mario Hoarau, mais où l'opposition détient une courte majorité d'une voix, sont, à l'heure actuelle, sans comparaison avec ceux du conseil général. Les 60 millions du budget du conseil régional ont des allures de portion congrue par rapport aux 2,4 milliards de francs du budget de l'assemblée départementale.

Signe de mécontentement : les élus de gauche se sont abstenus, le 21 juillet, de voter les crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM), d'un montant de près de 33 millions de francs, dont la répartition en grande masse revient au conseil régional, le détail des actions étant décidé par le conseil général.

Les représentants de la majorité présidentielle ont considéré que les orientations du FIDOM 1983 ne marquent pas une rupture par rapport à la politique suivie dans l'île les années précédentes et que le conseil régional actuel ne pouvait s'engager sur un programme à l'élaboration duquel il n'a pas participé. Les crédits ont toutefois pu être adoptés par le vote des élus de l'opposition. Cette même opposition a repoussé, le lendemain, un projet destiné à mettre en place, à l'université de la Réunion, dès la rentrée prochaine, une unité d'enseignement de langue et de culture créoles. Les élus de droite manifestaient ainsi leurs craintes de voir trop mises en relief des spécificités de l'île.

Le débat sur les compétences du conseil régional promet d'être rude.

HUBERT BRUYÈRE.

Le Monde

société

La lutte contre les incendies de forêt

Devant l'ampleur catastrophique des incendies de forêt qui ravagent la Corse-du-Sud, le commissaire de la République, M. Paul Bernard, a annoncé le déclenchement du plan Orsec jeudi 28 juillet en fin d'après-midi, ce qui permet la mobilisation de tous les moyens privés et publics, dont ceux des collectivités locales. Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation et celui de la défense ont décidé l'envoi, dès vendredi, de trois cents spécialistes de la lutte contre le feu.

D'autre part, M. Bernard a demandé aux maires des communes sinistrées de porter plainte. De son côté, le procureur de la République d'Ajaccio a ouvert une information contre X pour incendies volontaires.

Jeudi, une trentaine de foyers, d'origine criminelle pour la plupart, ont dévasté plusieurs milliers d'hectares. Des villages ont été évacués. Depuis le 20 juillet, environ vingt mille hectares ont brûlé en Corse-du-Sud, des maisons et des véhicules ont été détruits, des villages privés d'eau, d'électricité et de téléphone, et du bétail a péri carbonisé.

Dans les Pyrénées-Orientales, trois cent cinquante hectares de garrigues d'arbustes et de vignes ont été la proie des flammes, mercredi et jeudi, près d'Estagel. Enfin, une centaine d'hectares de pins ont été détruits près de Nîmes (Gard).

Le phénomène n'épargne pas les pays voisins. L'Italie a lancé jeudi un appel à ses partenaires de la C.E.E. pour l'aider à combattre les sinistres qui ravagent plusieurs régions. Depuis une semaine, plus de quarante mille hectares ont été détruits en Sardaigne. En Allemagne fédérale, l'état d'alerte aux incendies de forêts a été déclenché.

« *Guet armé* » en Corse

Rien d'étonnant si la Corse, de par son relief et sa situation géographique, détient le record des incendies de forêts. *« 80 % des cas sont des feux de bergers »,* affirme le colonel Antoine Battesti, chargé de mission de la sécurité civile pour la région de Corse, encore sanglé dans sa combinaison de pilote — il vient d'essayer le nouveau Tracker, dont deux exemplaires ont été détachés à l'aéroport d'Ajaccio. Est-ce bien sûr ? Dans son rapport de synthèse publié à l'issue des colloques organisés en Corse à l'automne 1982, la mission de la sécurité civile note que *« le nombre des bergers diminue, mais le nombre et l'importance des incendies semblent augmenter ».* Certains s'en tirent en expliquant qu'on ne trouve plus aujourd'hui que des bergers immigrés (surtout arabes), qui ne maîtrisent pas assez bien la technique de l'écobuage...

D'autres attribuent les difficultés de la lutte anti-incendie aux lenteurs administratives *(« l'assemblée de Corse n'a pas la charge des feux, mais seulement de l'agriculture et de l'environnement »),* voire aux *« pesanteurs politiques ».* Beaucoup, enfin, regrettent le manque de moyens. Depuis cinq ans, un « agent pastoraliste » du parc naturel régional travaille auprès des bergers et des élus afin d'établir un « zonage de prévention » pour concentrer les troupeaux sur les meilleurs pâturages. Mais cet agent reste unique, alors qu'il en faudrait une quarantaine pour épauler les 168 forestiers-sapeurs actuellement en poste.

Sur le plan matériel, on a mis à l'épreuve le Scorpion, un débroussailleur sur pneus qui reste encore un prototype. La préférence va généralement à la « mule mécanique », un engin à chenilles mis au point à Bastia par un fabricant de machines à vendanger. Les responsables de la lutte anti-incendie en Corse souhaiteraient la constitution d'une quarantaine d'équipes comprenant chacune un agent pastoraliste, une mule mécanique et quatre forestiers-sapeurs.

Pour l'heure, on se fie aux nouveaux Trackers, ces appareils américains de porte-avions à décollage court, plus légers et donc plus rapides que les Canadairs. Au lieu d'attendre l'alerte à la base, comme les hydravions bombardiers d'eau, les Trackers patrouillent dans le ciel, en maraude, prêts à fondre sur les feux naissants avec leur 3 500 m3 d'eau, ce qu'on appelle le « guet armé ». Après quoi, ils doivent retourner à leur base pour faire le plein, alors que les Canadairs remplissent leur soute en mer (5 000 m3) et multiplient les rotations avec le foyer d'incendie. La direction de la sécurité civile en Corse mise beaucoup sur ce partage des tâches entre les différents types d'appareils.

Mais *« rien ne vaut la prévention »,* comme le répète le colonel Battesti. Et puisqu'on ne peut pas convaincre d'un seul coup tous les bergers de limiter leur écobuage, il faut procéder au nettoyage du maquis, débroussailler pour protéger les arbres. Plusieurs opérations de « rénovation rurale » ont ainsi été menées sous l'égide de M. Haroun Tazieff, commissaire aux risques naturels, grâce à d'importantes subventions de l'assemblée de Corse (5 millions de francs) et de l'État (2,5 millions). Mais il ne faut pas que ces opérations restent... feux de paille, car le maquis a vite fait de repousser et de brûler.

R. C.

EN PROVENCE

Les crédits dégagés par le conseil régional ont doublé en trois ans

La broussaille, voilà l'ennemi. Sur les 7 millions de francs consacrés en 1983 par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur à la prévention et à la lutte contre les incendies, près de la moitié seront utilisés pour « nettoyer » les forêts. La désertification de l'espace rural et l'apparition de friches anarchiques ont été reconnues, en effet, comme la cause première des incendies destructeurs de ces dernières décennies.

Pacage en sous-bois

Au milieu du dix-neuvième siècle, les surfaces boisées de la région ne représentaient qu'environ 450.000 hectares. Elles atteignent aujourd'hui 1 070 000 hectares. Faute d'une présence humaine et en raison de l'abandon des activités traditionnelles d'exploitation, la forêt provençale, à 70 % privée, s'est dégradée. Et le maquis s'est installé.

« Chaque hectare de forêt embroussaillée », explique M. Michel Delenne, chargé de mission au conseil régional et maire (P.S.) d'une petite commune forestière varoise, Pourrières, *« équivaut à 30 ou 40 tonnes de produits hautement inflammables ».* Depuis 1980, 9 000 hectares ont été débroussaillés, ce qui correspond à environ 50 000 hectares effectivement protégés. Il s'agit d'un débroussaillement sélectif et productif consistant non seulement à pratiquer de grandes coupures pare-feu, mais également à revitaliser chaque partie du terroir forestier en fonction d'une planification par massif.

L'objectif est de parvenir à protéger dans les quinze ans à venir de 20 à 30 % du territoire régional, soit environ 300 000 hectares au rythme de 3 000 hectares de débroussaillement par an. La facture sera élevée, puisque le coût d'un hectare débroussaillé sur des terrains généralement accidentés est en moyenne de 10 000 francs (le conseil régional subventionne les communes, les syndicats intercommunaux ou les associations de propriétaires pour l'acquisition de matériels).

Encore faut-il entretenir les surfaces traitées, ce qui entraîne une dépense supplémentaire de 5 000 francs par hectare. La solution la plus économique est de recourir au pacage en sous-bois. Un programme d'expérimentation sylvo-pastoral a été lancé dans plusieurs départements de la région, et notamment dans les Hautes-Alpes (Buech) et le Vaucluse (Lubéron). Dans le Var, l'O.N.F. a même accepté de participer à l'expérience — ce qui est une nouveauté — en introduisant un troupeau de deux cent vingt moutons au cœur de la forêt domaniale du Muy. *« Les résultats ont été encourageants »,* estime M. Delenne, *« tant en ce qui concerne les impératifs de défense contre l'incendie que pour la production animale. Le conseil régional soutiendra ce type d'initiatives en favorisant la création de groupements d'éleveurs. Dans les massifs d'accès difficile ou à la végétation insuffisante, nous envisageons de maintenir et de développer la solution des forestiers-sapeurs, dont le nombre est déjà de deux cents. »* Le débroussaillement concerne aussi les particuliers, auxquels les pouvoirs publics vont, comme dans le Var, imposer désormais très strictement le respect de la réglementation en vigueur.

Toute prévention exige aussi une information et une sensibilisation du public. Pour la première fois en 1983, le conseil régional a joint ses efforts à ceux du ministère de l'agriculture au sein d'une nouvelle association, l'ARIF (Action régionale d'information sur la forêt), qui a lancé, dès le mois de juin, une grande campagne visant à mieux faire connaître la forêt sous ses aspects ludique, économique et écologique. Le programme comprend une série de manifestations (démonstrations techniques, rallye pédestre, stage de photographie, tables rondes, expositions et animations diverses) et se prolongera au-delà de la saison d'été sur le double thème « La forêt embellit la vie — Animons la forêt ». Son coût : 1 100 000 F dont 55 % à la charge de la région.

La vieille recette du contre-feu

Dans la lutte elle-même, le conseil régional a limité ses interventions au domaine des produits retardants (voir ci-contre) aux techniques empiriques de « feu contre le feu » : incinérations pastorales assistées, petits feux de contre-saison, feux tactiques et surtout contre-feux. Les études effectuées par le centre du machinisme du génie rural et des eaux et Forêts (Cemagref) du Tholonet, près d'Aix-en-Provence, ont démontré en effet que le contre-feu, utilisé avec maîtrise par les anciens, présentait une efficacité augmentant avec l'importance du front de flammes (par une sorte de phénomène d'aspiration). *« Il nous est donc apparu,* explique Michel Delenne, *« que ce moyen de lutte tombé en désuétude faute de praticiens pouvait être très précieux contre les grands incendies. »* Des crédits seront dégagés en 1984 et 1985 pour poursuivre les études et créer un corps de spécialistes composé de pompiers, de forestiers et éventuellement de météorologues.

Pour répondre aux besoins en encadrement des sapeurs-pompiers professionnels, la création d'un centre d'instruction a également été décidée. Il s'agit d'un projet interrégional dont la réalisation s'étalera sur trois ans (1983-1985) et nécessitera un investissement d'environ 10 millions de francs. Si le conseil régional a doublé en trois ans les crédits qu'il consacre à la forêt — qui sont passés de 10 à 20 millions de francs ; — les départements pour leur part supportent l'essentiel des charges d'investissement et de fonctionnement des services d'incendie (40 millions de francs environ). Mais le combat contre le Moloch du feu a désormais changé de visage et n'est plus, comme dans le passé, exclusivement défensif.

GUY PORTE.

Été rouge

(Suite de la première page.)

Localement, ce sont les services communaux et départementaux qui sont mis à contribution. Le ministère de l'intérieur met à leur disposition trois « groupements opérationnels » situés, l'un en Languedoc (camp des Garrigues), l'autre dans le Var (Brignoles), et le troisième en Corse. Le gouvernement a aussi lancé une campagne de sensibilisation du public appelée « Vacances-Prudence », à l'occasion de laquelle sont distribués des milliers de dépliants dans les gares, les ports, les aéroports et les péages d'autoroutes. En outre, un film documentaire sur la lutte contre les feux de forêts intitulé *Alarme* est actuellement programmé en première partie des séances de cinéma où est projeté le film de Jean-Pierre Denis *la Palombière.*

Tous ces moyens, bien sûr, ne suffiront pas à arrêter la progression des flammes dans nos pinèdes. Lorsque souffle le mistral, il est parfois impossible aux Canadair de prendre l'air. Et l'on n'empêchera pas des maquis à végétation dense (faute d'entretien) ou des garrigues desséchées et parsemées de détritus (papiers gras et tessons de bouteille) de s'enflammer comme de l'étoupe à la moindre étincelle. Il faut donc agir aussi sur l'entretien des sous-bois, notamment par le pacage des moutons (comme naguère), et recourir aux ressources de la science. La chimie fournit des produits « retardants », et la recherche botanique peut, quant à elle, indiquer quelles sont les essences d'arbres ou d'arbustes les plus appropriées à une reconquête du terrain méditerranéen (voir l'enquête de Jean-François Augereau dans *le Monde des sciences et techniques* du 13 juillet).

ROGER CANS.

MÉDECINE

● *Les services du secrétariat d'Etat à la santé* viennent de rendre public le rapport intitulé : *« Une voie française pour une psychiatrie différente »,* document établi sur la demande de M. Jack Ralite et élaboré par un groupe de travail que présidait le docteur Jean Demay (Bordeaux). Ce rapport reprend l'essentiel du document original analysé dans *le Monde* daté 10-11 octobre 1982. Il se prononce pour une profonde réforme du système asilaire et pour l'insertion des malades mentaux dans la société.

● RECTIFICATIF. — Dans notre compte-rendu du septième congrès mondial de psychiatrie (*le Monde* du 20 juillet), c'est par erreur que nous avons indiqué que certains schizophrènes présentent un déficit en dopamine. En fait, il s'agit bien, comme le précisait un autre paragraphe du même article, d'un excès de dopamine.

SOCIÉTÉ

DANS LES ARDENNES

La ménagerie de Mme Michel

De notre envoyé spécial

Germont. – Une masure d,un étage en piteux état, portes et volets clos, rafistolés avec du fil de fer, un bout de terrain en friche, hormis deux rangs de poireaux, où s'amoncellent des tas hétéroclites de vieux objets, le tout suant de crasse et de misère.

Ce taudis est situé en bordure d'une route départementale, au milieu d'un bourg, certes minuscule – Germont (Ardennes), *cinquante-deux habitants*, – *et il* jouxte de coquettes fermes. C'était, il y a quelques jours encore, le logis d'une mère de famille, Mme Régine Michel, 47 ans, et des deux derniers de ses quatre enfants, Bernard, 16 ans, Véronique, 12 ans. *« Et encore, aujourd'hui, c'est relativement propre, dit un agriculteur. Si seulement vous étiez venu l'autre semaine... »*

Ce qui s'est récemment passé à Germont est, en effet, à peine racontable : quand les services départementaux des Ardennes se sont enfin décidés à intervenir, déléguant sur place pompiers, gendarmes, vétérinaires, agents de l'équipement, de l'hygiène et de la santé, etc., les spécialistes, pourtant habitués à toutes les bizarreries de la nature humaine, ont eu un *haut-le-cœur* : 40 mètres cubes d'immondices envahissaient les deux principales pièces de la « maison » et les alentours. M. André Déruelle, fermier, trente cinq ans, maire de Germont de 1971 à mars dernier, précise : *« Les cantonniers ont mis huit jours à déblayer tout ça. »*

Mme Michel a une manie, passionnelle : elle recueille, depuis des années, tous les animaux rencontrés sur le chemin de sa marginalité : cela se savait tellement, dans la région et au-delà, que beaucoup de vacanciers n'hésitaient pas à se débarrasser de leurs compagnons à quatre pattes en passant devant chez elle. Quand les Autorités, avec un grand A, ont bien voulu réagir, *elles ont recensé une* cinquantaine de chiens. Selon des témoignages sérieux, elle en a eu jusqu'à cent cinquante. Dans les monceaux d'ordures, les « sauveteurs » ont découvert pas mal de cadavres canins en décomposition et, sans abuser de détails sordides (il y en a bien d'autres), des chiens étaient en train de s'entre-dévorer lorsqu'ils ont pénétré dans les lieux. Un pompier s'est évanoui...

Quatre enfants naturels

C'est un personnage d'Hector Malot (1), Mme Michel, avec ses allures de bohémienne. Sa ménagerie a aussi compté, selon un journal local, six moutons, quatre poneys, quatre cochons noirs et une chèvre. Il fallait bien nourrir tous ces Joli-Cœur : chapardages, la nuit, dans les fermes de Germont (elle se fait prendre la main dans un tanker à lait muni d'un système d'alarme), récupération de déchets dans les abattoirs des environs.

Viandes pourrissantes, puanteurs émanant de la cahute, tapage et nuisances des chiens dans toute la commune, quel voisinage aurait supporté cela très longtemps ? Et pourtant... *« Il y a bien vingt ans qu'elle est ici »*, dit M. Déruelle. Justement : Mme Michel n'a pas conçu toute seule ses quatre enfants naturels (les deux filles aînées sont aujourd'hui majeures), et les secrets d'alcôve sont mal gardés dans un bourg de cinquante-deux âmes. C'est une des raisons majeures pour lesquelles les villageois ont plus ou moins toléré jusqu'ici ses lubies animalières, même si des plaintes étaient régulièrement déposées contre elle, et si les neuf élus de Germont avaient déjà envisagé de faire la grève des urnes, lors des élections municipales de 1977.

La situation de cette femme est, évidemment, archiconnue des services spécialisés. Sans profession, Mme Michel est entièrement prise en charge, ainsi que ses deux enfants mineurs, demi-pensionnaires dans des établissements scolaires du canton, envoyés aujourd'hui en vacances dans un centre aéré de Bretagne.

Pour la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.) à Charleville-Mézières, *«Mme Michel n'est pas une mauvaise mère»* et son cas ne relève pas de la psychiatrie, comme de récents examens médicaux l'ont confirmé. *«Il faut quand même être un peu fêlé pour avoir autant de chiens»*, dit un paysan germontois.

Insolvable

«L'administration n'a pas fait son travail, estime une observatrice, *et, dans cette affaire, on s'est plus préoccupé des animaux que des enfants.»* Devenue intenable au printemps dernier – à la suite d'obscurs conflits, Mme Michel ne voulait plus que Bernard et Véronique aillent en classse, – la situation n'a pu commencer à se décanter que par le refus du conseil municipal d'organiser les élections de mars et, *a fortiori,* de se représenter. Personne n'est allé voter, les urnes étaient alors tenues par la délégation spéciale nommée par la préfecture des Ardennes.

De MM. Masson, président de cette délégation spéciale, géomètre à Vouziers, et Cunin, lieutenant de gendarmerie, responsable du secteur, à M. Fuerxer, commissaire adjoint de la République, nouvellement nommé à Vouziers, des volontés se sont ensuite affirmées pour trouver des solutions. Les deux enfants ont donc été envoyés en Bretagne; Mme Michel est provisoirement hébergée chez un cultivateur de la région; les chiens ont été recueillis dans un centre de la Société protectrice des animaux ;et la masure sera probablement détruite.

Mais tous les problèmes sont loin d'être résolus : il faut reloger cette famille – insolvable – et le conseil général des Ardennes doit être saisi de la question. Mme Michel a déjà refusé le placement définitif de Bernard et de Véronique en Bretagne où, après les vacances, la scolarité et l'hébergement devaient leur être assurés. Et les enfants, semble-t-il, ne veulent pas quitter leur mère, de laquelle ils tiennent le même amour immodéré pour les bêtes...

MICHEL CASTAING.

(1) Auteur de *Sans famille* (1878).

L'enquête sur l'assassinat de Gilbert Zemour

Après l'assassinat, jeudi 28 juillet, vers 5 h 30, de Gilbert Zemour, quarante-huit ans, devant le 2 ter de l'avenue de Ségur à Paris (7e), à quelques mètres de l'immeuble où il habitait, les policiers de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris ont entrepris une enquête de voisinage qui, pour l'instant, ne leur a pas permis d'établir le portrait-robot du tueur. Le seul témoin – un gardien d'immeuble – entendu par les enquêteurs a affirmé que trois coups de feu avaient été tirés et qu'un homme vêtu de sombre s'était enfui en courant. Mais on a relevé sur le corps de la victime six orifices de balles : deux dans le dos, deux dans le cou, un au menton et un à l'épaule. Il s'agirait d'une arme de gros calibre, vraisemblablement un « 38 spécial ».

Gilbert Zemour a été tué au moment où, comme il en avait l'habitude, il sortait pour promener ses chiens après avoir regagné son domicile dans la nuit. Gilbert Zemour rentrait fort tard d'un club où il jouait au bridge. Selon toute vraisemblance, le tueur connaissait l'emploi du temps de sa victime. Etant données les circonstances de l'assassinat et l'arme utilisée, les enquêteurs retiennent l'hypothèse d'un règlement de comptes.

SCIENCES

● *Le huitième vol de la navette spatiale américaine,* initialement fixé au 20 août, sera retardé de plusieurs jours. Il devrait avoir lieu, selon la NASA, entre le 23 et le 30 août. La raison de ce report n'est pas imputable à la navette spatiale elle-même mais au satellite géant de télécommunications T.D.R.S. que la navette avait mis sur orbite en avril. La NASA éprouve, en effet, de réelles difficultés à vérifier qu'il fonctionne bien et ces contretemps pourraient, s'ils se prolongent, entraîner un report de lancement d'un mois pour le laboratoire spatial européen Spacelab que la navette doit emporter le 30 septembre.

ÉDUCATION

L'INITIATION DU GRAND PUBLIC A L'INFORMATIQUE

Un départ difficile pour l'opération « vacances pour l'avenir »

Lancée officiellement le 7 juin dernier, l'opération « Des vacances pour l'avenir » prévoyait l'installation, dès le début de l'été, de deux cents centres d'accueil et d'initiation à l'informatique sur les lieux de vacances (*le Monde* du 9 juin). L'idée de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et du Centre mondial (1) qu'il préside avait reçu l'approbation du gouvernement, qui décidait de mobiliser d'urgence sept ministères et secrétariats d'Etat (2), l'Agence de l'informatique et la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Cinq sources de financement étaient impliquées (ministères de l'industrie et de l'éducation nationale, Agence de l'informatique, Centre mondial et DATAR). De nombreuses associations d'éducation populaire, centres et villages de vacances, maisons de jeunes, ont aussi participé à l'installation des deux mille micro-ordinateurs TO 7 de marque française livrés à cette occasion.

L'extrême rapidité de sa mise en œuvre et la multitude de partenaires concernés expliquent le relatif décalage entre le projet initial et sa réalisation. Dans plusieurs régions, les animateurs n'ont pu être recrutés en nombre suffisant, et les préfectures désignées pour centraliser l'information ne peuvent pas toujours renseigner utilement le public nombreux qui les sollicite. A Lyon, par exemple, aucun renseignement n'est disponible par téléphone à la préfecture de région.

La difficulté d'ouvrir les établissements scolaires pendant les vacances n'a pas toujours été surmontée : plusieurs ateliers prévus dans des collèges ou des lycées ne fonctionnent que partiellement ou pas du tout.

Dans deux lycées de Rennes, seuls deux stages, l'un début juillet, l'autre à la fin août, ont pu être organisés. Dans la région parisienne, deux centres seulement ont pu être ouverts par l'éducation nationale, l'un au lycée technique d'Aulnay-sous-Bois, l'autre dans une école primaire du premier arrondissement de Paris (voir ci-après), et le crédit de 100 000 F alloué par la DATAR n'a pu être utilisé en totalité. Les organisateurs soulignent cependant le succès des ateliers mis en service et la grande diversité du public, vacancier ou non, qui les fréquente. Une liste remise à jour des lieux d'implantation sera disponible au début du mois d'août au Centre mondial, qui procède actuellement à un premier bilan de l'opération.

(1) Centre mondial informatique et ressources humaines : 22, avenue Matignon, 75008 Paris. Tél. : (1) 268-11-00.

(2) Education nationale ; industrie et recherche ; commerce extérieur et tourisme ; temps libre, jeunesse et sports ; droits de la femme ; emploi : famille, population et travailleurs immigrés.

Un chômeur de cinquante-huit ans, deux enfants du quartier, un employé et son neveu de province, une institutrice et deux étudiants algériens. Ils se sont retrouvés tous, par cet après-midi torride, devant les cinq micro-ordinateurs « TO 7 » installés dans le réfectoire de l'école primaire de la rue de l'Arbre-Sec, en plein cœur de Paris. L'atelier, le seul à fonctionner dans un établissement scolaire de la capitale, à l'occasion de l'opération *« Un été pour l'avenir »*, est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription depuis le 20 juillet. En une semaine, une trentaine de personnes, toutes débutantes, ont poussé la porte, séduites par cette formule souple, et surtout avides de découvrir l'outil informatique.

L'employée de commerce de la rue de Rivoli s'initie au langage « basic », qu'elle compte utiliser *« pour gérer un stock »* mais aussi *« pour s'amuser »*. Aucun cours du soir n'étant adapté à ses horaires, elle fréquente l'atelier pendant les deux heures de fermeture du magasin d'optique où elle travaille. Patrice, onze ans, et son frère Yves, sept ans, eux, ont déserté le rayon de jeux électroniques de la Samaritaine pour les micro-ordinateurs installés dans leur propre école à l'occasion des vacances. Dès le second jour, le « Pictor », jeu où l'enfant construit des figures colorées sur un écran à l'aide d'un « crayon » électronique, a livré à Yves tous ses secrets. Son grand frère frappe consciencieusement sur le clavier voisin ses premières instructions en « basic ».

Olivier Faron, vingt-trois ans, normalien et agrégé d'histoire, responsable de l'atelier rémunéré par le ministère de l'éducation nationale, navigue avec aisance parmi ce public composite. Passionné par les applications de l'informatique à la recherche démographique et à l'enseignement, il a abandonné pour deux semaines sa thèse sur la population de Naples au XIXe siècle. Ses qualités d'animateur et son enthousiasme lui ont été fort utiles. Le jour où devait débuter le stage, il était tout seul dans le réfectoire. Les ordinateurs dormaient dans leurs cartons. Tandis que la ville de Paris installait les prises électriques indispensables, il posait chez les commerçants du quartier des affiches de sa confection annonçant l'ouverture de l'atelier, et alertait les radios locales.



« Les petites terreurs »

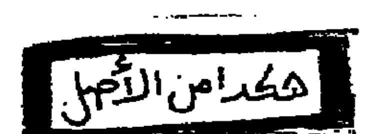
Depuis, on ne se bouscule pas vraiment derrière les consoles mais les cinq « TO 7 » ne restent jamais longtemps inutilisés. Olivier Faron souligne la *« passion »* et la diversité de ses stagiaires, des *« petites terreurs du micro »* mais aussi des *« artisans désireux de moderniser leur comptabilité »* sans oublier les parents qui n'imaginent plus l'avenir de leurs enfants en dehors de l'informatique. Dès leur arrivée, les volontaires reçoivent devant le tableau noir des rudiments de programmation, puis, rapidement, passent à la pratique sur machines : mise en mémoire de données, transposition d'un problème concret en langage informatique, utilisation des facultés ludiques de l'ordinateur. En inscrivant sur l'écran en toutes lettres des notes de musique, on peut en obtenir la restitution sonore au rythme et à l'octave choisis.

Une institutrice soucieuse de *« moderniser ses méthodes »* et sa fille font équipe avec un agent d'assurances venu avec son neveu de province qui ont aussi promis de revenir plusieurs fois. Un chef comptable au chômage, presque sexagénaire, préfère pianoter seul sur sa console en suivant le manuel d'utilisation. *« Ici, c'est humiliant,* confie-t-il. *Un gamin de onze ans est plus brillant que moi. Mais je dois absolument démontrer ma capacité d'adaptation aux nouvelles techniques. »*

Sur l'écran voisin, les stagiaires ont élaboré le programme *« Quel âge aurai-je en l'an 2000 ? »*, avec l'aide de l'animateur. Après avoir « entré » en mémoire son année de naissance, un élève de sixième obtient le résultat : *« X = 29 »* affiche instantanément la machine.

Mais en l'an 2000, songe Olivier Faron, le « basic » ne s'étudiera sans doute plus que comme une langue morte, et déjà *« au Japon les ordinateurs comprennent la voix humaine »*.

PHILIPPE BERNARD.



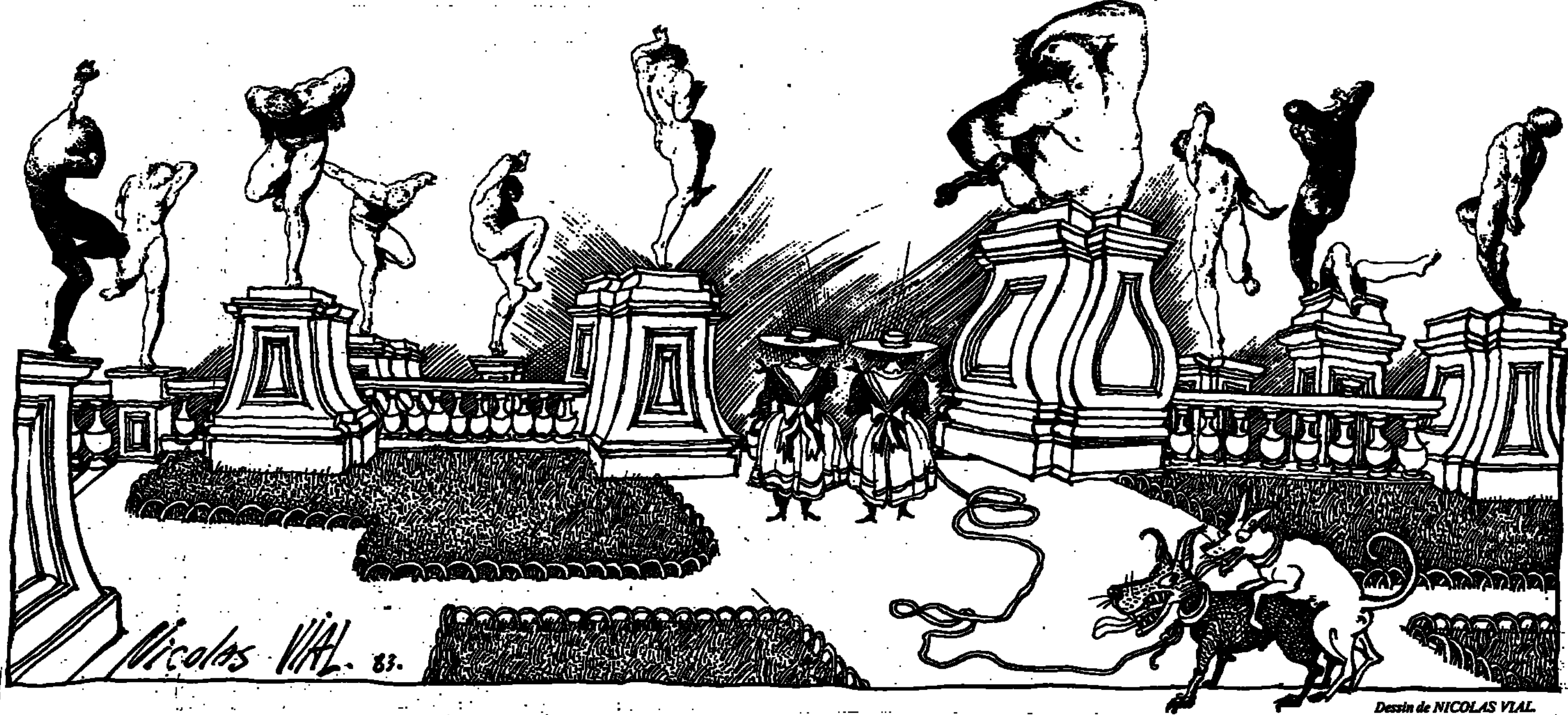
Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Rendez-vous de vacances

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ HOMOSEXUELLE A MARSEILLE

Près de la fête, loin du SIDA



Dessin de NICOLAS VIAL.

A QUOI reconnaît-on un participant à l'université d'été homosexuelle de Marseille ? A ceci notamment : habitué de la nuit et des lieux clos – s'il n'est pas autochtone, – le lundi il arbore généralement une carnation rappelant la porcelaine sanitaire ; dès le mercredi, il a viré à la teinte homard sortant du court-bouillon, et le dimanche, pour le gala de clôture, il présente un teint de vieux boucanier.

La « bronzette » fait partie du rite obligé de l'université d'été homosexuelle, la seule du genre. Mais on peut reconnaître ce participant à d'autres signes évidents : il a l'œil vitreux, l'élocution flottante (surtout s'il a fait partie des organisateurs) et un état général de fatigue qui n'est pas seulement dû à sa participation aux activités ludiques prévues dans le programme (et hors programme). Or s'il a été assidu, il a écouté vingt-huit conférences, assisté à quinze spectacles, participé à sept forums, transpiré à deux bals par trente degrés à l'ombre ; il a passé une nuit à la belle étoile et une nuit (blanche) à visionner des films homosexuels, sans parler des quatorze ateliers où il a appris à chanter en chœur, à masser les autres, à danser en mesure, à faire du mime, de la photo, à s'initier à la psychothérapie de groupe, et il est devenu incollable sur les maladies sexuellement transmissibles. En outre, le voilà fin prêt pour le prochain marathon, car il a couru de la faculté Saint-Charles à la Vieille-Charité, du Centre Bourse à la salle Saint-Georges pour finir très tard la journée sur le campus de la cité universitaire de Luminy, à l'autre bout de Marseille. On n'était pas là seulement pour s'amuser à l'université d'été homosexuelle style 1983. Même pour parler de « *L'orgie comme facteur de socialisation* », le professeur Michel Maffesoli, de la Sorbonne, était sérieux comme un pape.

Deux ans à peine ont passé, et pourtant comme il semble loin déjà le temps où le quotidien *le Méridional* couvrait l'événement de sarcasmes sous le titre « *Marseille, capitale de la pédérastie* » et craignait de voir la réputation de la ville entachée par la présence de cette « *université de la pédale* ». C'est un mot qui n'a plus cours. On dit « *gai* ». A la française. Sans cet « y » anglo-saxon dont certains affublent le mot alors qu'il est « *occitan du Moyen Age* », comme le précise le programme.

« *En réalité*, explique Jacques Fortin, l'un des piliers du G.L.H. marseillais et de l'organisation de l'université d'été, *l'emploi du mot « gai » nous épargne d'avoir recours aux connotations vulgaires ou péjoratives qui affublent les mots « pédé » ou « gouine » que nous n'employons qu'à « usage interne et par une sorte d'autodérision* ».

Pourtant à l'université d'été modèle 83, filles et garçons étaient séparés comme dans une cité universitaire, sauf en quelques points de rencontre mixtes. Les activités étaient spécifiques et les lieux où elles se déroulaient distincts. « *On ne le fera plus*, promet Odile Bouchet, chargée de la partie Lesbos de l'université. *C'était une idée des « radicales » (1), cette ségrégation. A l'usage, il y a eu une réaction massive des participantes contre les Lesbos. Autant il est nécessaire de se retrouver entre filles pour certains débats sur le corps ou le vécu homosexuel, autant cette séparation ne se justifie guère dans toutes les autres occasions. La quatrième université d'été sera mixte, c'est juré* ».

Cette décision aura, paraît-il, constitué l'un des points positifs du bilan. On a constaté, tout au long des débats, un désir de rencontre intersexe. « *A l'occasion des débats*, raconte Odile, *s'est fait jour un courant lesbien humoristique, « décoincé », insolent, pratiquant la mise en boîte, impensable voici quelques années.* » Cela s'est notamment illustré dans un événement significatif durant l'université de Marseille. Lors de la traditionnelle nuit à la belle étoile passée sur l'archipel du Frioul, on a vu autant de filles que de garçons, nus comme au premier jour de la création, jouer au ballon, bronzer et se baigner ensemble. Il paraît que cela n'allait pas de soi voici encore deux ans. Les « radicales » étendaient leur dégoût du mâle jusqu'aux homosexuels garçons. « *C'est un signe de déculpabilisation* », commente Odile Bouchet. « *On ne peut se pacifier sur le plan du corps sans accepter les autres*, ajoute Jacques Fortin. *La prise de position de notre propre image ne peut pas se faire dans le séparatisme.* »

Ce souci de dialoguer s'étend aujourd'hui au désir de contact avec le monde hétérosexuel : « *Pas de parole sociale s'il n'y a pas de parole commune lesbiennes-homos*, affirme Jacques Fortin. *Aujourd'hui, nous nous sentons assez solides pour débattre avec les autres.* »

Fini donc le seul combat pour la différence. On ne se bat plus que pour la spécificité. Finie également l'époque miroir où l'on vivait replié sur soi-même. C'est pourquoi sans doute s'est affirmé au cours des débats que le militantisme dur et pur avait vécu. « *Il se montre incapable de répondre aux demandes d'insertion des homos dans le débat social* », affirment les animateurs du mouvement. Par contre, le mouvement associatif est en plein développement. Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Ces deux questions ont sous-tendu une semaine de débats sur le mode de vie, la presse, le corps, etc., de l'université d'été, qui avait choisi pour fil conducteur le thème « *Vivre gai en Méditerranée* ». Pourquoi en Méditerranée ? Parce qu'il y a sur ses rivages une tradition historique de l'universalité, mais aussi par opposition au modèle clos qui « parcellise » le monde homosexuel. « *Chez eux, il y a les cuirs, les vieux, les jeunes, les pédés-samouraïs, et on ne mélange pas les genres*, explique Jacques Fortin, *avec ce que cette pratique sous-tend de racisme inavoué. Nous refusons cela et voulons apparaître comme une communauté marginale, certes, mais différenciée entièrement et finalement banalisée.* »

Le poids des maux

Comme les autres sociétés homos ? Voire. Il n'était que d'assister aux débats sur le fameux SIDA (syndrome immuno-déficitaire acquis) pour s'apercevoir bien vite du chemin qui reste à parcourir. Le traumatisme que provoque ce nouveau mal qui répand la terreur est tel qu'il a fallu prévoir une séance supplémentaire d'information autour de l'Association des médecins « gais » (A.M.G.), que préside le docteur Lejeune. Avec des mines allongées, on s'y passait le numéro d'un hebdomadaire qui connaît « *le poids des maux* » et qui titre carrément en couverture : « *La nouvelle peste. Elle est déjà en France cette maladie qui terrifie l'Amérique.* »

« *En France, on n'a dénombré que cinquante et un cas dont dix-huit seulement touchent des homosexuels*, rassure le président des médecins gais. *Qu'est-ce que c'est à côté des accidents de la route ou des ravages de l'alcoolisme ?* » Mais les questions angoissées fusent : « *Est-ce l'extinction d'une communauté qui se prépare ?* » Et un intervenant de rapporter des propos ahurissants : « *Hier, dans un bar, un gai m'a dit : « Cette maladie qui nous punit par » où l'on a péché.* » « *Vous pouvez vérifier*, dira un homosexuel belge. *Chez nous, ce sont seulement les homosexuels zaïrois qui sont atteints.* » « *Décidément*, grince un participant au débat, *on est toujours le nègre de quelqu'un.* »

Allons, c'est décidé, on va créer un comité de lutte contre le SIDA afin de réagir au « matraquage » des médias et d'atténuer le sentiment de culpabilité qui s'empare de la communauté.

Au début, c'était comme une espèce de défi, un gag. Il y avait des universités d'été du troisième âge, des femmes, pourquoi pas des homos, s'étaient dit les « pères fondateurs », qui sont toujours là et continuent à animer à Marseille le plus ancien groupe de France. C'était, pour eux, un moyen de se rencontrer au grand jour après une période de clandestinité. Aujourd'hui, c'est (presque) devenu une institution. L'université d'été est l'occasion d'une réflexion après des années de combat. L'événement, bien que conservant un aspect marginal (cinquante spectateurs extérieurs seulement au gala de clôture de Catherine Lara, pourtant offert au public) ne traîne plus après lui le parfum de scandale qui effrayait *le Méridional*. Avec une subvention de l'office municipal de la culture de Marseille (25 000 F) pour sa partie spectacle et une autre de 5 000 F de la part des affaires culturelles, l'université d'été homosexuelle est entrée dans les mœurs. Elle s'institutionnalise. Mais chez ses participants (fourchette d'âge 25-45 ans), on se garde de chanter victoire. « *On reste frileux*, avouent Jacques Fortin et Odile Bouchet. *On craint toujours un retour de bâton. Ce qui s'est passé à Berlin avant guerre nous reste en mémoire. Nous gardons un sentiment de fragilité. Disons simplement que nous avons connu un état de grâce de huit jours durant cette rencontre. C'est toujours ça de pris.* »

Et puis pareil rassemblement n'est-il pas, pour certains, l'occasion de parcourir un exceptionnel terrain de « drague » ? « *La drague fait partie du paysage des vacances*, reconnaissent les organisateurs, *et, en cela, les homosexuels ne se comportent pas différemment du reste du corps social. Mais*, poursuit Jacques Fortin, *pour participer à toutes les activités proposées il fallait débourser 100 F d'inscription, 350 F d'hébergement et 170 F pour les spectacles. Il y a maintenant des occasions moins onéreuses de draguer. Même pour un homo.* »

JEAN CONTRUCCI.

(1) Un avatar homosexuel des pétroleuses du type Women's lib., d'après ce que nous avons compris.

Une fondation du patrimoine homosexuel

L'université d'été homosexuelle, qui a eu lieu à Marseille du 10 au 17 juillet, a suscité la création d'une Association pour la Fondation du patrimoine homosexuel (1).

L'association, qui vient de déposer ses statuts, remarque que les biens des homosexuels, leurs objets, leur production intellectuelle et artistique, ne sont pas couverts par un système de protection juridique. Souvent les familles dissimulent ou dilapident ce patrimoine, ou bien l'isolement de l'homosexuel en entraîne la perte ou la disparition.

La Fondation du patrimoine homosexuel aura pour objet de constituer la « *mémoire des homosexualités* » sous forme d'un centre de documentation et d'archives regroupant les écrits, les collections, les œuvres d'art, les documents audiovisuels qui lui seront fournis par des dons ou des legs.

L'association se donne cinq ans pour collecter les fonds nécessaires (1 million de francs).

(1) M. Christian de Leusse, 17, rue des Phocéens, 13002 Marseille. Cotisation annuelle : 25 francs et versement d'un minimum de 125 francs pour la fondation.

LA MONTAGNE SUPERSTAR

Les cimes se vendent bien

LES Français demandent de plus en plus de marche à pied et de montagne. Malgré le contrôle renforcé des changes et la baisse du pouvoir d'achat, ils continuent d'acheter des trekkings dans le Karakorum (Pakistan) et des ascensions du Kilimandjaro (Tanzanie). Ils gravissent les aiguilles de Chamonix et marchent sur le G.R. 20 de Corse.

Dans cette vogue qui rejoint l'engouement des vacanciers pour une activité physique, on note des évolutions qui remettent en cause certaines traditions et notamment celle qui veut que le montagnard ou le marcheur soit un solitaire qui se débrouille par lui-même. En effet, on assiste à un rapprochement entre les guides de haute montagne et les organisateurs de voyages. Les premiers ont pris conscience qu'ils n'étaient pas les mieux armés pour négocier des tarifs aériens et pour persuader la clientèle de partir avec eux. L'exemple de Marc Testut et d'Emmanuel Schmutz, membres de la Compagnie des guides de Chamonix, est significatif. Ils viennent de s'associer avec le premier fabricant de voyages français, Jet Tours, qui vend dans son catalogue leurs trekking *autour du Toubkal (Maroc) et* au pied des Annapurna (Népal) : *« Nous n'avions pas l'impact suffisant, avec notre association Yak et Yeti, pour toucher les clients potentiels*, explique Marc Testut. *De leur côté, l'agence Jet Tours cherchait à développer des activités de trekkings. Nous avons donc conclu un accord pour des produits moyenne montagne à l'étranger. »*

D'autre part, les professionnels du tourisme découvrent que le guide de haute montagne est un atout indispensable pour la réussite d'une équipée sportive en altitude. Ils se sont aussi rendu compte que la montagne en France était un produit à exploiter. C'est ainsi que l'agence Terres d'Aventure a organisé des stages d'alpinisme pour les débutants comme pour les initiés dans les Alpes et dans les Pyrénées. Et la demande a suivi : trois cent vingt stagiaires en 1982, quatre cent quatre-vingt-quatorze en 1982, trois cent trente-trois inscrits pour 1983. *« Nous notons un net changement d'attitude à l'égard de la haute montagne*, note Daniel Popp. *Par le biais des randonnées au Mali ou au Hoggar, le marcheur découvre les plaisirs des pentes et demande des sommets. Nous avons ainsi permis en 1982 à cent dix clients de grimper à plus de 6 000 mètres d'altitude. »*

Comment évoluent les désirs de la clientèle ? *« Nous pensons que les randonnées dans des pays pas trop éloignés se vendront bien parce que la Finlande, la Grèce, l'Espagne ou le Maroc nous permettent de maintenir les prix de nos trekkings entre 4 000 et 8 000 F*, répond Marc Testut. *Surtout, il ne faut pas que nos produits fassent appel uniquement au muscle. L'idéal, c'est une marche au Cachemire, plus le Taj Mahal ou une randonnée au Laddakh, plus les monastères bouddhistes. La montagne plus la culture et la rencontre des habitants. »*

Qui achète la montagne ? *« La clientèle est extrêmement variée*, note Daniel Popp. *Les trekkings comportant une ascension atteignent vite le prix de 15 000 F pour trois semaines. C'est cher, mais ce ne sont pas que des gens aisés qui le choisissent. Nous vendons à des jeunes comme à des vieux ; à des jardiniers comme à des médecins ; à des grimpeurs comme aux débutants qui se demandent s'ils seront capables d'aller jusqu'au bout. Nous retrouvons la même diversité, que ce soit dans les Alpes pour des prix de stages oscillant de 1 950 à 2700 F ou dans le groupe qui part pour le Huascaran, au Pérou (13 500 F). Nous assistons à une véritable démocratisation de la montagne »*.

Difficile d'expliquer les raisons de ces évolutions qui tiennent à la mode, bien sûr, mais aussi au profond désir de renouer avec l'effort et avec la nature. *« La nature se rétrécit tous les jours*, dit Marc Testut. *L'aventure – la vraie – se fait de plus en plus rare. Je crois que les gens ont besoin de la montagne qui leur donne accès aux deux. Cela recoupe parfaitement notre vocation à nous, guides de haute montagne : notre métier, c'est l'aventure. Je me vois très bien traverser le Hoggar, randonner en Amazonie et gravir le Chimborazo. Avec des techniques un peu différentes, il s'agit de se déplacer dans un monde hostile en état de survie. Ouvrir sur ailleurs : c'est l'évolution naturelle de notre profession. »*

L'engouement pour la montagne n'ira jamais jusqu'à précipiter les foules dans ce monde dur et violent. On notera, certes, des affluences désagréables sur les sentiers de randonnée corses ou au refuge du Goûter sur le mont Blanc ou sur le chemin du Ghorepani, au flanc de l'Annapurna. Elles resteront limitées dans le temps comme dans l'espace. Les montagnes du monde resteront, avec les déserts et les mers, un sanctuaire où les amateurs de sensations fortes iront puiser leur content d'aventures. *On ne s'y bousculera pas.*

ALAIN FAUJAS.

★ Agence Jet Tours : toutes agences de voyages. Agence Terres d'Aventure, 3-5, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. (1) 329-94-50. Association Yak et Yeti, 27, chemin du Meten, Les Moussoux, 74400 Chamonix, tél. (50) 53-00-78.

Madame le ministre est dans la paroi

POURQUOI opposer le plaisir à l'effort ? Les adeptes de l'un et de l'autre se retrouvent de plus en plus nombreux chaque année dans les centres que l'Union nationale des centres sportifs de plein air (U.C.P.A.) a essaimés de l'Aber Vrac'h à Saint-Raphaël et du mont Lozère à Chamonix (1). En s'encordant à un guide de l'association, *le jeudi* 21 juillet, sous l'œil étonné des stagiaires de l'école d'escalade de Monetier-les-Bains (Hautes-Alpes) et des journalistes, le ministre du temps libre, Mme Edwige Avice, a voulu témoigner qu'il n'était *« pas besoin d'un talent exceptionnel pour faire du sport »*. Montrer aussi que chacun peut *« vaincre sa peur »* à condition de se sentir *« en parfaite sécurité »*.

L'hommage au sérieux des stages sportifs de l'U.C.P.A. mais aussi à l'esprit qui anime ses responsables était clair. Gérée conjointement par une quarantaine de fédérations sportives et d'associations de toutes sensibilités et par les pouvoirs publics, l'Union a su rester à la pointe de l'innovation sportive tout en conservant sa mission d'éducation à la vie collective. Les stagiaires de 1983 se font parfois tirer l'oreille pour participer au ménage ou à la vaisselle (une heure par *semaine au maximum*), même si ces « corvées » sont conservées, à la fois pour *« maintenir les prix au plus bas »* (2) et *« éviter les comportements de style hôtelier »*. Mais c'est en matière sportive que l'évolution des goûts et des mœurs est de loin le plus sensible, conduisant l'U.C.P.A. à une régénération permanente de ses méthodes et de son catalogue. Les sportifs recherchent toujours plus de sensations fortes, de difficultés techniques, constatent les moniteurs de l'association. Les adeptes de la planche à voile choisissent aujourd'hui le frisson du *fun board* (saut de vague) ou l'imprévu d'une sortie par gros temps. De même, à l'ivresse des cimes, les fans de l'escalade préfèrent parfois la difficulté technique d'une falaise ou d'un mur spécial implanté près des villes.

Parallèlement, l'apprentissage accéléré de quelques sports a attiré une nouvelle frange du public, auparavant rebutée. La méthode « ski évolutif » expérimentée et généralisée par l'U.C.P.A. permet aux débutants d'apprécier très rapidement la neige.

Un laboratoire de pédagogie active

A partir de cet été, tous les stagiaires du centre de parachutisme de Bergerac (Dordogne) effectuent leur premier saut le jour même de leur arrivée. De même, grâce à l'introduction de petits chevaux camarguais équipés de selles creuses, les apprentis cavaliers se font plaisir très rapidement.

Qu'ils soient des sportifs entraînés ou des citadins avides de plein air, les stagiaires ne rencontrent pourtant à l'U.C.P.A. qu'une seule pratique sportive. Pour Mme Monique Mitrani, présidente de l'Union, l'éternel débat entre « sport d'élite » et « sport de masse » ne soulève en fait qu'un *« faux problème »*. L'objectif de l'U.C.P.A. est de faire rimer pour tous « sport » avec « plaisir » mais aussi avec « sécurité » loin des préjugés et des comportements stéréotypés. *« Aucune sensation n'est ridicule »*, précise M. Jacques Lastenne, délégué général.

Véritable laboratoire de pédagogie sportive, l'U.C.P.A. fonctionne aussi comme un baromètre qui doit anticiper ou du moins suivre de très près les goûts du public. Le ski, le nautisme et le tennis restent en tête de la demande, mais le vol à voile et le golf, introduits en 1982, ont connu un succès inattendu. C'est aussi la *« souplesse pour répondre aux besoins »* de cette association, son aptitude à distinguer la mode passagère de l'engouement durable pour tel ou tel sport que Mme Avice a soulignées à Serre-Chevalier après avoir quitté son baudrier d'escalade. Un atout supplémentaire pour l'U.C.P.A., qui se flatte, d'autre part, d'atteindre un taux de remplissage annuel moyen de 90 % dans ses centres et dont les finances ne *dépendent de subventions qu'à hauteur de 5 %.*

PHILIPPE BERNARD.

(1) 60 000 stagiaires en 1973, 140000 en 1982.

(2) Par exemple : 1050 F pour une semaine de plongée sous-marine, 830 F pour une randonnée pédestre d'une semaine.

L'escalade, école de vie

A LA fin du mois de mai, se sont déroulées, à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, des journées d'études consacrées à « l'enfant, la montagne et l'escalade », thème qui très vite a été étendu à l'ensemble des activités de pleine nature.

Des responsables des ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports : fonctionnaires, éducateurs, enseignants, animateurs, accompagnateurs, guides de montagne... participaient à ces journées qui avaient été préparées par le Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, l'Union nationale des centres de plein air, la Fédération sportive et gymnique du travail, la Fédération française de la montagne, tous organismes – CEMEA, U.C.P.A., F.S.G.T. F.F.M. – qui, parmi d'autres, s'occupent de ce qu'il est convenu d'appeler le « temps libre ». Mais aucun enfant. Pourtant, même si ces activités tendent aujourd'hui à concerner tous les âges de la vie et toutes les couches sociales, ce sont bien les enfants qui durant ces trois journées ont été au centre des préoccupations de tous, enfants qui, sauf s'ils ont la chance d'avoir des parents « dans le coup », sont à peu près exclus de ce qui apparaît comme une sorte de luxe.

Outre quelques exposés magistraux, de nombreuses expériences ont été présentées. Ainsi de l'école de montagne autrichienne créée et dirigée par le guide Friz Moravec, qui, depuis une vingtaine d'années, initie des enfants de dix à treize ans à l'approche du terrain de la montagne, moyenne et haute, au cours de stages d'une semaine.

Si, en France, nulle expérience de ce type n'a été conduite, il en est d'autres bien plus récentes qui ont surpris par leur diversité et leur forme. Ainsi de cette colonie de vacances de la ville de Montreuil au Collet d'Allevard, où durant plusieurs étés, à l'initiative du guide Jean Dohen, tous les enfants, sans aucune discrimination, ont reçu une initiation à la pratique autonome de l'escalade et de la montagne. Ainsi également de ce lycée d'enseignement professionnel de Corbeil, où, sans grands moyens, quelques professeurs ont, avec l'aide de leurs élèves, aménagé un mur de gymnase en structure d'escalade, probablement une première du genre dans un établissement scolaire.

Pour être moins spectaculaires, d'autres actions n'en étaient pas moins enrichissantes : sorties régulières en moyenne montagne, notamment dans les Pyrénées ou les Alpes, séance d'escalade à Fontainebleau ou ailleurs sur de petites falaises, voire sur ces murs ou blocs « artificiels » qui commencent à fleurir ici ou là en divers lieux, parfois au cœur même des cités. Initiatives d'un petit groupe, voire d'un seul individu, même si elles se déroulaient au sein de clubs, associations ou établissements scolaires, initiatives souvent conduites pendant les vacances, les mercredis et dimanches, ou même au cours de la semaine dans le cadre régulier du programme de telle ou telle école.

Le fait que ces diverses expériences aient pour la première fois été présentées en un lieu unique, et dans une aussi vaste arène, a permis *de mesurer d'un seul coup* ce qu'elles avaient de commun, et de prendre conscience du rôle central qui, lorsqu'elles sont bien conduites, pouvait être le leur dans l'éducation des enfants et adolescents aujourd'hui. Il ne s'agit plus désormais de loisir. Ou si l'on veut continuer à employer ce mot, il faudra lui donner un sens moins futile que celui qui lui est attribué depuis plusieurs années.

On ne pouvait manquer de remarquer le contraste entre l'enthousiasme manifesté au cours de ces rencontres et la morosité, la lassitude, le découragement, voire l'écœurement, que l'on a pu observer lors des diverses réunions qui, dans la perspective des réformes du système *éducatif, ont eu lieu* au cours de l'année, notamment dans les collèges, où, tout le monde le sent bien, la confusion présente ne peut plus durer. L'école qui fut voulue vers la fin du dix-neuvième siècle pour mettre fin à l'analphabétisme – objectif qui d'ailleurs garde aujourd'hui encore toute son actualité – tourne à vide, n'étant plus en prise sur les réalités de notre monde en mutation rapide et profonde.

Les activités de pleine nature – et plus particulièrement l'escalade et la montagne – pourraient-elles contribuer à réduire un tel décalage ? Nul ne semblait en douter à Chamonix. En quoi précisément ? Essayons de le dire en quelques mots. D'abord, par le milieu où, par définition, elles se déroulent, ces activités sont les mieux à même de donner aux citadins que nous sommes progressivement presque tous devenus, même si nous vivons à la campagne, un étroit contact avec la nature, ses cycles et rythmes, univers hors duquel il semble difficile de bien comprendre la vie dans ce qu'elle a de plus élémentaire et essentiel. Ensuite, du fait de la coupure entre le milieu scolaire et la vie courante, l'enfant ne sort pas armé de l'école pour affronter un monde devenu dangereux, même dans les moments les plus paisibles de la vie *quotidienne*. Enfin, découvrir le monde de la verticale introduit dans l'existence une nouvelle dimension qui, au-delà de son utilité pratique, peut avoir des prolongements insoupçonnés.

Alphabétiser le corps

Horizons nouveaux où responsabilité, esprit d'initiative, lucidité, sens de l'économie et de la mesure, partage entre la décision individuelle et collective, prennent une signification fort concrète ; où une exacte appréciation de ses capacités, donc de ses limites, est un impératif de la première heure et un préalable à *l'exercice de la liberté* qui n'est qu'un long effort ; où tolérance, respect d'autrui et entraide ne signifient pas faiblesse mais accomplissement ; où l'égalité ne peut être confondue avec égalitarisme, et savoir dire non constitue ultimement le summum de l'art. En un mot, initiation à l'écologie, entendue ici comme effort global et fondamental d'intelligence de l'essentiel. Un long et patient apprentissage. Tout un style de vie. Et un programme d'action.

En 1881, en réponse aux défis d'alors, l'école est devenue obligatoire pour tous et donc gratuite. Exactement un siècle plus tard, en 1981, aux premières Assises de la montagne à Grenoble, a été formulé un principe auquel tous les participants des journées d'études de Chamonix semblaient plus ou moins implicitement souscrire : le droit pour tous au mouvement dans la nature. Pour que ce droit devienne effectif et que l'on ne trouve plus à l'avenir dans notre société de véritables « analphabètes corporels » – belle expression de Louis Louvel – et nous ajouterions volontiers, ni d'aveugles écologiques, que le système éducatif prenne en compte ce principe. Et en tire toutes les conséquences. Au-delà de l'épanouissement de nos enfants, il y va tout simplement de la survie de notre espèce.

HENRI AGRESTI,
Guide de haute montagne.

Plaisirs de la table

Adresses d'août

ENCORE des restaurants ouverts en août à Paris :

Un vrai pactole ! L'enseigne ne ment pas, et Roland Magne est un cuisinier de sagesse autant que d'imagination. La bouillabaisse en gelée est royale. A midi, un très bon prix fixe, 145 F s.c. (fromage et dessert), parking en face.

★ *Le Pactole*, 44, bd Saint-Germain (5ᵉ). Tél. : 633-31-31.

Ces messieurs de l'édition se retrouvent, avec leurs auteurs, au Récamier. Terrasse piétonne et cuisine de tradition bourguignonne avec, pour temps chauds, des plats de fraîcheur (notamment de poissons). Belle cave. Personnel singulièrement aimable. Très bons desserts. Petits pains Poilâne.

★ *Le Récamier*, 4, rue Récamier (7ᵉ). Tél. : 548-86-58.

Un coin personnalisé, et qui attire les étrangers aimant rêver, fourchette en main, face à Notre-Dame ; c'est bien aussi une attraction pour Parisiens avertis. D'autant que, contrairement à l'accoutumée, on mange fort bien ici. Une cuisine inventive, une belle cave (de prix honnêtes), une climatisation (qui console des bûches absentes, de l'hiver, dans les cheminées). De l'assiette russe au sauté d'agneau aux raisins verts, régalez-vous !

★ *La Bûcherie*, 41, rue de la Bûcherie (5ᵉ). Tél. : 354-78-06.

Le vin de Montrecul ? N'y voyez rien de grivois. C'est là un « climat » de Bourgogne, aux faubourgs de Dijon, dont parlait déjà Bertall en 1878 dans son *Voyage autour des vins de France*. Charles Quillardet, vigneron, en réserve la meilleure part au Bourguignon Gilbert Drouelle, et vous découvrirez ce vin en sa Dariole, accompagnant des plats de saison tel le ravigoté de pied et tête de veau et bien d'autres. Au rez-de-chaussée, *le Bistro 49*, aux déjeuners à 80 F, vin compris.

★ *La Dariole*, 49, rue du Colisée (8ᵉ). Tél. : 225-66-76.

Galanterie gourmande. De la salade de langoustines au damier de bar et saumon à la vapeur, de l'embeurrée de choux aux desserts (ah ! ce mille et une feuilles !) la cuisine ici garde un petit côté patricien reflété par le service. Bonne carte des vins. Passez par le bar histoire de bavarder avec Jean-Marie et sa bien jolie caissière (en buvant un verre, bien sûr !). N'oubliez pas, aux dîners, un menu très confortable à 130 F.

★ *Le Mercure galant*, 15, rue des Petits-Champs (1ᵉʳ). Tél. : 297-53-85.

Aux déjeuners seulement ! Oseriez-vous, à la maison, demander que l'on vous mitonne des tomates farcies, un hachis Parmentier, un bœuf aux carottes ? Et oseriez-vous les commander dans n'importe quel restaurant ? Non, mais il y a *La Vieille !* En vérité, cette petite maison aux immuables plats aujourd'hui majeurs (Adrienne est au fourneau depuis vingt ans) fait le plein de connaisseurs sérieux. Mais, le soir, Adrienne va voir les copains et se repose !

★ *Chez la Vieille*, 37, rue de l'Arbre-Sec (1ᵉʳ). Tél. : 260-15-78.

De La Villette aux Ternes, la viande. Car Alain Donnard, ancien de chez Dagorno, est venu s'installer ici et, pour que nul n'ignore qu'il a un faible pour préparer la bonne viande, il la proclame « sa » cuisine, du bœuf à la ficelle à la daube d'agneau, du foie de veau au xérès au marbré de ris de veau. Mais vous pourrez débuter le repas par un poisson cru ou cuit, bien apprêté et bonnement arrosé.

★ *Ma Cuisine*, 18, rue Bayen (17ᵉ). Tél. : 572-01-36.

Jeanine est revenue ! Oui, Jeanine Coureau est revenue chez elle, et le monde de ses chimères gourmandes vogue de nouveau vers la qualité et la gentillesse. D'autant qu'un bon pâtissier est venu s'intégrer à la cuisine.

★ *Le Monde des chimères*, 69, rue Saint-Louis-en-l'Ile (4ᵉ). Tél. : 033-45-27.

LA REYNIÈRE.

Et les classiques !

Ouvertes en août, ces solides et classiques maisons de notre bonheur de vivre à table : le *Fouquet's*, terrasse reine des « Champs » (723-70-60) ; les *Deux Pruniers* rue Duphot, (260-36-04) la maison mère et, sous sa cascade, le plaisant *Prunier Élysées* (562-26-51) ; *Drouant* (742-56-61) ; *Baumann-Ternes* et ses choucroutes (574-16-66) et le sourire d'Andrée Baumann ; *Chez Edgard* étalant ses tables au long de la rue Marbeuf (720-51-15) ; la *Taverne Kronenbourg* et ses flonflons noctambules (770-16-64), sans oublier les *Barrières* de Claude Verger, les *Bistrots* (de Paris et Romains) et, à La Villette, le *Cochon d'Or* (607-23-13) et les *Deux Taureaux* (607-39-31). Avec aussi les poissons de *Le Duc* (320-96-30).

L. R.

Philatélie

Nº 1 802

MONACO : deuxième partie du programme 1983 *(suite)*.

Pour le début de nos informations, voir *le Monde* du 16 juillet, page 11.

● – Série commémorative « Les arts » :

4,00 F, 500ᵉ anniversaire de la naissance de Raphaël, le *Portrait de jeune homme* (musée du Louvre) ;

4,00 F, Centenaire de la naissance de Maurice Utrillo, « Passage Cottin » (Musée national d'art moderne).

Les deux gravés par Georges Betemps.

3,00 F, 150ᵉ anniversaire de la naissance de Johannes Brahms, Requiem ;

3,00 F, 125ᵉ anniversaire de la naissance de Giacomo Puccini, « Madame Butterfly ».

Les deux timbres dessinés par Pierrette Lambert et gravés par Eugène Lacaque. *(A suivre.)*

◆ RECTIFICATIF. – Pour le « retrait de timbres » annoncé dans notre chronique nº 1799, du 9 juillet, « pour le 5 avril », il faut lire 9 septembre.

● POLYNESIE FRANÇAISE : « Chapeaux en Polynésie », 11 fr., 13 fr., 25 fr., 35 fr., Offset, S.N. Cartor, d'après S. Sylvain.

● ZAMBIE : Série des « fleurs », 12 n., eulophia cucullata ; 28 n., kigelia africana ; 35 n., protea gaguedi ; 50 ngwee, leonotis nepetifolia. Bloc-feuillet avec les quatre timbres (dentelés).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **65100 Lourdes** (place Marcadal, « Destarac »), *le 15 août*. – Pèlerinage de S.S. Jean-Paul II.

⊙ **51000 Châlons-sur-Marne**, *du 27 août au 3 sept.* – 37ᵉ Foire exp.

⊙ **25000 Besançon** (palais de Granvelle), *les 3 et 4 sept.* – 4ᵉ Exposition internationale de philatélie musicale. Prix A. Massari, H. Berlioz.

⊙ **13700 Marignane** (château, cours Mirabeau), *les 3 et 4 sept.* – 20ᵉ Anniversaire jumelage.

⊙ **57600 Forbach** (place du Marché), *le 4 sept.* – 9ᵉ Jnée Fédér. européenne des Mineurs sidérurgistes.

En bref...

● BENIN : Champ pétrolifère de Seme, 125 fr., Maquette Ph. Sampoux. Offset, S.N. Cartor.

● CAMEROUN : Onzième anniversaire de la République Unie du Cameroun, 60 fr., portrait du président Paul Biya. Dessins de J.-P. Veret-Lemarinier. Offset, S.N. Cartor.

● DJIBOUTI : « Hommes célèbres », deux timbres P.A., 180 fr., Martin Luther King ; 250 fr., A. Nobel. Maquettes de J.-P. Veret-Lemarinier. Offset, Edila.

● GABON : Journée mondiale des Télécommunications, 90 fr., Maquette de Louis Arquer. Offset, Edila.

● MALI : « Artistes maliens », 200 fr., Sissoko, griot ; 300 fr., Batourou



Sekou Kouyate, virtuose de la kora. Maquettes de O.M. Diallo. Offset, Edila.

● WALLIS ET FUTUNA : exposition philatélique internationale « Bangkok 83 », dont le sujet est « Art Thaï-Laque-XIXᵉ siècle », 92 francs. Taille-douce, Périgueux. Dessin et gravure de René Quillivic.



● WALLIS ET FUTUNA : année préolympique, valeur « poste aérienne » (très confidentiellement), 250 francs, javelot. Taille-douce, Périgueux. Dessin et gravure de Georges Bétemps.

ADALBERT VITALYOS.

Hippisme

Les deux forçats de la gloire

JOURS de paradoxes. On attendait l'ascension au zénith d'une nouvelle étoile ; elle ne s'est guère hissée au-delà de l'horizon. Par contre, un astre qu'on croyait mort s'illumine à nouveau d'un éclat exceptionnel.

L'étoile à l'orbite alanguie est *Masarika* ; le ressuscité, *Idéal du Gazeau*.

Yves Saint-Martin, jockey de *Masarika*, ne tarit pas d'éloges à l'égard de celle-ci. Déjà avant qu'elle ne débute, au mois de mai, sur ses impressions d'entraînement, il assurait qu'on allait le voir en selle cette année sur une pouliche phénomène. Dimanche soir, après la victoire étriquée du « phénomène » dans le prix Robert-Papin, il confirmait que *Masarika* était à ses yeux « *la meilleure deux-ans* » de toute sa carrière. Assurance destinée à renforcer le moral d'un propriétaire (en l'occurrence l'Aga Khan) qui, après l'enlèvement de son étalon vedette *Shergar*, et une série de médiocres performances de ses « trois-ans », aspire à voir s'éclairer l'horizon ? Perception par le cavalier, dans la communion qui s'établit entre lui et son cheval, de qualités encore inexprimées et que, par conséquent, les jumelles n'ont pu déceler ?

Faisons grâce à la nouvelle étoile, jusqu'à la pleine lune du prix Morny dans un mois, et, pour l'heure, laissons un point d'interrogation sur la seule petite demi-longueur que les juges ont affichée entre elle et le second, l'anglais *Superlative*, demi-longueur au demeurant optimiste, car l'intervalle ne nous a guère paru dépasser l'encolure (le tableau d'affichage souhaiterait-il, aussi, mettre du baume hippique au cœur de l'Aga Khan ?).

On croyait *Idéal du Gazeau* sur le déclin. Il n'avait pas franchi une seule ligne d'arrivée en vainqueur depuis son second Prix d'Amérique, en janvier dernier. Battu à Cagnes, à Turin, à Bordeaux, il avait même renoncé, en avril, à une expédition à Stockholm.

Explication alors avancée : il souffrait d'une petite fêlure d'un métacarpien nécessitant l'éloignement de l'entraînement. Puis les premiers estivants de Saint-Jean-le-Thomas (Manche) avaient revu, sur la plage, l'inoubliable image montrée une fois par la télévision : le petit cheval noir aux jambes bleues (1), trottant, tous crins au vent, dans l'écume des dernières vagues, sur fond de mont Saint-Michel. Il l'avait croisé, dans les rues du village, escorté par les enfants, venant quémander au retour de la promenade son morceau de sucre quotidien à la fenêtre de l'Hôtel de la Plage. Allons, il pouvait à nouveau tenter l'aventure américaine...

Il l'a tentée et réussie. *Idéal du Gazeau* a gagné à Rosevelt Raceway son troisième championnat du monde des trotteurs, devant le suédois *Legolas* et l'autre concurrent français sélectionné pour la course : *Ianthin*. Victoire aisée : deux longueurs d'avance sur *Legolas*.

« *Il aurait pu faire un tour de plus à la même vitesse, sans se fatiguer* », commentait à la télévision américaine le driver Eugène Lefèvre.

Jamais depuis un quart de siècle que le championnat du monde existe un cheval ne l'avait remporté trois fois.

Mais à l'éclat unique de la réussite se mêle de l'amertume. C'est contraint et forcé qu'*Idéal du Gazeau* est allé conquérir une troisième fois les lauriers américains et qu'à neuf ans, ayant établi le plus beau palmarès qu'on puisse imaginer, il continue de trotter de piste en piste, comme s'il lui restait quelque chose à prouver : les grands haras le répudient comme étalon. Prodigieux cheval de course, il n'est pas assez bien né, aux yeux de certains éleveurs (il est par *Alexis III* et une fille de *Loiron D*) pour être un grand étalon.

Ils sont deux chevaux français, actuellement, à connaître des destins identiques : *Idéal du Gazeau* chez les trotteurs ; *The Wonder* (par *Wittgenstein* et une fille de *Lanark*) chez les pur-sang. Ce sont des forçats de la gloire. Egalement bons et également dédaignés, ils sont condamnés à rester à l'entraînement à un âge où de beaucoup moins bons ont déjà accédé à la retraite depuis longtemps. Tous deux ont pris le chemin de l'Amérique : *Idéal du Gazeau* court à nouveau ce soir même à New-York ; *The Wonder*, qui vient de gagner une grande épreuve en Californie, se prépare pour l'Arlington Million, à Chicago, fin août. Objectif évident de ces expéditions américaines : voir s'ouvrir là-bas, quand celles d'Europe restent closes, les portes d'un grand haras. Mais même l'Amérique, qui a le culte des réussites à la force des poignets ou des boulets, boude les deux champions.

Une tradition de l'élevage est qu'il y a des « familles à étalons ». Parallèlement à la qualité démontrée en course existerait, dans certaines lignées mâles, une sorte de mystérieux fixateur qui serait nécessaire à la transmission de cette qualité. Hors ces lignées, les chances de réussite au haras seraient très faibles.

Essayer de démontrer le contraire serait un pari de longue durée et qui pourrait être ruineux. Chaque grand éleveur en reste donc à la tradition.

Idéal du Gazeau et *The Wonder* font les frais de celle-ci. A l'inverse, les ressortissants de la lignée de *Northern Dancer*, actuellement la plus illustre dans le monde, s'arrachent avant même qu'ils aient posé un sabot sur une piste. On sait (*le Monde* du 23 juillet) qu'aux ventes du Kentucky l'un d'eux a été déclaré adjugé à 10,2 millions de dollars. Les enchères pour les *Northern Dancer* et les *Nijinsky* (un fils de *Northern Dancer*) ont fait monter à 501 495 dollars (en hausse de 48 % par rapport à 1982) le prix moyen de chacun des trois cents yearlings déclarés adjugés. Principaux acheteurs : les fils de l'émir de Dubaï. L'un d'eux, Cheikh Mohamed Al Maktoum, a acheté pour 28,67 millions de dollars de poulains (plus de 20 milliards de centimes...). Nous aurons l'occasion de reparler de ces rois mages du marteau d'ivoire : ils seront présents, les prochaines semaines, aux ventes de Newmarket, peut-être à celles de Deauville.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Idéal du Gazeau* court les jambes bandées de bleu, couleur de sa casaque.

Jeux

échecs N° 1031

UN TYPE DE SCHÉMA

(Tournoi international de Frunze, 1983)

Blancs : S. DOLMATOV
Noirs : V. BAGUIROV
Défense Grunfeld.

1. ç4	Cf6	19. gxf7+	Rh8 (l)
2. Cç3	d5	20. Fxh7 (m)	Cf8
3. çxd5	Cxd5	21. Dd3!(n)	Fh6
4. d4	g6	22. Dh3!!(o)	Fxg5
5. é4	Cxç3 (a)	23. Fg8+	Rg7
6. bxç3	Fg7	24. Tf3 (p)	Ff4 (q)
7. Fa3 (b)	Cd7	25. Tg3	Dd8
8. Cf3	ç5	26. f4	Ff5
9. Db3 (ç)	0-0	27. Dh2 (r)	Cg6
10. Fd3 (d)	b6 (é)	28. fxg5	Rf8
11. Td1!	é6	29. Dh6+	Ré7
12. 0-0	Dç7	30. Txf5!	éxf5
13. é5!! (f)	Fb7	31. Dxg6	Th1+
14. Cg5!	Tf-ç8 (g)	32. Rh2	Th6
15. Db1! (h)	Ta-b8	33. é6	Rd6 (s)
16. h4	b5 (i)	34. Dxf5	çxd4
17. h5!	b4	35. çxd4	aband. (t)
18. hxg6!! (j)	bxa3 (k)		

NOTES

a) Une interversion de coups a transformé le « début anglais » en une « défense Grunfeld ».

b) Une variante peu jouée par rapport à 7. Fç4 et 7. Cf3, considérée comme peu dangereuse pour les Noirs, la contre-attaque fondamentale ç7-ç5 n'étant retardée que peu de temps.

ç) Pare la menace 9..., çxd4; 10. çxd4, Da5+.

d) Le F-R blanc doit venir en d3; en effet, après 10. Fé2, çxd4; 11. çxd4, Cf6 les Noirs prennent l'avantage.

é) Les théoriciens recommandent, à ce stade, la suite 10..., Dç7; 11. 0-0, Tb8 menaçant 12..., b5 qui met sérieusement en question la formation choisie par les Blancs (Fa3-Db3-Fd3). Le coup du texte est imprécis.

f) Un très fort coup qui prive les Noirs de contre-jeu tout en donnant aux Blancs de belles perspectives sur les cases blanches et sur l'aile -R, via h4-h5. Un schéma classique dans une position de ce type.

g) Menace 15..., ç4.

h) On peut déjà percevoir quelques vibrations au-dessus du complexe é6-f7-g6-h7.

i) Les Noirs semblent insouciants et surestiment leur position qui était encore tenable après 16..., Dç6; 17. Fé4, Da4.

j) Les Blancs sont arrivés les premiers et conservent l'initiative.

k) Pratiquement obligés de gagner le Fa3, les Noirs, à juste titre, refusent d'entrer dans la variante 18..., hxg6; 19. Fxg6!!, fxg6; 20. Cxé6, Db6; 21. Dxg6 ou x20..., Dg6; 21. d5.

l) Et non 19..., Rf8?; 20. Cxé6+ et 21. Cxç7.

m) Avec trois pions pour la pièce et une attaque agréable.

n) Menace 22. Dh3 avec gain immédiat.

o) Sacrifiant une deuxième pièce.

p) 24. f4 semble également fort.

q) Une défense insuffisante. Dolmatov prévoyait 24..., Ff4!; par exemple : 25. Dh4, Cg6 ; 26. Df6+, Rf8 ; 27. Dxg6, çxd4; 28. çxd4, Fa6!; 29. Tf3, Dç1!! une réplique convaincante. Les Blancs ont, cependant, encore à leur disposition, au lieu de 29. Tf3, 29. Tg3!!, Fxg3; 30. Dh6+, Ré7; 31. f8=D+!!, toujours selon les commentaires de Dolmatov, Txf8; 32. Dg7+, Rd8; 33. Dxf8+, Rd7; 34. Fxé6+!, Rxé6; 35. Df6+, Rd7 (ou 35..., Rd5; 36. Df3+, Ré6; 37. d5+); 36. Dxa6, Fh4; 37. Dxa3, restant avec quatre pions pour la pièce et une position supérieure, probablement suffisante pour le gain, compte tenu, en outre, de la précarité de la situation du R noir.

r) Après ce retrait de la D, les Noirs sont perdus, n'ayant aucune défense satisfaisante.

s) Si 33..., Txé6; 34. f8=D+; 35. Dxé6+.

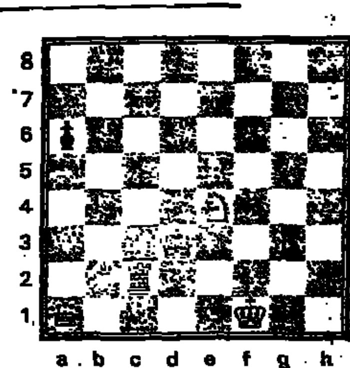
t) En jouant 35..., Rç7, les Noirs préférèrent abandonner, les cinq pions de plus des Blancs étant décisifs.

★ Les solutions des études 1030 et 1031 paraîtront dans le prochain « *Monde des loisirs* ».

ÉTUDE

A. FROLOVSKY

(1983)



BLANCS (4) : Rd3, Tç2, Cé4, Pb2.

NOIRS (3) : Rf1, Da1, Pa6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1029

LA SURCOUPE DANGEREUSE

Dans cette donne d'un match entre les Israëliens et les Français, il fallait compter jusqu'à onze pour trouver la bonne ligne de jeu, et ensuite il ne fallait pas se tromper sur la distribution.

♠ –
♡ A 10 8 4
♢ R 10 9 8 7 4
♣ R D 6

♠ R D 9 5
♡ 7 5 3
♢ D V 5
♣ A 8 2

♠ A V 10 7 3
♡ D V 9 6
♢ 6 2
♣ 5 3

♠ 8 6 4 2
♡ R 2
♢ A 3
♣ V 10 9 7 4

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Mari	Shofel	Perron	Frydrich
–	♣♢	1 ♠	passe
2 ♢	passe	2 ♠	3 ♣
3 ♠	5 ♣	passe	passe...

Mari, en Ouest, ayant entamé le Roi de Pique, *comment Sud (Frydrich) aurait-il pu gagner* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse :

A cause des Piques il n'était pas possible de battre atout et d'exploiter les Carreaux. Il fallait donc essayer de couper trois Piques afin de faire au total trois atouts du mort et quatre de la main (en plus des As et Rois de chaque couleur rouge).

Ainsi, après avoir coupé le Roi de Pique avec le 6 de Trèfle, Frydrich joua le Roi de Carreau, ensuite le 4 de Carreau pris par l'As, puis il coupa une deuxième fois Pique, et il joua Roi de Cœur, As de Cœur et Cœur coupé du 4 de Trèfle, enfin *il coupa un troisième Pique* avec le Roi de Trèfle.

Après avoir fait huit levées, on voit qu'il suffit de couper un Carreau avec le 7 de Trèfle pour faire avec lui trois atouts et gagner le contrat. Mais il y avait un danger d'être surcoupé par le 8 de Trèfle, et *il fallait deviner dans quelle couleur rouge Ouest avait encore une carte.* Ouest, qui avait fourni le Valet de Carreau au deuxième tour, avait-il encore un Carreau ?

Finalement le déclarant décida de jouer le 10 de Cœur du mort et, quand il vit Perron fournir la Dame de Cœur, il estima que sa meilleure chance était de défausser son quatrième Pique ; mais Ouest jeta lui aussi son dernier Pique ! Alors, Perron joua l'As de Pique coupé par le Valet de Trèfle que *Mari refusa de surcouper* pour assurer deux levées d'atout avec A 8 2.

Le grand chelem de Lukacs

Cette donne publiée par le regretté expert israélien Paul Lukacs a été jouée en partie libre. Même avec les mains adverses cachées, le déclarant doit faire treize levées.

♠ 3 2
♡ D V 10 9 6
♢ V 10 8 6
♣ 6 3

♠ D
♡ 2
♢ 9 5 4 3
♣ D V 10 8 5 4 2

♠ V 10 9 6
♡ 8 7 5 4 3
♢ –
♣ A R 9 7

♠ A R 8 7 5 4
♡ A R
♢ A R D 7 2
♣ –

Ann : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 SA	passe
3 ♢	passe	4 ♢	passe
7 ♢	passe	passe	passe

Ouest entama la Dame de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Sur l'ouverture de l'ancien Deux Fort de Culbertson (qui était forcing de manche) la réponse de « 2 SA » était négative ; ensuite les enchères étaient tout à fait logiques.

Avec l'ouverture de « 2 Trèfles » (forcing de manche) les annonces auraient été les mêmes à partir du second tour : 2 ♣ - 2 ♢ - 2 ♠ - 2 SA - 3 ♢ - 4 ♢ - 7 ♢.

Le seul problème est de savoir si, sur « 3 Carreaux », Nord ne doit pas plutôt dire « 3 Cœurs » pour montrer sa couleur et gagner un palier d'enchère.

Rappelons, d'autre part, que le Deux fort américain (préconisé par Culbertson, puis par Goren) était d'un emploi trop rare et que, même aux Etats-Unis, il est de plus en plus remplacé par l'ouverture de « 2 Trèfles ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 203

UNE PASSERELLE

Championnat des Pays-Bas 1983

Blancs : O. HOEKSTRA
Noirs : A. DOPP
Ouverture : RAPHAËL

1. 32-28	18-23	16. 30-25	2-8
2. 33-29	23x32	17. 34-30 (j)	12-18
3. 37x28	20-25 (a)	18. 39-34 (k)	7-12
4. 41-37 (b)	17-21	19. 47-41	14-20! (l)
5. 39-33	14-20!	20. 25x14	9-20
6. 37-32	19-24! (c)	21. 40-35	11-17
7. 44-39 (d)	21-26	22. 43-39	20-25 (m)
8. 42-37 (e)	10-14	23. 33-29	17-22
9. 50-44	5-10	24. 30-24! (n)	19-30
10. 34-30 (f)	25x23	25. 35x24	16-21 (o)
11. 28-30	20-24! (g)	26. 39-33	6-11! (p)
12. 30x19	14x23	27. 48-42 (q)	23-28! (r)
13. 35-30	10-14	28. 32x23	12-17 (s)
14. 40-34 (h)	13-19	29. 23x12	22x27
15. 44-40 (i)	8-13	30. 31x22	17x19
		Abandon (t)	

NOTES

a) 3. ... (20-24) ; 4. 29×20 (15×24) ; 5. 41-37 (12-18) ; 6. 46-41 (17-21) ; 7. 39-33 (21-26) ; 8. 31-27 (7-12) ; 9. 44-39 (11-17) ; 10. 27-22 (18×27) ; 11. 28-23 (19×28) ; 12. 33×31 (14-19) ; 13. 39-33 (10-14) ; 14. 49-44 (12-18) ; 15. 44-39 (1-7) ; 16. 50-44 (7-12) ; 17. 31-27 (5-10) ; 18. 37-32 (17-21) ; 19. 41-37 (2-7) ; 20. 33-28 (7-11) ; 21. 38-33 (12-17) ; 22. 43-38 (17-22) ; 23. 28×17 (11×31) ; 24. 36×27 (19-23!) ; 25. 33-29 (24×33) ; 26. 39×19 (14×23) ; 27. 38-33 (6-11) ; 28. 47-41 (11-17) ; 29. 33-28 (9-14) ; 30. 28×19 (14×23) ; 31. 32-28 [si 34-29 (23×34) 40×29 (17-22!) 41-36m (22×31) 36×27 (4-9!) 29-24* (8-12) et le pion 27 est sans défense contre (12-17) puis (17-22)] (21×32) ; 32. 28×19 (13×24) ; 33. 37×28 (18-22!) ; 34. 41-37 (22×33) ; 35. 34-29 (16-21!) ; 36. 29×38 (21-27!) [menace de débordement à terme sur l'aile gauche adverse] ; 37. 38×33 (8-13) ; 38. 40-34 (10-14) ; 39. 42-38 (17-22) ; 40. 34-30! (13-19) [et non (14-19)] ; 41. 48-42 (3-9), etc. [GOURNIER-BA SY, tournoi international « BOLS », 1962].

Intéressants sur plusieurs points, ce début et ce milieu de partie peuvent donner lieu à un subtil mouvement de nulle si 41. ...(4-9) ; 42. 33-28 ! (22×33) ; 43. 38×20 (14×34) ; 44. 44-40!! [exquis] (27-31m) ; 45. 40×29 (31-36) ; 46. 35-30 (26-31 ou...?) ; 47. 37×26 (36-41) ; 48. 42-37 (41×32) ; 49. 29-24 (19-23 ou...?) ; 50. 24-20 (32-37 ou...?) ; 51. 26-21 (37-41 ou 37-42) ; 52. 21-17, etc. = Belle profondeur de vision dans cette marche en 11 temps envisagée dans le feu de l'action par le maître français GOURNIER.

b) Sur 4. 35-30 (19-24), etc. N+1 ou + très simple.

c) Formation d'enchaînement du baron ou dite encore du marchand de bois (pions à 25, 24, 20 et 15). Toutefois, les Blancs n'ont pas à s'inquiéter, dans l'immédiat, de cet enchaînement puisque 34-30 apporte toute liberté de mouvement sur le flanc droit.

d) Voyons l'opération, très dépouillée mais meurtrière, qui suivrait : 7. 28-23 (24-30) ; 8. 35×24 (13-19) ; 9. 24×13, d1 (8×26!), rafle 4. pions et +. d1) 9. 23×14 (10×26!), rafle 6 pions. A la portée des nouveaux damistes comptant quelques mois d'initiation.

e) Plus fort que cette fermeture était peut-être 8. 50-44 (26×37) ; 9. 42×31 aère l'aile gauche et facilite son développement.

f) Il était temps de ne plus jouer avec le feu.

g) Très actif pour prendre le contrôle du centre en exerçant une pression sur l'aile gauche adverse.

h) 14. 39-34 (13-19) ; 15. 33-28 (8-13) ; 16. 46-41 (16-21) ; 17. 31-27. Sur cette attaque les Noirs placent un coup de dame en 5 temps avec enchaînement de rafles dévastatrices. 17. ...(12-17!) ; 18. 27×16 (23-29) ; 19. 34×23 (7-12) ; 20. 16×18 (13×31) ; 21. 36×27 (19×46!), +.

i) 15. 33-28 n'est pas conseillé dans ces types de position où le pion à 46 ne peut être porté à 37 en raison de la trop grande importance numérique des effectifs sur cette aile gauche.

j) Les Blancs, dans ce contexte, pratiquent en toute logique sur jeu de flanc.

k) 18. 33-28 perd très simplement par une application très schématique du thème du coup du talon (terme imagé) 18. ...(14-20) ; 19. 25×14 (19×10) ; 20. 28×19 (13×42), rafle 5 pions.

l) Après 47-41, (14-20) interdit le développement de l'aile gauche 20. 25×14 (9×20) ; 21. 32-28 (23×32) ; 22. 37×28 (26×37) ; 23. 41×32 (19-23) ; 24. 28×19 (13×44), N+1.

m) Très léger avantage positionnel aux Noirs ; mais l'issue du combat demeure encore très incertaine.

n) Sans doute le plus incisif et le plus agréable pour les Blancs, qui pratiquaient jusque-là une prudente stratégie défensive.

o) La poursuite de la neutralisation de l'aile gauche.

p) Incitant les Blancs à former une colonne de dégagement de l'aile gauche.

q) Constitution de cette colonne, fautive sur le plan tactique.

r) Autre illustration d'exécution d'une combinaison concrétisant un avantage positionnel acquis pierre par pierre.

s) La clé de ce mécanisme relativement simple, choisi pour encourager les nouveaux damistes qui piaffent d'impatience à l'idée de placer enfin une combinaison. Une nouvelle passerelle leur est ainsi offerte.

t) B+2.

PROBLÈME : M. COUPLET (Bondues) 1983

Les Blancs jouent et gagnent en 6 temps.

SOLUTION : 16-11 ! (29×49) [la règle de la prise majoritaire prioritaire] 11×31 (49×46) 31-27 ! (21×32) 42-37 ! (32×41) [enfermé de trois pièces] 48-43 (23-28) 43-38 !, + par double motif final : enfermé et opposition. Une « petite composition fantaisie » (considérée comme telle par l'auteur) que ce maître problémiste a conçue pour les lecteurs du *Monde*.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

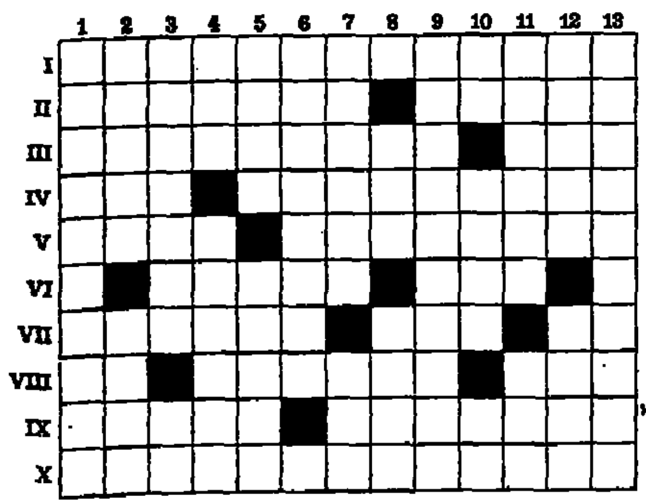
MOTS CROISÉS N° 260

Horizontalement

I. Prix de consolation. – II. C'est faire la part du feu. Dans la chaleur du nid. – III. Met en pleine clarté. On en a pris connaissance d'un œil distrait. – IV. On l'a parcouru d'un œil également distrait. S'appuie sur les faits. – V. Sans ombres. Réservés. – VI. Vont partout. Au cœur de la ripaille ou la suit. – VII. Connu par la chimie. Résistance passive. Voyelle. – VIII. Dans l'auxiliaire. Mauvaises amies de l'homme parmi les meilleures. En haut de l'échelle. – IX. Prendre en compte. Fait l'enfant. – X. Suivent l'écureuil.

Verticalement

1. Encore moins apprécié quand il est secondaire. – 2. N'est plus très frais. Un peu de bien, mais de bas en haut. – 3. N'offre plus guère de résistance. Pronom. – 4. Orne les Japonais. Font une coquille. – 5. N'est pas sans effets. S'offrit corps et âme. – 6. Boucles. – 7. Peu séduisants. Peut avoir de la séduction. – 8. Suivent leur pente fatale. Tintin, lui, l'a vu. – 9. Transportés. – 10. Note. Moins qu'une ration, moins qu'une portion. Autre note. – 11. Il n'est pas en fonction. Peut être exigé par la partition. – 12. En parfait état de fonctionnement. Il est vraiment rond ! – 13. Permettent d'éviter la marche.



SOLUTION DU N° 259

Horizontalement

I. Chronométreur. – II. Hauban. Presse. – III. Altération. As. – IV. Le. Sine. Usais. – V. Lumen. Absente. – VI. Ere. Eh. Asie. – VII. Désagrègent. – VIII. Goim. Loden. – IX. Epaulera. Epie. – X. Ressentiments.

Verticalement

1. Challenger. – 2. Haleur. Ope. – 3. Rut. Médias. – 4. Obèse. Emus. – 5. Narines. Le. – 6. Onan. Balen. – 7. Tea. Gort. – 8. Epi. Bardai. – 9. Troussée. – 10. Renseignée. – 11. Es. Anée. Pn. – 12. Usait. Nait. – 13. Ressenties.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ® N° 260

Horizontalement

1. DEEMOST. – 2. DEEEILT. – 3. AADEEINR. – 4. ELMSUV. – 5. AEIIRSZ. – 6. EEGLSTU (+1). – 7. BEILORTU. – 8. INORRTU. – 9. ACDEEIR (+2). – 10. AEEEIRRR. – 11. OOPRRTUU. – 12. IMOTTU. – 13. AEMOPRTT (+2). – 14. DEEGIPRU. – 15. EEINOV. – 16. ABEENSTU.

Verticalement

17. AAGILMNR. – 18. DEEFIT. – 19. EGIILNOR (+1). – 20. ADENRSU (+1). – 21. ADEGILOR. – 22. EEINRSTU (+2). – 23. EEIILRRT. – 24. DEEIILT. – 25. BORSTU. – 26. EEEQSUV. 27. EMOPRSU (+2). – 28. ADEELRZ. – 29. ADEIRTTU. – 30. AAELMNOR. – 31. EEINNOST (+1).

SOLUTION DU N° 259

Horizontalement

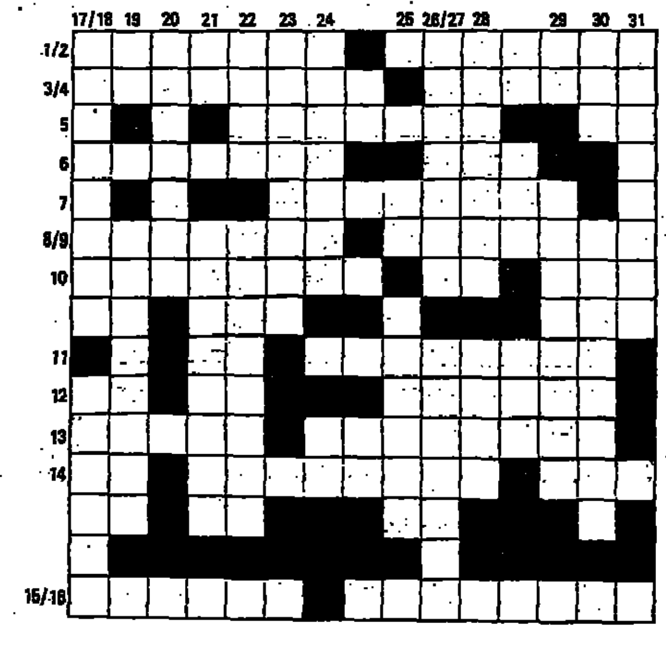
1. DOUZAINE. – 2. INNOVAIT. – 3. DEMARCHE. – 4. ERODEE. – 5. ENVAHIR (HIVERNA). – 6. OMICRON. – 7. ENGUEULA (UNGUEALE). – 8. NEREIS, ver marin (ERINES, INSERE, REINES, RENIES, RESINE, SERIN, SERINE, SIRENE). – 9. CHICANO. – 10. ANODINE. – 11. NEUTRON. – 12. URSIDES (DISEURS RESIDUS). – 13. NAIVETE (EVENTAI). – 14. SEDATIF (DEFAITS). – 15. RATINGS (GRANITS, GRATINS, GRISANT, INGRATS).

Verticalement

16. DIXIEME. – 17. OCTUORS. – 18. NENUPHAR. – 19. GNEISS, roche (SEINGS, SIGNES, SINGES). – 20. ZODIAQUE. – 21. MANDANT (DAMNANT). – 22. IAMBIQUE. – 23. POUSSIF. – 24. ETARQUER. – 25. VEHEMENT. – 26. UTERINE. – 27. JONCHET, bâtonnet de mikado. – 28. BONDREE, buse. – 29. AILERON (ENROLAI). – 30. EOLIENNE. – 31. OBVENUS. – 32. SEVICES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

ERRATUM. – La grille des anacroisés n° 259 comportait deux erreurs. Il manquait deux cases noires : 11 horizontal-20 vertical; 4 horizontal-24 vertical. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser.



Le Monde

culture

La route des festivals

AVIGNON

L'an prochain à Los Angeles

Le festival se termine le 7 août mais Bernard Faivre d'Arcier a donné sa conférence de presse-bilan le 28 juillet au moment où Pina Bausch crée l'événement à la cour d'honneur et où presque tous les journalistes sont encore sur place. Il était accompagné d'un représentant de la Scala, qui a produit le *Lohengrin*, de Pier'Alli et a rendu possible financièrement sa venue au festival (*le Monde* du 27 juillet). Il a présenté Robert Fitzpatrick.

Robert Fitzpatrick organise les manifestations artistiques qui accompagneront les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 (*le Monde* du 8 juillet 1982), et se trouve comme chez lui à Avignon où il a appris le français et rencontré sa femme. Il n'est pas là en pèlerinage mais pour affaires. Pour voir Pina Bausch justement, qu'il invite, ainsi qu'Ariane Mnouchkine avec ses Shakespeare. Son festival aura deux thèmes principaux : Shakespeare, parce qu'il est universel et les Grecs, parce que c'est logique. Shakespeare en français, en anglais — par le National Theatre ou la Royal Shakespeare Company, — en géorgien (le *Richard III* du Théâtre Roustaveli, présenté il y a deux ans à la cour d'honneur).

A Los Angeles, il y aura des Japonais du cirque danois et des Coréens du Sud — les rapprocher émeut beaucoup Fitzpatrick, — des marionnettes canadiennes, des Italiens, des peintures murales le long des autoroutes, différentes expositions, des grands et des petits concerts ; l'essentiel s'étendra du 1er juin au 12 août.

La grande affaire, rappelons-le, sera l'opéra de Bob Wilson, *Civil wars*, entreprise monumentale, coproduction mondiale dont le budget se chiffre par millions de dollars. *« Pour la première fois de ma vie*, dit Fitzpatrick, *j'ai une fortune à dépenser chaque jour et si je laisse faire, cela ne suffit pas. »*

La principale occupation des directeurs de festival est de courir après l'argent, que ce soit 200 millions ou 200 mille francs. Bernard Faivre d'Arcier connaît la question par cœur. Sur les 6 millions que lui doit la municipalité, il a reçu 5 800 000 francs. Et il attend la subvention promise par le conseil régional pour boucler son budget. Il a un principe : pas de déficit, ce qui l'oblige à des recettes tournant autour de 5 millions. C'est beaucoup, car le prix moyen des places, compte tenu des tarifs de groupe, est de 40 francs. De ce côté-là, tout va bien. Le nombre de spectateurs ne faiblit pas, malgré l'ambition du programme, farouchement moderne et que Bernard Faivre d'Arcier revendique à 100 %.

Les Céphéides à la cour d'honneur n'ont pas fait l'unanimité. Qui la fait et pourquoi la chercher ? Sortir les écritures contemporaines des petits espaces est sans doute audacieux mais permet de faire évoluer à la fois les écritures et la perception du public. *« Je m'adresse à des spectateurs adultes,* dit Faivre d'Arcier, *je leur fais confiance autant qu'aux artistes. Avignon n'est pas un festival de touristes. »*

D'ailleurs, l'ensemble du programme s'équilibre avec des spectacles plus directs. Avignon n'est pas non plus un festival consacré à l'expérimentation. Faivre d'Arcier ne compte pas revenir en arrière mais si l'argent se fait plus rare encore, le festival sera raccourci de quelques jours. Son mandat s'achève dans un an. *« Je reste, ensuite on verra ».* Pour 1984, il rêve d'une sorte de jumelage par satellite avec Los Angeles. Robert Fitzpatrick est intéressé mais les questions techniques et financières (toujours l'argent) ne sont pas réglées.

Los Angeles est une ville immense. Les lieux des manifestations sont à des kilomètres les uns des autres. Avignon, au contraire, a des proportions idéales à l'intérieur des remparts. On peut y flaner, se réunir sur les places, elles ont une histoire, une vie qui donne au festival son atmosphère. Robert Fitzpatrick s'attendrit. Bernard Faivre d'Arcier, *lui, envisage d'explorer* la *mythique mégapole, d'y surprendre les* secrets de son énergie.

COLETTE GODARD.

Un entretien avec M. Bernard Faivre d'Arcier

Au moment où il tire les conclusions d'Avignon 83, M. Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival, est amené à s'interroger sur la présence croissante des méthodes et disciplines audiovisuelles à l'intérieur de la manifestation. Une présence qu'il a lui-même orchestrée et qu'il souhaite promouvoir plus encore en 1984.

« Le mariage entre l'art de la scène et l'audiovisuel, dit M. Faivre d'Arcier, est un enjeu essentiel. Sans doute le plus grand défi auquel ait jamais été confronté le théâtre. A travers son public, comme à travers sa propre évolution.

» Ceux-là mêmes qui vivent à Avignon la communication entre les gens de scène et les spectateurs sont également ceux qui, le reste de l'année, constituent le public sans cesse plus étendu de la télévision ou de ses dérivés. Une proximité qui, loin d'être neutre, ne peut que transformer leur comportement général, voire leur perception du spectacle théâtral. Ne se mettent-ils pas à exiger de lui le rythme, le découpage et les rebondissements des spots publicitaires ou des feuilletons télévisés ? Au point — c'est un comble — de se trouver déconnectés lorsqu'un poème lu sur scène réclame quelques minutes d'attention plus soutenue. Le théâtre est bien trop vulnérable pour sortir indemne d'une telle confrontation, qui le pousse vers le spectaculaire et lui destine des textes en forme de scénarios.

— *Prôneriez-vous la résistance ?*

— Le théâtre reste le lieu irremplaçable du vivant et ne doit, à aucun prix, se laisser dévorer par la télévision, lieu de l'artificiel par excellence. Mais soyons réalistes. Le théâtre draine un public restreint et demeure incapable de s'autofinancer. Il est en quelque sorte... génétiquement déficitaire, et cela risque d'aller croissant, car pouvoirs publics et collectivités locales renacleront de plus en plus à couvrir un déficit devenu chronique.

» Ces considérations suffiraient donc à elles seules à nous ôter, s'il en était besoin, toute envie de mépriser les perspectives importantes qu'ouvre pour nous l'audiovisuel. Les spécialistes de l'économie du théâtre conseillent vivement la fabrication de produits dérivés des spectacles (édition vidéographique, production pour le câble...), et nous aurions tort de négliger l'intérêt d'un accroissement considérable de l'audience.

— *Y posez-vous tout de même des conditions ?*

— Evidemment. Personne ne pourrait se contenter de théâtre filmé. Mais il y a deux solutions envisageables. D'abord, l'usage du direct. C'est lui le vivant de l'artificiel. Le seul moyen de remédier à la présence de l'écran qui fait souvent perdre à l'objet artistique de sa nature et de son statut. Le direct, c'est la règle du jeu au théâtre ; cela signifie le travail sans filet, le don au public, la tension et le trac. L'introduire à la télévision, c'est brusquement apporter l'inconnu, le doute, le danger.

» La seconde possibilité consiste à retravailler un spectacle pour créer un produit purement audiovisuel. Une démarche qui exige en amont la collaboration étroite entre un homme de théâtre et un homme de télévision, à moins que le même homme — tel Bernard Sobel — ait les deux casquettes.

— *Les conditions ne sont-elles pas réunies actuellement ?*

— Les conditions de ce mariage sont impossibles à réunir au sein des sociétés de programme actuelles : leur lourdeur, leur rigidité apparaissent incompatibles avec le travail d'une troupe. A moins que Canal Plus, à l'instar de la quatrième chaîne anglaise...

» A moins que la télédistribution... J'ai rencontré ici des responsables de la mission sur le câble très intéressés par l'enregistrement de spectacles vivants, notamment ceux du Festival d'Avignon. L'idée est enthousiasmante, et je suis prêt à offrir le Festival pour théâtre de cette expérience, mais cela ne s'improvise pas. Je devrais moi-même être prévenu longtemps à l'avance afin d'organiser planning, disposition des lieux-studios, penser aux éclairages, etc. Encore faudrait-il créer une société de production alliant des hommes de théâtre et les professionnels de la télévision ou bien lancer un appel d'offres en précisant les exigences particulières de travail.

— *Les artistes accepteront-ils cette intrusion de l'audiovisuel ?*

— Ils se sentent souvent exclus de l'écran et dépossédés de leur droits. Mais ils sont loin d'être contre l'audiovisuel. Au contraire.

» Et c'est autant à leur intention qu'à celle du public que le Festival a expérimenté cette année toute une gamme de formules audiovisuelles, depuis la présentation de « nouvelles images » de qualité jusqu'aux vidéotransmissions testées entre Avignon et la cité scientifique de Sophia-Antipolis, près de Nice.

— *Une préfiguration du Festival 84 ?*

— Oui, ce devrait être l'occasion de mettre l'écran au service du spectacle théâtral. L'affiche d'artistes que promet de réunir à Los Angeles, pendant les Jeux olympiques, M. Fitzpatrick me donne envie d'organiser un magistral face-à-face entre le vivant et l'artificiel, par le biais d'une connexion internationale. La vidéotransmission le permet. Vous imaginez des nuits entières en direct avec la Californie ?... »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

BAYREUTH

Écouter Brünnhilde les yeux fermés

Malgré les déclarations assez péremptoires de Peter Hall et de Georg Solti, au fur et à mesure que se déroule la *Tétralogie* Bayreuth, on sait de moins en moins de quel style elle relève...

Tantôt on obéit *« au pied de la lettre aux indications de Wagner »*, tantôt on les ignore complètement. Le réalisme du décor 1900 voisine avec l'abstraction totale ; on a droit aux béliers de Fricka et à l'ours de Siegfried, mais pas à Grane, le cheval de Brünnhilde, trop encombrant ; certains costumes sont préhistoriques, d'autres victoriens, et les modes de vie (*cf.* le dîner de Hunding) voyagent à travers le temps. Mieux vaut décrire les tableaux sans chercher une cohérence pourtant hautement proclamée.

La forge de Mime appartient au genre bric-à-brac. Un grand hangar où pendent des échelles de corde ouvre sur une épaisse forêt ; l'atelier est assez perfectionné, le soufflet somptueux, l'enclume très moderne. Et Siegfried va nous donner une démonstration minutieuse et très claire de toutes les opérations nécessaires pour forger l'épée. C'est Manfred Jung (en l'absence de Rainer Goldberg), bon garçon, à la voix aisée, sans accents exceptionnels, en qui on serait bien en peine de discerner l'*« espoir du monde »*. Autour de lui, Mime (Peter Haage) se démène très traditionnellement, calque ses mouvements sur la musique, chante d'une voix mielleuse et criarde à souhait, mais lutte difficilement avec ses gestes stéréotypés contre le souvenir du génial Hans Zednik formé par Chéreau. Un nouveau voyageur remplace Ninsgern : Bent Norup, voix un peu faible avec beaucoup de vibrato, mais plus majestueuse et mystérieuse que celle de son prédécesseur : une bonne image de ce Wotan déclinant, déjà crépusculaire.

Au deuxième acte, Peter Hall est à son aise pour affirmer la primauté de la nature et du conte de fées. Sa belle forêt ressemble à un théâtre de verdure avec des arbres encerclant un mur qui domine une crevasse, gîte de Fasner, précédée d'un élégant bassin. Le superbe Alberich, Hermann Becht, y ronge son frein et discute âprement avec Wotan ; d'ailleurs, il fera un contraste saisissant, par le réalisme et la puissance dramatique de chacun de ses gestes, avec Mime, toujours sautillant. Les murmures de la forêt se déroulent assez banalement tant sur la scène qu'à l'orchestre, mais un magnifique dragon, peut-être d'origine chinoise, surgit du gouffre, boit dans la pièce d'eau, se bat vaillamment contre Siegfried et meurt noblement après avoir délivré son message d'une voix caverneuse (Dieter Schweikart). Siegfried expédie Mime dans la fosse non sans lui avoir fait prendre un bain, et l'oiseau, à la voix charmante pleine de roulades (Sylvia Greenberg) l'entraîne à la recherche de Brünnhilde.

L'appareil hydraulique qui avait offert aux Walkyries un tour de tapis volant entraîne maintenant toute la forêt hercynienne vers les cintres pour permettre à Wotan de descendre sous terre et de rendre visite à Erda emprisonnée dans les racines du grand frêne (image symbolique de l'univers) — vision et dialogue assez touchants. La discussion de Wotan et de Siegfried est plus quelconque, puis revient dans le ciel le cercle de flammes à demi-éteintes où dort Brünnhilde qui atterrit à son tour comme une soucoupe volante.

Que dire de cette scène, l'une des plus sublimes et bouleversantes de toute l'œuvre de Wagner ? L'orchestre de Solti est d'une haute qualité, il mène l'action avec délicatesse, fermeté et ferveur, et il a autant de couleur que de relief. Mais on est au *regret de dire qu'il n'atteint pas* à la plus haute cime, à la fusion ineffable de la musique avec la plus géniale vision de l'amour qui ait été rêvée comme dans l'interprétation de Karajan.

Quant à la mise en scène, elle est absolument nulle. Peter Hall n'a pas trouvé un seul geste de tendresse, de pureté, d'élan. Hildegard Behrens, qui se dresse comme un automate ou comme une somnambule, est horriblement vêtue d'une grosse chemise qui l'empâte au-dessus de ses maigres pantalons noirs. Manfred Jung est vocalement et scéniquement d'une platitude inqualifiable, et la vision finale de Brünnhilde à genoux, les bras tirés en l'air par Siegfried, est affreuse. Il faut fermer les yeux pour retrouver l'immense lyrisme wagnérien dans la voix de Behrens, ce beau métal vivant, ce phrasé d'une souplesse et d'une plénitude exceptionnelles, ce flux lyrique généreux, cette richesse d'émotion que la mise en scène n'est pas parvenue à tarir. Ah ! si Chéreau se trouvait encore là pour la prendre par le bras !

JACQUES LONCHAMPT.

P.S. — Pour la chevauchée des Walkyries, on nous avait annoncé — grande attraction — six guerriers maures tout nus. De ma place, je n'ai rien vu. Mais on m'assure qu'ils y étaient. Dont acte. — J. L.

MAISONS DE LA CULTURE

Le bon équilibre de La Rochelle

Dans la tourmente qui agite aujourd'hui les maisons de la culture, celle de La Rochelle apparaît comme un îlot de calme, un point d'équilibre. *« Je crois,* admet sans fausse modestie le maire de La Rochelle, M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, *qu'elle est assez réussie. »*

La réussite est d'abord architecturale : la culture à La Rochelle a droit de cité. Le couvent des Carmels, au cœur de la vieille ville rochelaise, face à l'Océan, devenu par les hasards de l'histoire un marché au poisson, est depuis l'année dernière plus qu'une « maison » : une alchimie réussie entre le passé et l'avenir, un accord entre un patrimoine architectural ancien et les équipements culturels les plus modernes. Les cursives de la cour intérieure du couvent, admirablement rénovées par un architecte rochelais, s'ouvrent sur les 7 000 mètres carrés de salles, galeries, centre de documentation, plus superbes les uns que les autres.

Le projet a mobilisé les Rochelais, *« l'effet Beaubourg »*, comme disent les animateurs de la Maison de la culture, a joué : le nombre d'adhérents l'année dernière, à l'ouverture des nouveaux bâtiments, a été multiplié par deux, soit douze mille aujourd'hui. La réussite architecturale s'est doublée d'un équilibre politique : la Maison de la culture ne fut *pas, lors des dernières élections* municipales, un enjeu. A La Rochelle, le directeur de l'institution est communiste, l'adjoint chargé de cette question à la mairie est radical de gauche, le président du conseil d'administration socialiste et son vice-président, le docteur Sabatier, se reconnaît dans l'opposition : *« Ceux qui affirment que la Maison de la culture est devenue un foyer marxiste,* affirme le docteur Sabatier, *sont ceux qui n'y mettent jamais les pieds. »*

On n'y joue pas Brecht tous les jours, la programmation y est équilibrée. Ont été invités cette année aussi bien Maurice Béjart que Jacques Villeret. La Maison de la culture, bonne mère, accueille dans ses bâtiments les activités aussi bien du Festival contemporain que de la radio libre. Place est faite à la création autour du Théâtre du silence, une troupe de danse moderne, comme aux associations locales qui disposent d'une quarantaine de soirées par an. La *« Philar »*, la Société philharmonique de La Rochelle, créée en 1815, et, avec elle, la bourgeoisie rochelaise amie des beaux-arts et de la belle musique ont admis l'existence de cette institution, *a priori* suspecte : *« Ce sont eux,* affirme un des responsables de la Philharmonique, *qui ont les salles, le chauffage, la technique et la dame au guichet. Il faut bien en passer par leur tutelle, mais les rapports sont très bons. »*

Le tableau n'est pas naturellement pour autant idyllique : des conflits de personnes, la greffe difficile du Festival d'art contemporain sur les activités de la Maison de la culture, ont provoqué quelques secousses. L'équipe de la Maison de la culture mise à mal par les attaques récentes, et singulièrement par celles d'Antoine Vitez dans *Libération*, ne semble pas vouloir se souvenir de ses difficultés. L'heure n'est pas à l'autocritique, et le bilan, après tout, n'est pas si mauvais.

Le rôle de M. Crépeau

M. Crépeau, maire de La Rochelle depuis 1971, est sans doute le principal artisan du succès de cette entreprise imaginée dès le début des années 60. Il y a eu lui — et lui surtout — pour penser que *« la vie est trop courte pour passer à travers le monde sans essayer de le comprendre »* et que *« le combat pour la culture prolonge aujourd'hui celui de Jules Ferry pour l'école primaire ».* Il y eut, lui aussi, pour vaincre le poujadisme culturel de nombreux conseillers municipaux, même de gauche, qui se seraient contentés d'un théâtre municipal, pour peu qu'une opérette y soit présentée chaque année. Lui, enfin, pour privilégier en 1975 la compétence sur les étiquettes politiques, choisissent le directeur de la Maison de la culture du Havre, M. Bernard Mounier, malgré ses sympathies pour le parti communiste.

Le choix fut bon : pour être une *« personnalité forte »* — comme le recommandait dans une récente interview M. Jack Lang dans la désignation des directeurs des maisons de la culture Bernard Mounier, de l'avis de tous n'en est pas moins un merveilleux diplomate : *« Il impose tout, il décide de tout,* affirme un ancien membre du conseil d'administration, *mais toujours intelligemment, toujours en douceur. »* S'il est un de ces « monarques » décrits récemment par Antoine Vitez, c'est d'un monarque particulièrement éclairé qu'il s'agit : il a prôné et réalisé un travail pluraliste.

Nommé cet été à la tête de FR3-Limoges, il quitte ses fonctions de son plein gré, *« pour réinventer sa propre aventure ».* Son départ devrait être — à écouter le maire de La Rochelle — l'occasion d'une réflexion nouvelle sur la politique de la Maison de la culture, dont le fonctionnement coûte chaque année 15 millions de francs, dont 40 % à la charge des collectivités locales. *« Il faut optimiser l'effort consenti,* explique le maire de La Rochelle. *Il faut repenser l'action culturelle au niveau de la région, étant donné le poids financier de toute grande ambition. La Rochelle ne peut pas à la fois financer une troupe de théâtre, un orchestre philharmonique et une Maison de la culture. »* Dans cette redistribution, M. Crépeau verrait bien La Rochelle devenir résolument un *« laboratoire du nouveau langage ».* Les subventions versées par la municipalité à la radio locale, ou encore le choix de l'ordinateur comme thème central du dernier Festival d'art contemporain, montrent, d'après lui, la route à suivre. D'où le profil qu'il trace du futur directeur de la Maison de la culture : il doit être *« un Ariane Mnouchkine de l'audiovisuel », « un peu ce que furent, il y a dix quinze ans ou Boulez ou Averty, mais cette fois-ci dans le domaine des nouvelles techniques de communication ».*

Les candidatures sont aujourd'hui ouvertes, sans aucune exclusive d'ordre politique. R.P.R. « musclés », pourtant, s'abstenir : le maire de La Rochelle a gardé un mauvais souvenir des réunions électorales de ses adversaires qui se tenaient, au moment des élections municipales de 1971, au Théâtre municipal, siège alors de l'association pour une Maison de la culture. A peine élu, il écarta le directeur d'alors... La droite, après tout, n'a pas totalement innové.

NICOLAS BEAU.





Le Monde

culture

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : La Seconde Surprise de l'amour ; La Colonie.

Les autres salles

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

CONCIERGERIE, 21 h : Mangeront-ils ?

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux camélias, 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30, 15 h : le Mariage de Figaro.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, (en anglais).

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.

MARIGNY, (225-20-74), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Six heures au plus tard.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 18 h 30 : les Pieds dans les poches ; 20 h 15 : Cabaret satirique ; 22 h 15 : l'Escargot.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11), 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17), 20 h 30 : Attendons la fanfare.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Molsholey, mon fils ; 22 h : R. Bornadac.

PATACHON (606-90-20), 22 h : Un sifflet sur la tête ; 23 h : Hommage à Edith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Marianne Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Infini express ; 20 h 30 : Sammy ; 21 h 30 : Lâchez les chiens.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones* loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Christian Ferly (guitare) (Sor, Sanz, Barrios).

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Javad, *musique de Perse et de Turquie.*

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Blain.

FORUM DES HALLES (297-53-39), 21 h : Pierre Akendengue.

MEMPHIS MELODY (329-60-73) 23 h : Quartet The Rail.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : D. Huck, P. Baiqueville, P. Diaz, R. Galeazzi.

LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : Ted Curson Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Whoopee Makers et B. Lecroat.

Paris

RENCONTRES THEATRALES *DU CARREAU DU TEMPLE* (274-46-42)

21 h 30 : le Contre-mode d'emploi.

II[e] JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

21 heures : Trio Claude Barthélemy, jazz contemporain.

XVIII[e] FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (271-57-00)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : L. Thiry (Satie, Correa de Arauxo, Bach, Messiaen).

En région parisienne

LA DEFENSE (979-00-15), à 22 heures : Musical Memoires.

SCEAUX. — Festival de l'Orangerie (660-07-79) : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Brahms, progr. différent).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à la cinémathèque municipale du Luxembourg : 15 h, Casabianca, de G. Peclet ; 19 h, Tomorrow we live, de E.G. Ulmer ; 21 h, la Baronne de minuit, de M. Leisen.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma, films d'auteurs et films rares : 15 h, la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h, Quatre de l'infanterie, de G. W. Pabst ; 19 h, Entrée des artistes, de M. Allegret.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (H. sp.), 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

EGON SCHIELE, ENFER ET PASSION (All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FLICS DE CHOC (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 5e (579-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

GALJIN (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14) ; Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **281-26-20 +**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 juillet

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.o.) (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois (H. sp.), 5e (337-57-47) ; Ranelagh (H. sp.), 16e (288-64-44).

> ## LES FILMS NOUVEAUX
>
> DIEU ME SAVONNE, film botswanien de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
>
> FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THEATRAL, film français de Maria Koleva : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
>
> HORROR STAR, film américain de Norman Thadeus Kane (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
>
> IRON MASTER, LA GUERRE DU FER, film franco-italien de Umberto Lenzi (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
>
> JOY, film français de Serge Bergeon (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (728-54-54) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
>
> LE VOYAGE A DEAUVILLE, film français de Jacques Duron, et LA MATIOUETTE, film français de André Techiné : Olympic, 14e (542-67-42).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NEWSFRONT (Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts (H. sp.), 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Convention Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) (H. sp.).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

PSYCHOSE II (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 13e (331-60-74) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

STELLA (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-39-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Fauvette, 13e (331-46-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

CANNIBAL HOLOCAUST (A., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

CINQ ET LA PEAU (Fr., (*) : Ursulines 5e (354-39-19).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CIEL ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CONVOI (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (763-64-66).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (397-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DUEL DANS LE PACIFIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias (H. sp.), 17e (764-97-83).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Fr.-It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (246-66-44).

L'ÎLE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MAD MAX II (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (563-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

NEW YORK NEW YORK (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Ecoles, 5e (354-47-62) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA RANCUNE (All.-Fr., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

REBECCA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ROCKY I (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

ROCKY II (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 19e (246-66-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e 331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-[illegible]-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

THE ROSE (A., v.o.) : U.G.C. Champs Elysées, 8e (359-12-15).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

UNE FEMME A SA FENÊTRE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.

FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62) : les Cavaliers.

FESTIVAL : LES FEMMES DE FASSBINDER (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-[illegible]) 16 h 5 : le Mariage de Maria Braun ; [illegible] h 10 : Lili Marleen.

FESTIVAL : IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : [illegible]8 h, le Quarante et unième ; 20 h, Le [illegible] parmi les autres ; 22 h, la Septième Balle ; 16 h, les Vengeurs insaisissables.

FESTIVAL POLAR (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 : le Port de la drogue.

POLAR STORY (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Chute d'un caïd.

COMMUNICATION

Vendredi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Au théâtre ce soir : le Pique-assiette.**
D'I. Tourgueniev, adapt. G. Daniel, mise en scène J. Mauclair ; avec J. Mauclair, A. Le Youdec, J. Pater.
Kouzovkine, le « pique-assiette », heureux du retour d'Olga et de son mari, est victime pendant un déjeuner des railleries grossières et humiliantes d'un voisin. Kouzovkine révèle les liens qui l'unissent à Olga.

22 h 35 **Le jeune cinéma français de court métrage.**
Les soixante-dix ans de Marie-Louise, d'Anne Sicard.

22 h 55 **Journal et cinq jours en Bourse.**

23 h 10 **Un soir, une étoile.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Série : Verdi.**
De R. Castellani.
En 1844, Ernani *obtient un immense succès. Commence pour Verdi une longue et difficile période de travail. Une série naïve, parfois cocasse.*

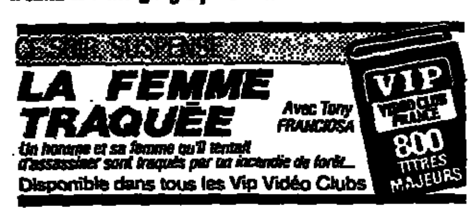
21 h 50 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot : hommage à Ingrid Bergman.
Sur le thème « Vie publique et vie privée » est rediffusée l'émission du 26 septembre 1980, avec Ingrid Bergman (Ma vie), *Jacques Chancel* (Tant qu'il y aura des îles), *Jean-Pierre Enard* (la Reine du Technicolor).

23 h 5 **Journal.**

23 h 15 **Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Ils.**
Film de J.-D. Simon (1970), avec M. Duchaussoy, C. Vanel, A. Stewart, V. Dobtcheff, F. Delahalle, H. Crémieux.
Dans la pension de famille où il habite, un jeune peintre fait la connaissance d'un vieux savant, cachant dans sa chambre une machine convoitée par de mystérieux individus.
Un air de fantastique à la Kafka, une organisation occulte pesant sur le destin des hommes. Cet essai original, dans son sujet surtout, est dominé par l'interprétation de Charles Vanel.

TROISIÈME CHAINE : FR3 :

20 h 35 **Vendredi : Les mercenaires.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Un reportage canadien sur le métier de mercenaire aux Etats-Unis, des nostalgiques de la guerre du Viet-nam, etc. Une enquête menée à Berlin, Paris, Montréal. Des témoignages percutants.



21 h 35 **Journal.**

21 h 55 **L'aventure : Ramenez-les vivants,** de F. Rossif.
Java, Sumatra, Bornéo... La jungle des années 30, en compagnie de F. Bock, un aventurier texan.

22 h 45 **Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Avec Chick Corea et Herbie Hancock.

23 h 15 **Prélude à la nuit.**
Dans le cadre des spectacles présentés par Péniche Opéra, extraits d'« actualités » et « la Bourse ».

FRANCE-CULTURE

20 h, **Vocation d'une grande école** : Polytechnique, avec D. Brefort et J.-P. Callot.
21 h 30, **Black and blue** : Django, tel qu'il fut.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : nuits tunisiennes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, **Concert** (donné le 27 juillet au théâtre du Pavillon Vendôme à Aix-en-Provence) : *Symphonie n° 4, la Bataille de Victoria, Concerto n° 4,* de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski ; sol. : M. Dalberto, piano.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : L'amour ; 22 h 15, la flèche d'or. 0 h 5, Journal d'une femme soumise ; œuvres de Straus, Monnet et Levinas.

Samedi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 **Vision plus.**
12 h **Série : Chéri Bibi.**
(Et à 12 h 45, 15 h 45, 16 h 45 et 17 h 45.)
12 h 15 **La route buissonnière.**
12 h 55 **Face à Sas.**
13 h **Journal.**
13 h 15 **Série : Salvatore et les Mohicans de Paris.**
14 h 40 ***Casaques et bottes de cuir.***
Magazine du cheval.
15 h ***Histoire naturelle.***
La pêche à la ligne.
15 h 45 **Aventures inattendues :**
Les tribulations d'une ménagère en Chine.
16 h 10 **Série : Les irrésistibles.**
Arsène Lupin.
17 h **Croque vacances.**
18 h **Trente millions d'amis.**
Hommage à René Fallet.
18 h 15 ***Magazine auto-moto.***
18 h 45 **Jack spot.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Jeu : Super défi.**
19 h 45 **Jeu : Marions-les.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeu : L'assassin est dans la ville.**
De J. Antoine et J. Bardin, réal. G. Barrier.
Intrigue policière avec un journaliste et un comédien et un troisième larron qui enquête. Cette semaine, à Saint-Malo.
21 h 50 **Feuilleton : Shogun.**
Réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimada, A. Badel...
Quatrième épisode d'une saga endiablée. Angin emprisonné s'initie à la langue nippone grâce à un prêtre espagnol. Les jésuites, inquiets de voir perturber leur fructueux négoce, voient d'un mauvais œil l'intrusion de cet Anglais au Japon.
22 h 55 **22, v'là le rock.**
Emission de J.-B. Hebey, réal. C. Roche.
Hard rock avec Queen, I. Maider, D. Leppard, AC/DC, Pat Benatar...
23 h 40 **Journal.**
23 h 50 **Un soir, une étoile.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 50 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 **Souvenirs-souvenirs.**
J. Hallyday présente Righteous Brothers.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Shérif fais-moi peur.**
Le carburant magique.
14 h 25 **Les aventures de Tom Sawyer.**
14 h 50 **Les jeux du stade.**
Escrime : championnat du monde à Vienne ; Natation : championnat de France à Bordeaux ; Hippisme : championnat d'Europe de saut à Hickstead.
18 h **Les carnets de l'aventure.**
« Expédition sur le Zaïre », de J. Pass et E. Rankin.
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : La plus belle affiche.**
Le paradis perdu, avec Mistinguett, J. Baker, J. Sablon, T. Rossi...
22 h 5 **Jeu : La chasse aux trésors.**
Au Yémen du Nord.
23 h 5 **Sport : catch.**
23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 **Journal.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Pour les jeunes.**
19 h 50 **Dessin animé : Ulysse 31.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Festival d'été : Châteauvallon.**
Réal. J. Ordines, avec la collaboration du ministère de la culture.
Spectacle de flamenco avec Carmen Linares, Isabel Bayon...
22 h 5 **Journal.**
22 h 25 **Téléfilm : Zone rouge.**
De R. Valey, d'après M. Raphaël, avec J.-M. Farcy et A. Soral.
Le pique-nique d'un couple de commerçants dans l'euphorie des premiers jours de vacances mais qui se finit de façon tragique.
23 h 15 **Musiclub**
Sonate n° 2 pour violon et piano, de Bela Bartok, par H. Le Floch au violon et G. Pludermacher au piano.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, ***Les samedis de*** **France-Culture** : à la rencontre de Gaston Leroux ; textes lus par J. Négroni, J. Topart, M. Cassan... ; extraits du *Fantôme de l'Opéra* (rediff.).
16 h 20, **Radio festival**, en direct d'Avignon. Magazine : *grands airs et hautes tensions* ; paroles en actes : Aragon ; voix off, avec le cinéaste Raoul Ruiz ; auto-stop ; une scène inquiète.
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

En direct d'Aix-en-Provence et de Marseille

12 h, **Radio Midi-Pyrénées** : musique du XX[e] siècle pour piano et percussions : œuvres de Xénakis, Stockhausen, Jolivet, Taïra, Taheusi.
16 h, *Le centre « Acanthes ».*
18 h, **Une heure avec...** Rachel Yakar, soprano (en direct du cloître Saint-Sauveur) ; œuvres de Schumann, Mendelssohn, Duparc, Poulenc, Wolf, avec L. Skrobacs, piano.
19 h 5, **Jazz** : Festival de Juan-les-Pins.
20 h 30, **Présentation du concert.**
21 h, **Concert** (en direct de la cour du Conservatoire, à Marseille) : *Triple concerto en ut majeur,* de Beethoven ; *Bleu loin,* de G. Masson ; *Première symphonie en ut mineur,* de Mendelssohn, par l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur, dir. P. Bender, sol. : P. Barbizet, J. Ter-Merguerian et Y. Chiffoleau.
23 h, **Nuit des traditions.**







VU

Les confidences d'Ingmar Bergman

Sur le plateau de Fanny et Alexandre, *Nils Petter Sundgren a réalisé un reportage pour la télévision suédoise. Jeudi soir, on y a vu Ingmar Bergman en train de diriger ses acteurs, de régler patiemment et dans la bonne humeur des scène difficiles, avec les enfants particulièrement. Il est toujours émouvant de regarder un grand cinéaste — et Bergman est un des plus grands du monde — au travail. On assiste à l'alchimie de la création, on se croit dans le secret des dieux. Bergman n'a pas l'air d'un dieu. A peine marqué par l'âge, il manifestait, au cours de ce reportage, une sérénité souriante. Il a décidé, disait-il alors, de quitter le cinéma après* Fanny et Alexandre. *Ce serait, en effet, finir en beauté, en pleine force.*

Mais, entre les scènes de tournage, Bergman passait aux confidences, parlait, sans rancune, de l'éducation rigide reçue dans son enfance, des livres de Strindberg qu'il avait achetés tout jeune et lisait en cachette, de ses relations avec sa mère. Là, on tendait davantage l'oreille. A cause de cette mère, il s'est intéressé aux femmes, qui ont marqué tous ses films, depuis ses débuts. Or, M[me] Bergman souffrait de maux d'estomac, aimait les gens malades. Alors, lui, le petit Bergman, il simulait des maux d'estomac. Un jour, la mère a découvert la supercherie et a puni sévèrement le fils. Étrange relation d'amour révélée dans ces propos à bâton rompus. Mais on ne va pas se ruer sur l'exégèse. On sent bien que Fanny et Alexandre *est la somme de toute une vie. Un tel document nous rapproche de l'humain. N'est-ce pas ce qui compte, avant tout ?*

Après les trois admirables émissions de Kevin Brownlow et David Gil sur Chaplin inconnu, *révélant des morceaux de films inédits, des témoignages sur les méthodes de tournage de celui qui fut l'universel Charlot, Antenne 2 a bien fait de nous offrir ce portrait intimiste de Bergman. La télévision y gagne autant que le cinéma.*

JACQUES SICLIER.

« LIBÉRATION » PUBLIE SES COMPTES

Le quotidien *Libération* publie, comme il le fait chaque année, ses comptes d'exploitation pour 1982, qui font ressortir un déficit de 10 millions de francs.

« C'est le coût très lourd de la poursuite des transformations du journal, condition de son développement », commente la direction. Pour combler ce déficit, *Libération* s'est ouvert, au début de 1983, à vingt prises de participations extérieures qui ont entraîné, le 30 mai dernier, une augmentation de capital de près de 5 millions, ce qui représente 10 % du capital du journal. Cinq autres millions doivent être versés en compte courant, bloqués et rémunérés au taux de 7 %.

Sur le plan de la diffusion, des pointes à 100 000 exemplaires ont été atteintes en mai et juin derniers, installant les ventes, semble-t-il, à *« un niveau moyen de 90 000 exemplaires et un taux de progression de 30 % d'une année sur l'autre ».*

L'accord 50/50 de régie publicitaire signé avec Publicis procurera des facilités de trésorerie par des avances sur recettes mensuelles et, surtout, permettra de dégager de nouvelles recettes, nécessaires pour le développement du journal, notamment un projet d'informatisation.

L'An II de la communication audiovisuelle

(Suite de la première page.)

Le fait que TF 1 ait « usé » deux P.-D.G. en l'espace de deux ans, que les responsables de l'information sur les trois chaînes — MM. François-Henri de Virieu, Maurice Séveno et, plus récemment, Jean-Pierre Guérin — aient été *« débarqués »* dans les mêmes délais, illustre bien l'ampleur des difficultés.

M. Georges Fillioud, pour sa part, ne se résigne pas à une sorte de fatalité atavique, excluant tout espoir de progrès. Le secrétaire d'Etat a passé de strictes consignes de gestion qu'il jugera sur pièces dès l'examen des budgets des sociétés audiovisuelles, soumis au vote du Parlement à l'automne prochain. Il fait d'autre part un pari raisonnable sur un redéploiement des effectifs existant (notamment à TF 1) et une amélioration de la productivité.

Une digue nécessaire

Symboliquement, le changement, c'est déjà la création de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, même si elle n'apporte pas au secteur concerné une sécurité comparable à celle que garantit en Grande-Bretagne le conseil des gouverneurs. La qualité individuelle et la compétence de nos neuf « sages » ne sont pas ici en cause, simplement le mode de désignation finalement retenu et différent de celui conçu originellement par les experts chargés du projet. Il n'empêche : la Haute Autorité, après quelques tâtonnements, s'est vite imposée comme la digue nécessaire derrière laquelle les sociétés peuvent s'abriter en cas de tempête. Progrès considérable dans le système et dont on a pu mesurer l'efficacité à l'occasion de la campagne des municipales.

Autres signes tangibles de l'ouverture qui caractérise la nouvelle loi : les radios locales privées (ainsi que les radios décentralisées de Radio-France), la *quatrième chaîne,* le câble en fibres optiques et ses perspectives de distribution (images et sons). Un câblage progressif du territoire qui marchera de pair avec le lancement, en 1985, du premier satellite français de télévision directe, T.D.F 1, réalisé en coopération avec l'Allemagne fédérale. Se poseront alors d'autres problèmes d'ordre politique, économique et culturel, qui ne sont pas une des moindres préoccupations des « pères » de la loi du 29 juillet 1982.

Et puis, pêle-mêle, le Conseil national de la communication audiovisuelle, qui fait peu parler de lui, mais dont les travaux semblent avoir bien démarré; les conseils régionaux en cours de constitution, qui seront une pièce majeure de la décentralisation; la Société de commercialisation, très controversée, mais qui devrait « mieux vendre » la télévision française sur le marché international; enfin, Radio-France Internationale, qui prend un nouveau départ.

Alors, joyeux, cet anniversaire ? Humm... Rares sont les lois qui déchaînent l'enthousiasme et transforment *de facto* une situation. Les meilleures d'entre elles arrivent assez tard pour donner l'impression d'officialiser un état de fait plutôt que de le provoquer et trop tôt pour que l'on puisse en percevoir encore tous les prolongements. La réforme que M. Pierre Mauroy annonçait, dès juillet 1981, comme *« la grande chartre de l'audiovisuel »,* est un peu dans ce cas : le catalogue des virtualités audiovisuelles embrassées par la loi est largement « gommé » par la mise en œuvre laborieuse des libertés qu'elle est censée engendrer. Le cas des radios libres (devenues « locales privées ») est là pour illustrer ce dualisme. Les pionnières d'avant le fameux 10 mai, les enthousiastes et les fonceurs de l'été qui suivit, ont vite fait de transformer le mouvement en raz de marée irrésistible, faisant apparaître la loi, pourtant prônée et promise de longue date par les socialistes, comme un pis-aller, ou comme la réforme que bon gré, mal gré, le gouvernement ne pouvait plus éviter. Ingrate accusation que l'arrivée de ce 29 juillet pourrait bien renforcer...

Car cet anniversaire risque d'être aussi pour nombre de radios — *essentiellement parisiennes* — une bien triste échéance : celle qui marque la fin de la période de tolérance fixée par la Haute Autorité et qui devrait entraîner la réalisation effective des regroupements recommandés, la disparition définitive des stations non autorisées et la régularisation de la situation des autres. Une régularisation sans doute normale, mais bien contraignante dans ses modalités : l'émission devra désormais se faire sur la fréquence octroyée par T.D.F., d'un lieu géographique convenu et avec une puissance clairement déterminée.

« Pas de nuit de la Saint-Barthélemy »

Certes, personne ne sera pris en traître, puisque ces dispositions, arrêtées fin mai, étaient assorties d'un délai de grâce de deux mois et que chacune des radios a reçu depuis la visite des représentants de T.D.F. Mais la procédure risque cette fois de perdre son allure courtoise, et de se muer en poursuites judiciaires. Cela commence par une notification, avec invitation à cesser d'émettre, ou à se conformer aux règles ; cela continue avec un constat d'infraction, puis une plainte dont l'initiative revient à T.D.F. ; cela s'achève par un jugement que l'on prévoit exceptionnellement rapide : des amendes élevées — de 4000 F à 100000 F — et, en cas de récidive, ou de perturbation d'un service autorisé, intervention de la police, et peine d'emprisonnement.

Quant aux regroupements chancelants ou impossibles — et il en est, — leurs autorisations pourraient bien devenir rapidement caduques, et la Haute Autorité être appelée à statuer à nouveau. Une aubaine pour les « recalés » du premier tour et pour les vingt-cinq nouvelles demandes actuellement en attente pour la capitale, du *Figaro Magazine* au Mouvement de défense des consommateurs, ou... de la lecture ! Faut-il pour autant prévoir un mois d'août fiévreux pour les radios parisiennes ? En déclarant, le jeudi 28 juillet, qu'*« il n'y aura pas de nuit de la Saint-Barthélemy des radios libres »,* M. Fillioud ne concourt pas tout à fait à dédramatiser l'affaire.

CLAUDE DURIEUX et ANNICK COJEAN.

● *R.F.I. et le Proche-Orient.* — Nouvelle étape dans le plan de développement de Radio-France International, concernant le Proche-Orient : à partir du lundi 1[er] août 1983, la chaîne diffusera ses émissions sur deux nouvelles fréquences (19 mètres O.C., 15 180 kHz et 25 mètres O.C., 11 705 kHz), de 4 heures à 6 heures T.U. (6 heures à 8 heures, heure de Paris).

Ces deux heures seront entièrement consacrées à l'actualité nationale et internationale, avec quatre journaux en français, deux journaux en anglais et une revue de la presse française, à 5 h 30 T.U.

● *M. Francis Boileau,* ancien directeur de *l'Est républicain,* a été condamné pour diffamation envers M. André Rousselet, P.-D. G. de l'agence Havas, à 1 franc de dommages et intérêts dans l'affaire qui oppose divers actionnaires de *l'Est républicain* à propos du contrôle de 21 % des actions du journal, bataille décisive pour la direction effective du quotidien. Le tribunal de Nanterre avait été saisi sur plainte de M. Rousselet, à la suite d'une déclaration de M. Boileau affirmant que le P.-D. G. d'Havas était intervenu *« soit directement, soit par l'intermédiaire des plus hauts magistrats de la cour d'appel de Nancy »* pour que celle-ci statue en faveur des adversaires de la famille Boileau.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article consacré au succès des magazines de télévision (*le Monde* du 27 juillet), les chiffres de tirage cités étaient ceux de l'O.J.D. (Office de justification de la diffusion), et non ceux du C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité), qui évalue l'audience des divers médias en nombre de lecteurs, d'auditeurs ou de téléspectateurs.

MODE

Cinq jours en haute couture

L'œil américain

Directeur de Fairchild Publications — les journaux quotidiens des industries textiles à New-York, dont le plus célèbre, *Womens' Wear Daily* (soixante-dix mille exemplaires) et *W*, la revue bimensuelle tirant à deux cent mille exemplaires, écrèment les faits divers de la vie quotidienne des « Beautiful People » (Gens dans le vent), — John W. Fairchild nous livre ses commentaires sur ces cinq jours en haute couture.

Ayant vécu ici pendant dix ans, c'est toujours une joie de me retrouver à Paris, dans cette ambiance si belle et pétillante. Tous les éléments qui rendent cette explosion d'idées possibles sont réunis à Paris : la magie de la ville, la qualité des couturiers et des techniques, enfin cette main-d'œuvre extraordinaire. D'ailleurs, les créateurs du monde entier viennent s'y faire consacrer.

La robe-chemise des années 50

Qui donne une direction à la mode ? Yves Saint-Laurent Emanuel Ungaro ; Valentino, Giorgio Armani, Gianfranco Ferre en Italie ; Norma Kamali à New-York. Avec Renault et l'eau Perrier, Saint-Laurent fait partie des principaux exportateurs français aux États-Unis. Il revient à la robe-chemise que nous avons connue au cours des années 50, d'abord lancée par Balanciaga, reprise par Givenchy et rendue portable par Saint-Laurent. D'ici un an, elle sera partout ! Droite, simple et confortable, elle correspond bien à la vie actuelle.

Givenchy fait partie des valeurs sûres, avec des vêtements merveilleusement bien faits, qui sont inusables. Karl Lagerfeld, chez Chanel, excite avec un fil enrichi pour séduire les New-Yorkaises s'habillant « à mort ». Cardin est en progrès constant et le nom de Christian Dior garde toute sa magie.

Cela dit, le temps n'est plus aux panoplies, et les femmes devraient d'abord rechercher des formes seyantes en vêtements de qualité plutôt que de courir les nouveautés. Pour moi, les fourrures sont résevées au jour, à porter en vestes avec des pantalons. C'est cela l'élégance. D'où l'importance accordée par les couturiers aux manteaux et aux paletots du jour et du soir.

Les Parisiennes sauront vite adapter à leur goût les dernières tendances. Pour l'observateur de la mode que je suis, elles ont un chic incomparable. Les Romaines me paraissent provinciales, les Milanaises élégantes dans la journée, et les New-Yorkaises le soir.

Propos recueillis par
NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Le Dé d'or à Erik Mortensen.* — Le quinzième Dé d'or de la haute couture française a été décerné à Erik Mortensen, de Pierre Balmain, par un jury international de journalistes de mode à la Terrasse Martini, le 28 juillet. Créé à l'initiative de Pierre-Yves Guillen, du *Quotidien de Paris*, ce prix récompense la créativité. Il est parrainé par Helena Rubinstein.

AU DÉFILÉ

Retour des fourreaux

Les ourlets de l'hiver varient, selon les couturiers, du genou à frôle-cheville. Le paletot l'emportera en 3/4 ou 7/8 à épaules baraquées, grandes emmanchures et double boutonnage souvent rétréci du bas. Les formes des manteaux évoluent des capes et houppelandes aux redingotes. Les blousons paraissent toujours aussi confortables comme les parkas. Les encolures s'agrémentent d'écharpes assorties en satin ou en fourrure nouées sur le côté, les garnitures de renard, vison ou zibeline abondent, portées en boa sur une épaule, en col ou bordures réchauffant les hanches. Ce point de l'anatomie est d'ailleurs l'ancrage des innombrables drapés, traité aussi en broderies perlées pour le soir. A noter l'importance des robes de dîner courtes, en lamé, pailletées ou en broderies et le retour des fourreaux.

● *Carven : la Chine impériale*

Carven s'inspire des costumes de la Chine impériale dans un style structuré, où dominent les effets de tuniques ceinturées sur jupe ou pantalon. Elles sont très spectaculaires en modèles de crépuscule en 7/8 sur des jupes droites dont les imprimés reprennent les thèmes de cloisonnés et de paravent de Coromandel. Les couleurs, en contrepoint du noir, marient les rouges laque, les jaunes de l'aurore et les verts tendres, tandis que les bleus s'opposent aux mauves.

● *Mori : l'élégance fluide*

Hanae Mori marie avec élégance les mélanges de tissus et de couleurs dans un style-fluide. Ses manteaux-chemises offrent des découpes qui ondoient en hauteur dans des camaïeux de gris. Les effets de manche sont nombreux et élaborés sur des formes droites de manteaux et tailleurs.



UNGARO : ensemble à veste étirée aux parements mous et pantalons à pinces rétrécis du bas en lainage en diagonale noir et blanc de Dormeuil, sur une blouse en jacquard de soie imprimé de Gandini à nœud papillon de velours.

(Dessin de Ungaro.)

Ses robes de charme, épaulées, toujours à plis, dénudent parfois une épaule et tombent droit au sol, avec des broderies en baudrier, voire des torsades de perles au ras du cou des modèles à manches longues.

● *Spook : laine et perles*

Per Spook a une conception cohérente et seyante de la mode pour grandes filles toutes simples : la panoplie permettant une garde-robe en cinq pièces détachées. Cette saison, tous ses modèles sont surtaillés, couvrent le mollet et se superposent de l'imperméable à la robe de dîner. Ainsi, les houppelandes s'ouvrent-elles sur des vestes et grandes jupes-culottes, des hauts en filet métallisé, des débardeurs, bustiers ou casaques qu'il marie aussi à de grandes jupes assorties. Ses tissus, légers et moelleux (mohair, cachemire, étamine de laine, soie damassée, taffetas laqué, cuir ou daim) s'accordent dans des harmonies de couleurs, de pierres et de métaux à grandes bandes horizontales.

● *Grès : effets bicolores*

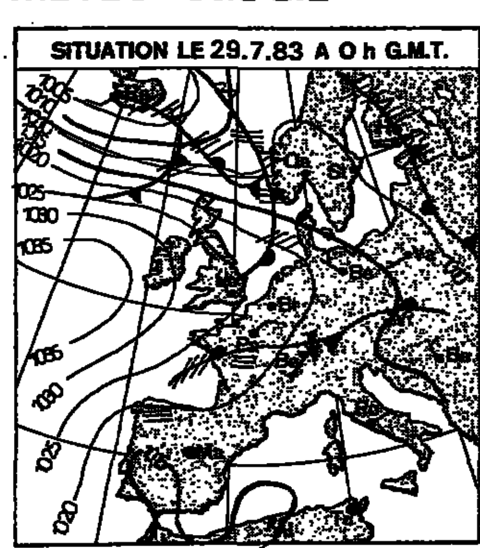
Mme Grès étonne toujours par la perfection de ses modèles dans lesquels il fait bon vivre. Ses manteaux aux lignes douces ont de reposantes épaules naturelles, et des manches montées bas pour permettre le mouvement. Ils s'enroulent autour du corps en corolle à boutonnage décalé en flanelle grise ou drap bleu sur une robe groseille, en tailleurs bleu-noir sous de courtes capes bordeaux. Les robes de jersey se nouent aux hanches en mouvement princesse. Les robes du soir enchantent par la grâce de leurs drapés dénudés.

N. M.-S.

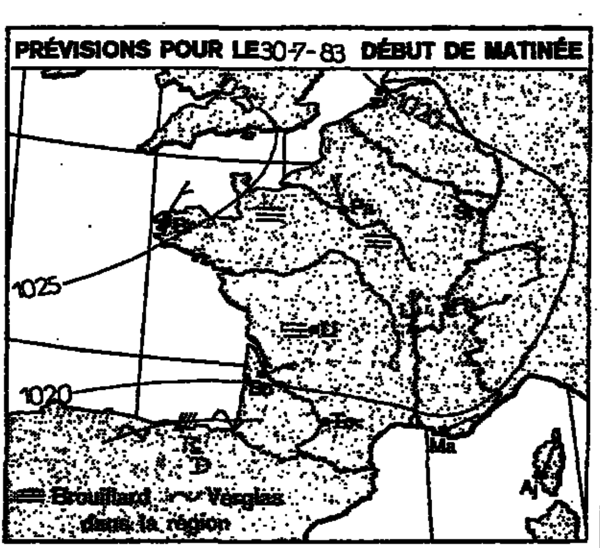
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29.7.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30-7-83 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 juillet à 0 heure et le samedi 30 juillet à minuit.

L'extension de la dorsale atlantique sur le nord du pays apportera un assèchement relatif et une stabilisation de l'atmosphère. Toutefois, des masses d'air un peu plus humides venant d'Espagne commenceront à remonter sur l'extrême ouest samedi.

Samedi : sur les régions du Sud-Est, le temps sera sec et ensoleillé. Quelques nuages d'instabilité se formeront l'après-midi en Corse. Ailleurs, en fin de nuit et début de matinée, les brumes seront fréquentes. Des brouillards se formeront localement. Puis le soleil sera au rendez-vous et, à la faveur d'une humidité moindre, la chaleur sera plus agréable. Sur le Sud-Ouest toutefois, l'air deviendra plus humide avec formation de nuages élevés près des côtes, gagnant le sud de la Bretagne en soirée. Le vent sera faible partout.

Les températures minimales seront de 14 à 17 °C sur la moitié nord, 17 à 22 °C au sud. Les maximales atteindront 35 °C en Corse, de 26 à 34 °C de la Bretagne à l'Aquitaine, 28 à 32 °C en allant du Nord à la Méditerranée.

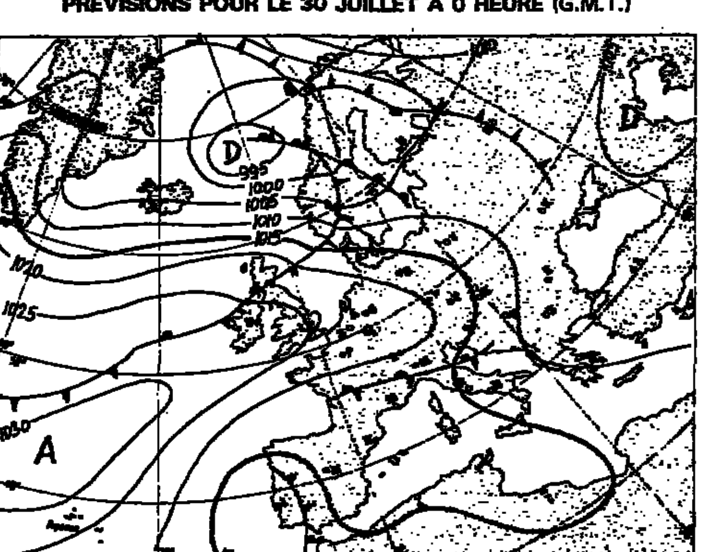
Sens d'évolution pour dimanche 31 juillet

Les hautes pressions qui se sont établies sur la France s'affaibliront progressivement par l'ouest avec l'arrivée d'une perturbation océanique qui sera à l'origine d'une nouvelle aggravation pluvio-orageuse sur notre pays.

Prévisions pour dimanche

Beau temps en début de journée sur l'ensemble avec vents faibles dominant du secteur est. En cours d'après-midi, le ciel se couvrira progressivement près de la Manche et de l'Atlantique avec des pluies qui prendront un caractère orageux le soir de la Bretagne à la Vendée, aux Charentes et aux Landes. Temps très chaud et orageux sur les Pyrénées. Il fera très chaud sur la moitié est du pays, en particulier de la Méditerranée aux Alpes, à la Bourgogne et à l'Alsace.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 29 juillet à 8 heures : 1 024,3 millibars, soit 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 28 juillet au 29 juillet) :

Ajaccio, 35 et 21 degrés ; Biarritz, 23 et 20 ; Bordeaux, 27 et 18 ; Bourges, 28 et 18 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 17 et 13 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 30 et 17 ; Dijon, 33 et 20 ; Grenoble, 34 et 18 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 34 et 20 ; Marseille-Marignane, 34 et 24 ; Nancy, 34 et 18 ; Nantes, 21 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 32 et 24 ; Paris-Le Bourget, 26 et 16 ; Pau, 24 et 19 ; Perpignan, 34 et 25 ; Rennes, 18 et 16 ; Strasbourg, 33 et 20 ; Tours, 25 et 16 ; Toulouse, 29 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 24 degrés ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 35 et 23 ; Berlin, 25 et 15 ; Bonn, 27 et 15 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, max. 35 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 23 et 13 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 33 et 23 ; Genève, 35 et 18 ; Jérusalem, 26 et 17 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 27 et 15 ; Luxembourg, 32 et 15 ; Madrid, 33 et 19 ; Moscou, 25 et 14 ; Nairobi, 25 et 17 ; New-York, 32 et 25 ; Palma-de-Majorque, 33 et 22 ; Rome, 39 et 22 ; Stockholm, 25 et 9 ; Tozeur, 41 et 27 ; Tunis, 42 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CHORALES

LES PETITS CHANTEURS DE PARIS. — L'école des Petits Chanteurs de Paris ouvre ses portes à la rentrée de septembre 1983. Elle reçoit dès à présent les inscriptions de garçons de huit à douze ans intéressés par des études générales à horaires aménagés et des études musicales poussées leur permettant d'appartenir à un chœur de garçons professionnel.

★ **3, rue Emile-Allez, 75017 Paris. Tél. : 547-53-53 (le matin) et 572-44-80.**

FORMATION

CENTRE DE FORMATION DES JOURNALISTES (C.F.J.). — En complément à l'information parue dans *le Monde* du 21 juillet, le C.F.J. précise qu'il ouvre, à partir de la rentrée prochaine, une section « journaliste-reporter d'images ». La formation, comme pour le régime général, dure deux ans et débouche sur le diplôme du C.F.J. Dans un premier temps, les candidats sont soumis au même examen d'entrée (2 et 3 septembre). Mais, dans la deuxième partie de l'examen, certaines épreuves sont spécifiques.

★ **Renseignements et inscriptions sur place et jusqu'au 31 août : C.F.J. 33, rue du Louvre, 75002 Paris.**

VIE QUOTIDIENNE

PARIS PIÉTON. — Comme chaque année certains sites parisiens exceptionnels seront réservés aux piétons durant le mois d'août.

Du 31 juillet au 31 août : la place de l'Hôtel-de-Ville, la zone piétonne des Halles et de Beaubourg ; le parvis de Notre-Dame et le Pont au Double.

Du 31 juillet au 15 août : du Louvre à la place de la Concorde, à l'exception de l'avenue du Général-Lemonnier empruntée par les bus et de la place du Carrousel ouverte à la circulation en semaine. L'avenue des Champs-Elysées sera complètement dégagée du stationnement des voitures, y compris les contre-allées.

Du 31 juillet au 21 août : le sommet de la butte Montmartre sera réservé aux piétons tous les jours de 15 heures à 2 heures du matin mais la circulation et l'arrêt des véhicules des riverains et des services de secours restent autorisés.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 29 juillet :

UNE LOI

● Portant règlement définitif du budget de 1981.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 3 juillet 1979 instituant un fonds interministériel de développement et d'aménagement rural ;

● Relatif aux conditions de revalorisation de certaines rémunérations et indemnités en 1983 ;

● Modifiant les articles 27 et 28 du décret du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des commissaires de la République et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements ;

● Portant création d'un diplôme d'ingénieur ;

● Relatif à la procédure d'élaboration du schéma d'aménagement de la Corse.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 31 JUILLET

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Le Marais à l'époque de Balzac », 18 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Edouard Manet », 10 heures, Grand Palais (Approche de l'art).

« De Caravage à Giordano », 10 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Cimetière Montparnasse », 15 h 15, 3, boulevard Edgar-Quinet, Mme Barbier.

« Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti, Mme Camus.

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

Les mots croisés se trouvent page 12.

LOTO

TIRAGE N° 30 DU 27 JUILLET 1983

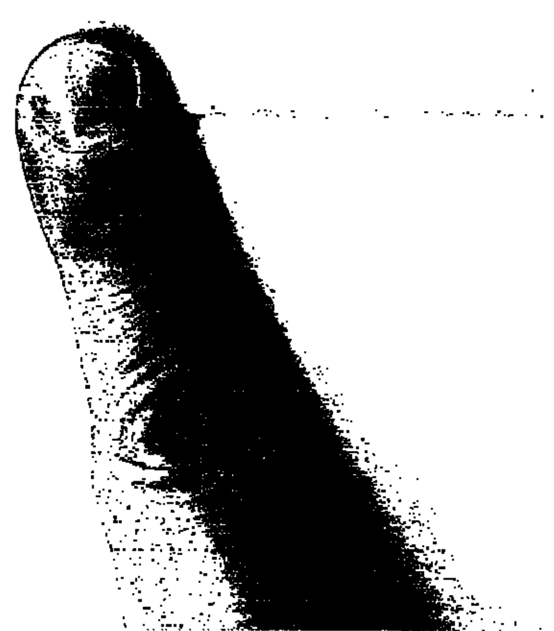
9 — 14 — 17 — 18 — 37 — 40

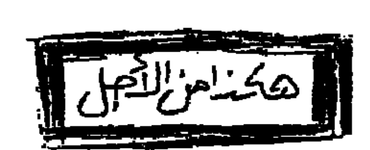
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 33

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	18	1 180 525,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	62	95 203,60 F
5 BONS NUMEROS	2 280	7 835,30 F
4 BONS NUMEROS	153 339	115,40 F
3 BONS NUMEROS	2 888 767	9,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 3 AOUT 1983

VALIDATION JUSQU'AU 2 AOUT 1983 APRES-MIDI





SPORTS

NATATION

DEUX RECORDS EN OUVERTURE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Deux records de France ont été battus, jeudi 28 juillet, à Bordeaux, pour la première journée des championnats de France de natation. Sophie Kamoun (Clichy) a amélioré de 6/100e de sec. sa meilleure performance dans le 50 mètres nage libre gagné en 26 sec. 87. Frédéric Delcourt (Marseille) qui rentrait d'un stage aux Etats-Unis avec Laurence Bensimon, Franck Iacono et Xavier Savin, a amélioré son propre record du 200 mètres dos de 54/100e en 2 min. 2 sec. 81.

Les autres titres sont revenus à Ivan Bouteville (Créteil) sur 50 mètres en 23 sec. 94 ; Franck Iacono (Racing Club de France) sur 400 mètres en 3 min. 57 sec. 49 ; Gilles Plancon (Vittel) sur 100 mètres papillon en 57 sec., et chez les jeunes filles, à Laurence Bensimon (Clichy) sur 400 mètres en 4 min. 21 sec. 92 ; à Véronique Jardin sur 200 mètres dos en 2 min. 20 sec. 99 et Sophie Falandry (Racing-Club) sur 100 mètres papillon en 1 min. 5 sec. 33.

VOILE

FRANCE 3 MENACÉ D'ÉLIMINATION DANS LA COUPE DE L'AMERICA

France 3 a été à nouveau devancé par *Canada 1*, de 2 min. 19 sec., jeudi 28 juillet à Newport, dans les régates éliminatoires de la Coupe de l'America. Les chances de *France 3* d'accéder aux demi-finales sont désormais d'autant plus réduites que, derrière l'intouchable *Australia 2*, les positions des principaux prétendants se sont resserrées. Ainsi *Azzura*, le 12 mètres *J.I.* des Italiens, est-il passé de la cinquième à la troisième place en devançant le britannique *Victory 83*.

Le classement général provisoire est le suivant : 1. *Australia 2*, 13,8 pts ; 2. *Canada 1*, 9,7 pts ; 3. *Azzura*, 9,2 pts ; 4. *Challenge 12*, 8,6 pts ; 5. *Victory 83*, 8,4 pts ; 6. *France 3*, 2,1 pts ; 7. *Advance*, 0,8 pt.

A l'issue des régates du 28 juillet, un porte-parole du comité organisateur a annoncé que *France 3* et *Advance* seront éliminés, dimanche 31 juillet, si leur écart avec le voilier situé en quatrième position est supérieur à 6 points.

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — *Le Néerlandais Joop Zoetemelk, qui avait assigné la Société du Tour de France pour demander la désignation de nouveaux experts dans son affaire de dopage* (le Monde *daté 24-25 juillet), a été débouté de son action, jeudi 28 juillet, par le tribunal civil de Paris. L'ordonnance rendue par le président, M. Jean-Michel Guth, constate que le Tour de France est organisé selon les règlements de la Fédération française de cyclisme, affiliée à l'Union cycliste internationale (UCI). Un contrôleur international est désigné par l'UCI pour remplir les fonctions de contrôleur médical.*

TENNIS. — *Le Français Henri Leconte s'est qualifié, jeudi 28 juillet, pour le troisième tour du tournoi de North-Conway (New-Hampshire), doté de 255 000 dollars, en battant l'Américain John Mattke, 7-5, 6-3. En revanche, Thierry Tulasne a été éliminé, 2-6, 6-3, 6-2, par le Suédois Erik Sundström. A Genève, où se disputent les championnats d'Europe cadets et juniors, les deux dernières représentantes françaises ont été battues. Pascale Paradis, favorite de l'épreuve des juniors après ses succès à Roland-Garros et à Wimbledon, a été éliminée en demi-finale par la Soviétique Nathalia Reva, 6-3, 6-3 et Emmanuelle Folcher est tombée, en quart de finale des cadettes, contre la Suédoise Helena Dalhstroem, 6-0, 4-6, 6-2.*

CARNET

Naissances

— Katherine et Issam BEN-AYED ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Malik Eddine,
le 19 juillet 1983, à Paris.

— Patrick et Françoise RABAIN, Thomas et Aline sont heureux de faire part de la naissance de

Juliette,
le 22 juillet 1983.
60, rue Madame,
75006 Paris.

Décès

RENÉ JAGER

Nous apprenons le décès de
René JAGER,
sénateur (U.C.D.P.) de la Moselle, le 28 juillet, d'une crise cardiaque, à Cagnes-sur-Mer où il passait ses vacances.

[Né le 8 mars 1909 à Richeling (Moselle), diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille et ancien directeur politique du « Courrier de Metz », René Jager était conseiller régional de Lorraine. Il avait été maire de Fénétrange de 1959 à 1971 et conseiller général du canton de Fénétrange de 1945 à 1976. Elu sénateur de la Moselle en 1959, réélu en 1965 et en 1974, il avait manifesté l'intention de solliciter le renouvellement de son mandat lors des élections sénatoriales du 25 septembre prochain. Son suppléant au Sénat est M. Rémi Cabocel, maire de Lezey, agriculteur et président de la chambre d'agriculture de la Moselle.]

— MM. René et Henri Chapus,
Mlle Catherine et Claude Chapus,
M. Paul-Emile Chapus,

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Emile CHAPUS,
née Marie-Catherine Mezzicosacci,
intendante universitaire honoraire
(lycée Fromentin, Alger),

dont le décès est survenu le 19 juillet 1983.

Le service religieux et l'inhumation dans la sépulture familiale ont eu lieu dans l'intimité.

58, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

— Mme Hildebert Isnard,
M. et Mme André Isnard
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Isnard
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Grosland
et leurs enfants,
M. et Mme Irénée Isnard,
Mme Héliane Grevet,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le mercredi 27 juillet à Nice (Alpes-Maritimes), de

Hildebert ISNARD,
professeur honoraire
à l'université de Nice,

dont les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale à Eguilles (Bouches-du-Rhône).
18, avenue Frédéric-Mistral,
06100 Nice.

[Né le 4 avril 1904 à Nice, Hildebert Isnard, après avoir enseigné en Algérie, créa et dirigea, à partir de 1947, l'Institut de géographie de l'université d'Aix-Marseille, qui dépendait de la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence et dont il était le titulaire de la chaire de géographie des pays tropicaux, après avoir passé sa thèse de doctorat d'Etat (ès lettres) avec un ouvrage en deux tomes intitulé « la Vigne en Algérie ».

Hildebert Isnard fonda, notamment, en 1960, la revue trimestrielle « Méditerranée », revue géographique des pays méditerranéens qui est, aujourd'hui, éditée conjointement par les universités d'Aix-Marseille, Nice et Avignon. Il dirigea, pendant plusieurs années, toutes les publications des enseignants et des chercheurs de la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence. En 1970, il fut nommé professeur de géographie des pays tropicaux à l'université de Nice, poste qu'il occupa jusqu'en 1975, date de sa retraite. Il fut aussi professeur associé de plusieurs universités étrangères, notamment au Canada et à Madagascar.

Hildebert Isnard est l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels « l'Algérie » (chez Arthaud), « Madagascar » (chez Armand Colin), « l'Afrique tropicale et australe », « le Maghreb », « Géographie de la décolonisation », « Géographie de l'Afrique tropicale », « Pays et Paysages méditerranéens », « l'Espace géographique » et « Problématiques de la géographie » (aux Presses universitaires de France), dont certains ont été traduits en anglais, en espagnol et en italien.]

AVIS de RECHERCHE

ON RECHERCHE
Mathieu HAULBERT, 10 ans.

Taille : 1,32 m ; poids : 26 kg ; *yeux : bleus ; cheveux : châtain* clair (presque blonds).

Vêtements : salopette jean bleu, pull bleu vif, tennis, bob blanc, ceinture grenat, avec K.way jaune.

Lieu de disparition : R.N. 85 entre *La Bâtie de Peyroules* et La Garde (région Castellane A.H.P.).

Jour de la disparition : le 25 juin 83 entre 14 h 30 et 17 h.

Mathieu a disparu il y a un mois. Nous vous prions de communiquer tous renseignements à la gendarmerie de Castellane ou de votre région.

D'autre part, nous recherchons l'ensemble des personnes qui ont emprunté la route Napoléon (RN 85) le samedi 25 juin après-midi.

M. et Mme HAULBERT, La Bâtie de Peyroules, 04120 Castellane. Tél. : (92) 83-61-89.

— Mme Eugène Kerdudou
a la douleur de faire part du décès de

M. Eugène KERDUDOU,
ingénieur ENSIAA (promotion 1924),
directeur départemental adjoint
des impôts (E.R.),
son époux,
survenu le 22 juillet 1983 dans sa soixante-dix-huitième année.

Selon les vœux du défunt, l'incinération a eu lieu le jeudi 28 juillet dans la plus stricte intimité.
Eugène Kerdudou comptait de très nombreux amis.

Ne pouvant les prévenir tous individuellement, cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue de la République,
94290 Villeneuve-le-Roi.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Karl LEPAPE,
ingénieur des arts et métiers,
ancien ingénieur en chef
des chantiers navals France-Dunkerque,

survenu à Dunkerque le 8 juillet 1983, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 juillet, à Dunkerque.
De la part de
M. et Mme Louis Riou-Lepape,
ses enfants.
6, rue Belvédère, 14300 Caen.

— L'ingénieur général et Mme André Roche,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 juin 1983, de

Mme *Joséphine* ROCHE,
née Bogliaccino,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
M. et Mme A. Roche Epsi,
rua Artilharia Um,
79-70 1200 Lisboa, Portugal.

— Mme Philippe Wintergerst,
M. et Mme Gérald Wintergerst
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Wintergerst
et leur fils,
M. et Mme Patrick Wintergerst,
Mme Jean Schrumpf,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de

M. Philippe WINTERGERST,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre libanais du Cèdre,
ancien directeur
de la Compagnie du port de Beyrouth,
survenu, le 22 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-unième année.
Un culte a été célébré dans l'intimité le 29 juillet 1983, en l'église réformée des Batignolles, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Nompatelize. Pau. Nérac. Dakar. Milly-la-Forêt. Les Mesnuls. Paris. Le Chesnay. Saint-Dié. Orsay.
Mme Jean Tremsal,
M. et Mme Gérard Bordes et leurs enfants Jean-René, François, Hélène,
M. et Mme Michel Tremsal et leurs enfants Eric, Jean-Michel, Marie-Christine, Dominique,
M. Marc Tremsal et ses enfants Christian, Isabelle,
Le docteur et Mme Marc Bartolo et *leurs enfants Damien*, Ghislaine, Camille,
M. et Mme Jacques Bardou et leurs enfants Guillaume, Jean-Marie, Florence,
Mlle Geneviève Tremsal,
M. et Mme Bernard Tremsal et leurs enfants Virginie, Jean-Laurent,
M. et Mme Denis Tremsal et leurs fils Florian, Nicolas,
M. et Mme Philippe Mongel et leurs enfants Frédérique, Valérie, Bertrand,
M. et Mme Paul Tremsal et leurs filles Laurence, Stéphanie,
M. Hubert Tremsal,
Les familles Louis, Leboube, Jardel, Charton, Tremsal, Valay, Charmetant, Percie du Sert-Molle,
Tous les parents, alliés et amis,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Jean TREMSAL,
ancien maire de Tunis.

Et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande peine, par leur présence, leurs envois de cartes ou de fleurs et la manifestation de leur indéfectible et sincère amitié, de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude pour le grand réconfort qu'elles leur ont apporté.

Le Monde

économie

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN LE GARREC

« Un Plan ne peut vivre que s'il y a mobilisation des acteurs économiques et sociaux »

Le financement des programmes prioritaires du IX[e] Plan, notamment en ce qui concerne les régions, sera inscrit pour la première fois dans la loi de finance pour 1984, a déclaré M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé du Plan, à l'issue d'un comité interministériel sur l'aménagement du territoire (CIAT), qui s'est tenu à l'hôtel Matignon, mercredi 27 juillet, sous la présidence du premier ministre, M. Pierre Mauroy.

Ces programmes seront inscrits dans la deuxième loi de Plan, qui sera examinée en conseil des ministres le 5 septembre puis déposée sur le bureau du Parlement à la rentrée d'automne, après avis du Conseil constitutionnel. Le débat aura lieu à l'Assemblée nationale après la première lecture du budget. *« Dès la fin de cette année, nous aurons un ensemble cohérent, les programmes prioritaires et le financement pour leur exécution »*, a déclaré le secrétaire d'État.

M. Jean le Garrec aime les dossiers difficiles. Après celui des nationalisations, il a vite abandonné celui de l'emploi pour s'attaquer à la planification. Qui donc dans le pays s'intéresserait encore à ces exercices de prévision à moyen terme, dont on a assez dit qu'ils étaient tombés en désuétude ? Quand, à partir du 25 mars, le secrétaire d'État auprès du premier ministre se saisit de la question, il ne lui reste que quelques semaines pour présenter au Parlement la première loi du IX[e] Plan. Certes, les services de la rue Martignac ont déjà beaucoup travaillé avant son arrivée, et le commissaire au Plan, M. Hubert Prévot, pour aussi discret qu'il soit, n'en a pas moins contribué à mâcher la besogne.

Il reste que M. Le Garrec prend un train en marche alors que l'Elysée vient de trancher difficilement dans le débat sur le protectionnisme : l'ouverture vers l'extérieur reste le fondement de la politique économique. Bonne occasion pour faire de cette doctrine l'épine dorsale du Plan. Afin que nul n'en doute, le rapport annexé à la première loi du Plan sera précédé d'une introduction qui résume les intentions gouvernementales. En outre, pour ajouter à l'intérêt de la présentation et, surtout, à la cohérence de la démarche, on a, dès cette première loi, défini les douze plans prioritaires d'exécution (P.P.E.), qui ne devaient normalement apparaître que dans la seconde loi. La définition de ces P.P.E. était faite en concertation avec le ministre de l'économie et des finances, afin, pourrait-on dire, que le Plan prenne en compte les objectifs, déjà esquissés, du budget de 1984 et que ce budget soit infléchi en fonction des impératifs du Plan. *« Dès la prochaine loi de finances, le pourcentage des dépenses sera plus du double pour ce qui concerne les P.P.E. que pour l'ensemble des dépenses »*, précise M. Le Garrec. On a donc travaillé de conserve avec la direction du budget.

Dont acte. Mais peut-on parler d'une planification démocratique dès lors que tout cela s'est joué entre ministères concernés ? M. Le Garrec connaît cette objection. Il fait, pour y répondre, un exposé liminaire :

« La planification a longtemps fonctionné sur la base d'un monde stable, ce qui a déterminé un type de pensée qui ne s'accommode pas d'un monde en crise. Aujourd'hui, on se demande comment planifier, alors que plus rien n'est prévisible. Sous le précédent septennat, M. Michel Albert avait clairement formulé cette interrogation. Or nul ne veut s'aventurer à dire qu'il ne faut plus planifier, mais tous continuent à se référer à la planification traditionnelle. Il faut procéder autrement, et c'est ce que nous commençons à faire. Nous entrons dans une période où les ressources se font de plus en plus rares. Il convient donc de les optimiser au maximum et de les orienter vers les points essentiels. Pendant les « trente glorieuses » (1), on pouvait se permettre, si l'on peut dire, de gâcher certaines de ces ressources. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Il faut donc en revenir à quelques grands choix. Je ne prendrai qu'un seul exemple : l'échec scolaire. Lutter contre l'échec scolaire, c'est certainement sauver l'avenir de la France. »

Les grandes orientations reposent sur les travaux du Plan

Ce n'est évidemment pas un hasard si M. Le Garrec a choisi cet exemple. Il se dit hanté par les problèmes de formation, tant le pays lui paraît en retard sur ce point. Tant de jeunes à la dérive, fait-il remarquer, parce qu'ils ne sont préparés à rien. C'est à peine une digression, car le secrétaire d'État note que cette inquiétude ressort des travaux du Plan, ce qui lui permet de répondre à la question première : *« Non, tout cela n'a pas été décidé par hasard. Le choix des priorités a largement été déterminé par les travaux du Plan dès lors que, de commission en commission, se sont dégagées les grandes orientations. Les débats ont clairement fait apparaître ces lignes de fond : à savoir qu'il fallait tenir compte de l'interdépendance économique de la France, que les pays industrialisés se trouvaient non seulement dans une période de crise mais surtout dans une période de mutation, et que donc la formation des individus s'imposait au premier chef. Même le problème du temps de travail, malgré des divergences de vue, est apparu comme une donnée essentielle. La puissance publique, de qui dépend l'organisation des ressources, avait là de quoi guider son action. »*

Dans cette perspective de participation, bien des choses restent à revoir, reconnaît M. Le Garrec, qui déplore que chacun reprenne les tics de sa fonction aussitôt qu'il se retrouve dans une instance institutionnelle. C'est de cela, estime-t-il, que souffre principalement la Commission nationale de la planification, où les patrons se font plus patrons que natureet les syndicalistes plus revendicatifs qu'à l'ordinaire. Le secrétaire d'État entend profiter des vacances pour consulter chacun des membres de la Commission nationale de planification afin de réfléchir sur ce qui lui semble avoir été un échec. Cette commission nationale, pierre angulaire de la nouvelle loi de planification, qui rassemble les représentants économiques, les représentants sociaux et les élus régionaux, n'a pas su trouver son rythme et a été boudée par les présidents de région.

« Or, souligne M. Le Garrec, *un Plan ne peut vivre que s'il y a mobilisation des acteurs économiques et sociaux. Mais peut-être n'est-ce là qu'un défaut de jeunesse, du moins en ce qui concerne les élus régionaux. Ceux-ci ont visiblement été troublés par la nouvelle procédure. Ils auraient aimé connaître les intentions de Paris avant de formuler les leurs. Mais c'est justement ce que nous ne souhaitions pas, puisque nous prétendons inverser la démarche et faire en sorte que l'expression des priorités régionales s'opère librement. »*

Quelque chose est en train de se produire

« Cependant, les régions s'y sont mises. De très nombreux acteurs ont participé aux commissions de concertation, aux semaines de débat. Au bout du compte, les actions s'insérant dans la mise en œuvre des P.P.E. venant des régions représentent 57 % des coûts des avant-projets de contrats de Plan. Autrement dit, on a visé juste et on a été bien informés. Et il n'y a pas eu inflation de projets, ce qui prouve un grand sens des responsabilités de la part des élus locaux. Donc quelque chose est en train de se produire, sans doute parce que, dans nos provinces, la perception des réalités y est plus vive. »

En s'appuyant sur le bon sens et sur la clairvoyance des régions autant que sur l'expérience des représentants syndicaux et patro naux – pour peu que ceux-ci veuillent bien se dépouiller de leurs habitudes, – M. Le Garrec pense que l'on peut fort bien relancer la planification. Il est possible, suggère-t-il, de s'en tenir à deux idées simples : d'une part, maintenir les équilibres économiques ; d'autre part, engager en même temps (*« Je dis bien en même temps, pas après ; les deux actions doivent être menées conjointement »*) le maximum de moyens pour corriger les faiblesses structurelles de notre économie.

« Il faut s'y lancer, conclut le secrétaire d'État, *même si nous n'avons pas au départ la croissance voulue. »*

On pourrait croire à des propos purement volontaristes. Mais c'est sur une note d'inquiétude que se termine l'entretien. Avant de se faire élire député de Cambrai, en juin 1981, M. Le Garrec a pu mesurer toute la distance qui peut exister entre Paris et les régions les plus défavorisées. *« Je quittais chaque soir les tours de la Défense, si policées, si futuristes, pour me plonger dans un coin de France où toucher seulement le SMIC constituerait déjà un rêve. C'est là que j'ai compris combien nous courions le risque d'en arriver – si nous n'y sommes déjà – à une société duale, partagée entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en ont pas, entre ceux qui ont une instruction et ceux qui n'en ont pas, entre ceux qui ont un patrimoine, qu'ils légueront à leurs enfants, et ceux qui ne savent même pas ce que ce mot veut dire. Or nul ne peut être à l'écart du grand mouvement de modernisation des cinq prochaines années. »*

FRANÇOIS SIMON.

(1) Il s'agit là d'une expression utilisée par certains économistes pour désigner les années d'expansion qui ont suivi la Libération.

ÉNERGIE

E.D.F. envisage le déclassement accéléré de nombreuses centrales thermiques au fuel et au charbon

La nouvelle politique commerciale agressive d'E.D.F. approuvée par le gouvernement le 27 juillet permettra-t-elle à l'établissement d'écouler tous les surplus d'électricité prévisibles à l'horizon 1990 ? C'est d'autant moins certain que la décision, également retenue par les pouvoirs publics, de maintenir un rythme d'engagement de réacteurs nucléaires relativement soutenu dotera, à cette échéance, l'établissement public de nouvelles capacités de production. Or en l'état actuel du parc et des commandes déjà passées, E.D.F. pourra, en 1990, produire au bas mot 420 milliards de kilowattheures, alors que la consommation prévisible atteindra, sans effort commercial spécial 320 milliards environ, et avec une pénétration accrue de l'électricité, 50 milliards de kilowattheures supplémentaires. L'écart restera donc important et pourra difficilement être comblé par les exportations de courant. Il est donc probable qu'E.D.F., pour ajuster ses capacités à la demande, sera conduite à accélérer le déclassement de nombreuses centrales thermiques, dites « classiques » (au fuel et au charbon) d'ici là. C'est ce que soulignait, le 28 juillet, dans un communiqué, la Fédération gaz-électricité C.F.D.T. Les nouvelles décisions gouvernementales sur le nucléaire *« risquent*, disait-elle, *de conduire les directions d'E.D.F., pour laisser la place au créneau du nucléaire, à accélérer leur politique de fermetures anticipées de nombreuses centrales classiques ».*

Une note interne d'E.D.F., adressée en avril dernier aux services de la direction de la production et du transport, montre que cette hypothèse est non seulement envisagée, mais sérieusement étudiée par la direction de l'établissement depuis plusieurs mois, la décision définitive devant être soumise au conseil d'administration à la fin de l'année. En effet, explique cette note, *« l'importance de la révision en baisse des perspectives de consommation d'énergie électrique et la relative stagnation de la consommation observée depuis trois ans modifient profondément les conditions de l'ajustement du parc de production à la demande. La souplesse d'adaptation des programmes d'équipement étant limitée* (...), *on est conduit à procéder à un ajustement par les déclassements ».*

Déjà, en mars dernier, E.D.F. a annoncé la fermeture d'ici à 1985 de la quasi totalité des tranches thermiques classiques (vigt-six au total) de puissance inférieure ou égale à 125 mégawatts. L'« ajustement » envisagé s'ajouterait à ces décisions. *« Tout en laissant une marge de suréquipement* (...), précise la note, *cet ajustement correspond à un volume de déclassement très important, à réaliser dans un délai très court. »* Deux hypothèses de consommation étaient retenues par E.D.F., selon cette note. Dans le premier cas (370 milliards de kilowattheures consommés en 1990), dix tranches d'une puissance de 250 mégawatts devraient être déclassées à partir de 1985-1986, ce qui laisserait une « marge » – excédent de puissance – de 2,8 millions de Kilowattheures en 1990 (au lieu de 4,9 millions sans ces déclassements). Dans la seconde hypothèse (consommation de 340 milliards de kilowattheures en 1990), vingt-ving tranches de 250 mégawatts seraient déclassées dans la même période, laissant en 1990 un excédent de 5,4 millions de kilowattheures au lieu de 10,8 millions prévus sans les déclassements).

Le déclassement de centrales classiques anciennes n'est pas un fait nouveau. Il était prévu de longue date le remplacement, par des tranches nucléaires, présentant un meilleur bilan économique, des anciennes centrales au fuel ou au charbon devenues, du fait de l'âge et de la hausse des prix des combustibles, moins rentables. L'intérêt des mesures étudiées par E.D.F. tient en deux points :

– D'une part les centrales visées sont *pour la plupart* beaucoup plus récentes, en excellent état technique et ne seront même pas, lors de leur déclassement, amorties, selon les critères ordinairement retenus par E.D.F. (25 ans) ;

– D'autre part E.D.F. envisage, pour la première fois, une procédure de déclassement spéciale, dite « mise sous cocon ». Les centrales visées, étant encore techniquement performantes, elles pourraient retrouver, précise la note, après les années 1992-95, *« avec le retour du parc à l'équilibre, une valorisation suffisamment favorable pour leur remise en service »*

Afin de lae rendre possible, E.D.F. expérimentera une modalité de déclassement « douce », permettant le maintien en état des centrales et une remise en service à terme presque immédiate. Les raisons de cette prudence ne manque pas d'intérêt : outre les motifs économiques évoqués plus haut, il semble qu'E.D.F. souhaite conserver un volant de réserve suffisant pour faire face à une éventuelle défaillance des tranches nucléaires. La note évoque en effet le *« risque de pannes profondes et de longue durée du nucléaire »* (...) *« susceptible de limiter le nombre de tranches à déclasser pour augmenter la marge de puissance ».*

V.M.

● **Inquiétude des constructeurs européens sur les normes de teneur en plomb de l'essence en Allemagne fédérale.** – Les constructeurs, dans un communiqué, demandent aux gouvernements de la C.E.E. de poursuivre leurs travaux de protection de l'environnement sur un plan communautaire afin d'éviter une fragmentation du marché. Bonn a récemment décidé que les voitures immatriculées en Allemagne devraient rouler à l'essence sans plomb à partir de 1986.

M. MICHEL ROLANT JUGE MENSONGÈRE LES INFORMATIONS PARUES DANS « L'HUMANITÉ »

M. Michel Rolant, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (A.F.M.E.), a engagé une polémique avec *l'Humanité*, organe du parti communiste, qui, dans ses commentaires des orientations énergétiques retenues par le gouvernement, affirmait, jeudi 28 juillet : *« Pour l'heure, les économies réalisées par l'A.F.M.E., qui dispose d'un budget de quelque 6 milliards de francs (...), résident surtout dans le déclin des industries de base fortement consommatrices d'électricité. »* Qualifiant cette information de *« mensongère »*, M. Rolant, dans un communiqué, estime que *« l'organe central du parti communiste (membre du gouvernement et de la majorité) doit à ses lecteurs la rectification que lui demande le président de l'A.F.M.E. »* et rappelle que le secrétaire d'État à l'énergie avait, le 27 juillet, estimé les résultats de l'Agence *« suffisamment probants et suffisamment positifs pour la collectivité nationale ».*

AFFAIRES

Compromis dans la bataille autour de la Générale des Eaux

(Suite de la première page.)

Elle va « ramasser » fin juin-début juillet, par application en Bourse, environ 20 % (12 % auprès des SICAV, le reste auprès de la Caisse des dépôts, de l'U.A.P. et sur le marché). Elle obtient en outre une option de vente sur le paquet de 13 % dont la C.G.E. a la tutelle.

Ainsi Saint-Gobain deviendrait « en douceur » de loin le premier actionnaire de la Générale des eaux, tout en demeurant minoritaire, des accords industriels et techniques complétant cette position. Quant à la Générale d'entreprise, il sera toujours temps d'en reparler plus tard avec MM. Pebereau et Brunet, à un prix plus raisonnable.

Ce scénario allait être modifié en cours de route. Des « fuites » au début de l'opération allaient entraîner une réaction des dirigeants et du conseil d'administration de la Générale des eaux. *« Nous sommes d'accord pour une participation* (autour de 10 %) *de Saint-Gobain »*, disaient-ils en substance. *« Nous sommes prêts à envisager des coopérations. Mais la Générale des eaux, société privée qui travaille avec les collectivités locales, doit préserver son indépendance. Elle ne doit pas basculer dans le giron d'un groupe nationalisé. »*

Pour éviter une politisation à outrance de l'affaire, on demande à un administrateur de la Générale des eaux, M. Jean-Maxime Lévêque, ancien P.D.-G. du C.C.F. et animateur d'un mouvement d'opposition, Unir, de démissionner. *Mais*, dans *le* même temps, M. Dejouany organise la défense. Il fait valoir ses arguments auprès des pouvoirs publics et bat le rappel de quelques groupes privés « neutres » (B.S.N., L'Oréal, Moët) qui regroupent eux aussi quelques paquets d'actions ici où là. Le « syndicat » détiendrait un peu plus de 15 %.

La C.G.E. arbitre

La C.G.E. se retrouve donc en position d'arbitre. Ce sont ses 13 % qui peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Car, si elle a donné une option à Saint-Gobain, elle en a également consenti une au « syndicat ». Au nom, semble-t-il, d'« accords moraux » passés au début de 1981 entre la C.G.E. et la Générale des eaux.

Les pouvoirs publics, qui n'avaient suivi que d'un œil l'opération, se saisissent alors du dossier. Comment éviter l'accusation de « nationalisation rampante », tout en respectant les principes de l'autonomie de gestion des groupes nationalisés ? Comment tenir compte *tout à la fois* du *désir légitime* de Saint-Gobain de se diversifier et de celui de la Générale des eaux de préserver son indépendance. D'autant que les collectivités locales (y compris de gauche) ne veulent pas voir se constituer un monopole vertical (du tuyau au compteur d'eau, des produits industriels aux services aux municipalités) dominé par une firme nationalisée.

La solution qui a été retenue tente de concilier tous ces impératifs. Saint-Gobain a levé son option sur les 13 % le 28 juillet. Mais elle recède instantanément à la B.N.P. 6,2 %, au prix de 400 F. Quant aux 6,8 % de TAG et du C.C.F., ils devront être revendus à des investisseurs « neutres ». Pour Saint-Gobain, ce compromis n'est pas trop mauvais. Outre que la B.N.P. est son banquier chef de file, elle demeure avec ses 20 % le premier actionnaire de la Générale des eaux. Elle peut espérer négocier des accords techniques avec la société dirigée par M. Dejouany et, qui sait, renforcer au fil des ans son influence.

La Générale des eaux conserve son indépendance. Le choix de la B.N.P. – également son chef de file – la satisfait, car un banquier, même nationalisé, n'exerce pas la même influence, n'a pas les mêmes objectifs qu'un groupe industriel. Ce choix permet de préserver un équilibre au sein de l'actionnariat. A condition, estime la Générale des eaux, que les 7 % de TAG et du C.C.F. ne basculent pas.

Quant à la C.G.E., elle réussit apparemment un coup double. D'abord parce que, en vendant à la B.N.P., elle a maintenu sa neutralité. Ensuite parce que l'accord acquis jeudi avec Saint-Gobain, la B.N.P. et les pouvoirs publics comporterait outre la cession pour 280 millions de francs à la B.N.P. de ses actions Générale des eaux, un second volet, qui concerne... la Société générale d'entreprise. Saint-Gobain devrait y prendre, à travers un montage complexe, une participation minoritaire. En attendant plus... Ainsi la C.G.E. atteint apparemment son but : se défaire aux meilleures conditions financières de ces deux secteurs pour se concentrer sur ses points forts.

De là à penser que l'arbre cachait la forêt, que la bataille autour de la Générale des eaux masquait en fait une âpre négociation entre les deux nationalisées, C.G.E. et Saint-Gobain, autour de la Société générale d'entreprise... –

J.-M. QUATREPOINT.

LA STRATÉGIE DE RENAULT EST CONTESTÉE PAR LE PARTI COMMUNISTE

M. Daniel Lacroix, secrétaire de la section communiste de Renault-Billancourt et membre du comité central du P.C.F., dans un entretien publié le 29 juillet par *l'Humanité* sous le titre général « Les constructeurs dans la mauvaise direction », affirme que *« dix-huit mois après l'arrivée de Bernard Hanon à la tête de la Régie, les investissements, les choix de stratégie faits par l'actuelle direction, n'ont pas répondu aux objectifs fixés initialement »* (...) *« Nous constatons que la position nationale et internationale de Renault s'est détériorée. »* Et M. Lacroix de faire deux propositions, après avoir affirmé que la stratégie devait choisir le marché national : *« La première est de regagner rapidement cinq points sur le marché national, ce qui en donnerait deux ou trois à la Régie. Étant bien entendu que gagner un point sur le marché suppose un investissement de l'ordre du milliard (...) La deuxième proposition est de développer la coopération entre Renault et Peugeot. »*

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **La F.N.S.P. s'oppose aux gros producteurs.** – La Fédération nationale des syndicats de paysans (F.N.S.P.) proteste, *dans un communiqué* publié le jeudi 28 juillet, contre le refus du conseil central de l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales) de voter son budget. Cette décision manifeste, selon elle, l'opposition des « gros producteurs » de céréales à la perception de taxes progressives en fonction des quantités produites.

Or, affirme la F.N.S.P., les « décrets céréaliers » pris en septembre 1981 prévoient que les taxes sur les céréales alimentant le budget de l'ONIC ne doivent plus être perçues uniformément, quel que soit le volume produit, mais de façon progressive avec un allégement pour les producteurs livrant moins de 100 tonnes.

Automobile

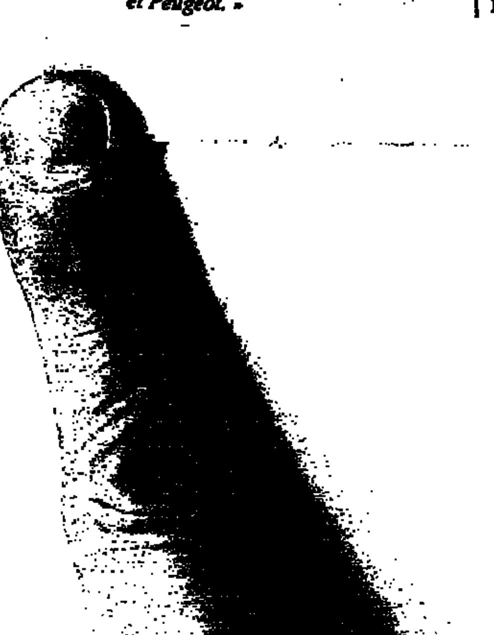
● **Volkswagen va installer une usine de montage en Tunisie.** – Le constructeur automobile ouest-allemand y montera cinq mille véhicules par an (Golf, Jetta, ainsi que des véhicules utilitaires) à compter de 1985, en collaboration avec la firme tunisienne Ennakel. – *(A.F.P.)*

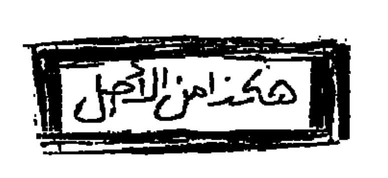
Nominations

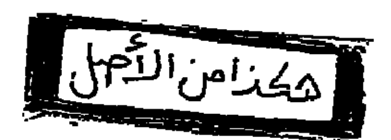
● **M. GUY DUMAS** vient d'être nommé président-directeur général de Matra-Harris-semi-conducteur, filiale à 49 % de Matra, spécialisée dans les circuits intégrés électroniques. M. Dumas, cinquante-quatre ans, avait quitté Thomson fin 1981 pour Schlumberger. Il succède à M. Fougère, directeur de la branche composants de Matra.

● **M. JEAN BRUNET**, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), a été nommé, *par* un arrêté du 7 juillet paru au *Journal officiel* du 19 juillet, membre titulaire du Conseil national du crédit. Par le même arrêté, M. René Bernasconi, président de la C.G.P.M.E., a été nommé suppléant de M. Brunet au Conseil national du crédit.

● **M. PHILIPPE SION** est nommé, à compter du 1[er] août, délégué général de la Chambre syndicale des importateurs d'automobiles, en remplacement de M. Georges Noble, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Agé de trente-sept ans, M. Philippe Sion était depuis 1973 *directeur adjoint du service juridique et* fiscal de Ford-France et, parallèlement, juge au tribunal de commerce de Paris, détaché (en 1976) au tribunal des Hauts-de-Seine.







SOCIAL

Conflits et revendications

● *Grève chez Dupré-Engineering.* Soixante-douze handicapés physiques, en contrat emploi-formation chez Dupré-Engineering (informatique) à Osny (Val-d'Oise), ont repris le travail, le 28 juillet, après trois jours de grève sans résultat. L'incertitude persiste sur une éventuelle rupture de leur contrat par l'employeur. La direction départementale du travail, saisie, a envoyé un rapport au parquet de Pontoise.

● *Séquestration du directeur de Lardet-Babcok.* Les cinquante employés de Lardet-Babcok (chaudières) à Cherbourg (Manche) ont libéré le 28 juillet au soir leur directeur, qu'ils retenaient depuis le matin, après l'annonce d'une éventuelle mise en chômage technique du personnel pour une durée de cinq mois. Un accord est intervenu pour ouvrir les discussions entre la direction et les employés.

● *Manifestation contre la restructuration de Pechiney.* Environ trois cents personnes ont manifesté le 28 juillet à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) à l'appel de l'intersyndicale (C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.) pour protester contre l'annonce de restructuration par le groupe Pechiney. Huit cent cinquante cinq postes de travail en France seraient supprimés (dont cent quatre vingt pour la seule vallée de la Maurienne). Deux unités savoyardes (la Praz et la Saussaz) seraient fermées, mais l'unité de Saint-Jean-de-Maurienne serait renforcée.

● *Manifestation à Levallois contre la fermeture de la Bourse du travail.* Quelques centaines de manifestants ont défilé le 28 juillet, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour protester contre « *le coup de force du maire R.P.R.* » qui a décidé d'expulser, le 30 juillet, les syndicats de la Bourse du travail.

M. Patrick Balkany, maire (R.P.R.), a expliqué sa décision par la nécessité de récupérer ces locaux municipaux de la Bourse pour regrouper l'ensemble des services techniques de la ville.

OPÉRATION « CHOMEURS LONGUE DURÉE »

100 000 placements et 80 000 radiations entre novembre 1982 et avril 1983

L'opération en faveur de la réinsertion des chômeurs longue durée – inscrits depuis plus d'un an à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) – a abouti au placement de 100 000 personnes et à la radiation de 80 000 autres, ont indiqué, le 27 juillet, les services de l'A.N.P.E.

L'opération avait été lancée en *novembre 1982 par M. Jean Le Garrec,* alors ministre délégué chargé de l'emploi. Depuis, environ 380 000 demandeurs d'emploi ont été convoqués par l'A.N.P.E. pour un entretien approfondi (entre novembre *1982 et avril 1983, précisément*).

68 000 personnes ne se sont pas rendues à ces convocations et, de ce fait, ont été radiées. 12 000 de plus ont été également radiées pour avoir déclaré avoir retrouvé un emploi. Enfin, 5 000 dossiers ont fait l'objet d'une enquête, après entretien, et 500 ont été finalement retenus comme cas de fraude.

Le placement de 100 000 demandeurs, après entretien, s'est fait principalement dans les stages et rarement dans un emploi.

Cette opération, par le biais d'entretiens, devrait s'étendre, a rappelé le ministère de l'emploi, aux demandeurs inscrits à l'A.N.P.E. dès le quatrième mois, puis au douzième *mois.*

C.E.E.

La Communauté demande des compensations aux restrictions des importations américaines d'aciers spéciaux

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Conformément aux directives des Etats membres de la C.E.E., la Commission européenne a *demandé, le 28 juillet à Genève,* dans le cadre du GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) des compensations pour les restrictions imposées par les Etats-Unis aux importations d'aciers spéciaux en provenance des Dix. Au cours de la rencontre qu'il a eue avec la télévision américaine, M. Krenzler, le représentant de la Commission, a indiqué que les contreparties des Etats-Unis devaient porter sur des concessions tarifaires dans le secteur sidérurgique, pour les produits à haute composante d'acier, *dans la chimie et les* textiles.

Après avoir rappelé les engagements pris au GATT, à l'O.C.D.E. (organisation pour la coopération et le développement économique) et au sommet *occidental* de Williamsburg, Bruxelles a développé la thèse selon laquelle les difficultés de l'industrie américaine sont dues à la baisse de la consommation aux Etats-Unis et non pas aux importations. La délégation communautaire a souligné, en outre, le caractère excessif des mesures du 20 juillet, qui viennent s'ajouter à la perception de droits antidumping et compensateurs déjà appliqués à plusieurs entreprises françaises, allemandes et britanniques, présentes sur le marché des aciers spéciaux.

M. S.

BIÈRE IMPURE POUR L'ALLEMAGNE

L'Allemagne fédérale va devoir accepter des bières étrangères. C'est ce qu'a décidé la *Commission européenne le* 28 juillet. En vertu d'une loi sur « la pureté de la bière » qui date de 1516, la R.F.A. refusait toute importation de bières qui ne sont pas fabriquées à base de malt et de houblon purs. Le puissant lobby des brasseurs allemands avait ainsi réussi à se préserver de la concurrence malgré le Marché commun. La Commission de Bruxelles, qui avait engagé une procédure en 1982 contre cette entrave à *la liberté des échanges,* a donné deux mois au gouvernement de Bonn pour lever cette interdiction.

● **Sidérurgie : la C.E.E. accepte le plan belge.** – La Commission européenne a donné son accord au gouvernement belge pour une aide de 1,125 milliard de francs français pour la restructuration de Cockerill-Sambre. Les capacités de production de la Belgique seront ramenées à 13 millions de tonnes en 1986. Près de huit mille emplois devront être supprimés dans l'entreprise wallonne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9370	7,9400	+ 120	+ 170	+ 245	+ 320	+ 480	+ 620
$ can.	6,4413	6,4453	+ 137	+ 192	+ 276	+ 356	+ 625	+ 770
Yen (100)	3,2858	3,2878	+ 137	+ 175	+ 285	+ 338	+ 851	+ 934
DM	3,0039	3,0059	+ 171	+ 195	+ 354	+ 390	+ 950	+ 1015
Florin	2,6887	2,6906	+ 143	+ 168	+ 293	+ 326	+ 793	+ 853
F.B. (100)	15,0151	15,0251	+ 358	+ 500	+ 752	+ 980	+ 1654	+ 2050
F.S.	3,7307	3,7338	+ 228	+ 260	+ 439	+ 482	+ 1269	+ 1360
L (1 000)	5,0703	5,0735	– 177	– 122	– 362	– 275	– 1451	– 1300
£	12,0587	12,0688	+ 219	+ 311	+ 439	+ 595	+ 948	+ 1201

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16	10 1/2	10 7/8
DM	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 3/4	5 1/8	5 1/8	5 1/2
Florin	5 1/8	5 5/8	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 1/4	9	8 1/2	9 1/4	9 1/4	10
F.S.	2 3/4	3 1/2	4 11/16	5 1/16	4 5/8	5	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	14 3/4	15 3/4	15 1/4	15 3/4	15 3/4	16 1/4	17 3/4	18 1/4
£	9 1/8	9 5/8	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	10 1/8	10 1/2
F. franç.	12 1/2	12 7/8	12 1/4	12 5/8	12 7/8	13 1/4	15 3/8	15 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La journée d'action C.F.D.T. dans les banques : un « avertissement » au gouvernement

A l'appel de la C.F.D.T., quelque deux mille employés de banque ont défilé à Paris, jeudi matin 28 juillet, aux cris de « *Bérégovoy, le travail du samedi, on n'en veut pas* », « *Assez de concessions aux banquiers, pensez un peu aux salariés.* » En province, des grèves de deux heures ont également marqué cette journée d'action organisée par la fédération C.F.D.T. du secteur bancaire pour protester contre un décret en préparation sur l'aménagementt des horaires.

Selon la fédération C.F.D.T. des banques, le projet de décret sur l'aménagement du temps de travail dans ce secteur supprimerait des avantages acquis. Ce texte, préparé en application de l'ordonnance de janvier 1982 sur la semaine de trente-neuf heures, remettrait en cause, selon la C.F.D.T., le principe des deux jours de repos consécutifs et, en créant des « *amplitudes journalières de dix heures* », organiserait le travail six jours sur sept au lieu de cinq jours sur sept. La C.F.D.T. parle à ce sujet de « *volontariat forcé* » et de « *désorganisation* » dès l'instant où le gouvernement accorde l'autorisation générale du travail par relais ou roulements.

Au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, on déclarait dès mercredi soir qu'il y avait « *malentendu* » sur les dispositions envisagées. On soulignait en effet que le prochain décret ne devrait en aucune manière porter atteinte aux intérêts individuels des salariés et qu'il vise à permettre désormais, aux établissements qui le souhaitent, d'aménager leurs horaires dans l'intérêt du public.

Le ministère faisait observer, en outre, que ce projet n'en est encore qu'au stade de la consultation avec les partenaires sociaux et que la parution d'un décret n'aura lieu qu'après une nouvelle concertation, donc vraisemblablement fin septembre ou début octobre. En tout état de cause, les modalités d'aménagement du temps de travail devront être discutées entre directions et syndicats au sein des établissements, conformément à la loi Auroux.

Interrogée sur ces propos, la fédération C.F.D.T. du secteur bancaire avait estimé qu'ils contenaient « *des éléments nouveaux* » par rapport à un avant-projet de mai-juin. Elle avait toutefois maintenu ses consignes pour la journée de jeudi, à titre d'« *avertissement* ». Les autres syndicats ne s'étaient pas joints à l'action de la C.F.D.T., sauf à Valenciennes et à Limoges.

La fédération C.F.D.T. s'est félicitée du succès de cette journée d'action, notamment à Paris, tandis que l'Association française des banques (A.F.B.), organisation patronale, cite le chiffre de 6 % à 7 % de grévistes – la moitié des deux cent cinquante mille salariés du secteur étant, d'autre part, en vacances.

MONNAIES

TOUJOURS L'ENDETTEMENT INTERNATIONAL

POLOGNE : les pays occidentaux vont discuter de l'opportunité de lever les sanctions

Les représentants des seize pays occidentaux créanciers de la Pologne devaient se réunir, vendredi 29 juillet, à Paris, pour examiner la possibilité de reprendre, après un an et demi de suspension, les négociations avec Varsovie sur le rééchelonnement de la dette extérieure polonaise.

A la fin 1982, la dette à l'égard de l'Occident était de 25 milliards de dollars, dont 17,5 milliards étaient des créances garanties par les gouvernements et se montait à environ 4 milliards de dollars en ce qui concerne les pays socialistes.

Seuls parmi les pays créanciers, les Etats-Unis se sont jusqu'à présent refusés à envisager la levée des sanctions pour des *raisons politiques,* mettant en avant l'impact négatif de ce qui pourrait être interprété comme un geste d'ouverture envers l'équipe en place à Varsovie. On attend des représentants américains qu'ils fassent clairement connaître, vendredi, leur position.

Pour leur part, les cinq *cent une* banques internationales créancières de la Pologne n'ont cessé de négocier le rééchelonnement des dettes non garanties avec la banque polonaise Handlowy, et devraient signer à l'automne un accord sur les échéances 1983, faisant suite à celui déjà conclu l'an dernier.

Alors que Varsovie avait demandé un remboursement étalé sur vingt ans – une demande jugée exorbitante par les banques – avec un délai de grâce de huit ans des dettes venant à échéance cette année (2,6 milliards de dollars, dont 1,5 milliard en principal), les banques internationales ont fait, lors d'une réunion qui s'est tenue à Vienne à *la mi-juillet,* une contre-proposition consistant à porter à dix ans la période de remboursement (contre sept ans et demi pour l'accord de 1982), de 95 % du principal et à accorder de prêts représentant 60 % à 65 % de la charge des intérêts courants.

BRÉSIL : nouvelles difficultés avec le F.M.I. ?

Une nouvelle mission du Fonds monétaire international (F.M.I.) se rendra, dans la première semaine du mois d'août, au Brésil, afin d'examiner les prévisions économiques faites par les autorités compétentes pour l'année 1984. L'A.F.P. rapporte que la mission cherchera en fait à recueillir des « informations complémentaires » avant de débloquer effectivement la deuxième tranche – égale à 411 millions de dollars – prévue par l'accord de confirmation portant sur 4,5 milliards de dollars conclu en février de cette année, et cela malgré l'accord de principe intervenu le 18 juillet et selon lequel la deuxième tranche en question serait enfin mise à la disposition du Brésil. Telle est en tout cas, selon l'agence française de presse, l'opinion des milieux bancaires brésiliens même si le gouvernement de Brasilia s'efforce de minimiser la portée de la nouvelle mission du F.M.I.

Ajoutons que le Brésil voudrait obtenir un nouveau prêt d'au moins 3 milliards de dollars des banques internationales. Selon d'autres informations qu'a démenties le ministre du Plan, M. Delfim Netto, le F.M.I. subordonnerait le versement des fonds au vote par le Parlement du projet de loi visant à atténuer considérablement le mécanisme d'indexation des salaires (*le Monde* du 16 juillet). Le Brésil a procédé jeudi à une nouvelle dévaluation de 2 % du cruzeiro, ce qui porte à 140,6 % *depuis le début de l'année le taux de* dépréciation de la monnaie brésilienne par rapport au dollar. La dévalorisation est de 234,9 % pour les derniers douze mois, comparés à une inflation de 127 %.

ÉQUATEUR : rééchelonnement de la dette extérieure

Les treize pays occidentaux créanciers de l'Equateur, réunis mercredi 27 et jeudi 28 juillet au sein du club de Paris, ont accepté de rééchelonner une partie de la dette extérieure équatorienne. L'accord fait l'objet d'un communiqué officiel.

L'accord de refinancement porte sur la quasi-totalité des dettes garanties venant à échéance du 1er juin 1983 au 31 mai 1985, soit 269 millions de dollars sur une dette extérieure totale évaluée à 6,3 milliards de dollars. Le texte officiel précise que le délai de paiement est de huit ans avec une *période de grâce* de trois ans. L'Equateur avait demandé un délai de dix ans assorti d'une période de grâce de trois ans. Les pays créanciers, lit-on dans le communiqué, ont été « sensibles » aux efforts de redressement entrepris par le gouvernement de Quito.

TOURISME

Coup de pouce de 180 millions de francs en 1984

Un secteur économique enfin pris au sérieux

Un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) s'est tenu le 27 juillet sous la présidence du premier ministre.

A son ordre du jour figuraient trois grandes têtes de chapitre : le tourisme et l'aménagement du territoire, thème que présentait Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, la politique de développement et de protection des zones de montagne, au vu du rapport de M. Louis Besson, député (P.S.) de Savoie (*le Monde* du 28 juillet) et les avant-projets de contrats de plan sous la tutelle de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé du Plan.

Ce CIAT est, pour le tourisme français, à marquer d'une pierre blanche. Certes, les mesures qui ont été publiées à l'issue de ce comité, sont d'inégale importance. On trouve en effet accolées des décisions remontant à décembre 1982 (par exemple les prêts à 11,75 % pour les hôtels une et deux étoiles), des mesures nouvelles (la mise sur pied d'un réseau d'observations statistiques et économiques) et des vœux (l'assouplissement des conditions du chèque-vacances). D'autre part, les professionnels comme l'administration attendaient depuis un an qu'un comité interministériel officialise des textes et des subventions en instance. Ces réserves posées, il convient de saluer le premier C.I.A.T. où le tourisme se taille une « part de lion » puisque 180 millions de francs lui seront affectés par l'État en 1984. Pourquoi ce coup de pouce à un secteur économique qui a dégagé, en 1983, 12 milliards de francs de solde positif pour la balance des paiements et qui était, jusqu'à cette année, un des rares domaines en croissance ? Parce que, a expliqué Mme Edith Cresson, *« le tourisme ne peut plus être traité comme par le passé. Il ne croît pas tout seul et a donc besoin d'être soutenu et adapté ».*

Pour *« soutenir et adapter »* le développement des activités touristiques, pour accroître *« considérablement »* les gains en devises, le gouvernement a donc arrêté les mesures suivantes :

● *La mise en place d'outils modernes d'analyse.* — Une convention sera passée entre le secrétariat d'Etat au tourisme et l'INSEE pour rassembler les éléments statistiques du tourisme national (flux, structures des dépenses, type de consommation touristique). Le ministère de l'industrie et de la recherche sera associé à un programme de recherche sur l'informatique et la télématique touristiques.

● *Une meilleure information du public.* — La campagne « L'été français » sera reconduite en 1984, et notamment le standard téléphonique « Info-vacances », qui a reçu 150 000 appels en quelques semaines et l'opération « Camping Info », qui guidera les campeurs-caravaniers sur l'ensemble du territoire.

● *Promouvoir une politique de produits touristiques.* — Dans trois domaines, la France possède des atouts qui sont mal mis en valeur : le thermalisme, le tourisme fluvial et le tourisme industriel. La politique de « contrats de stations thermales » sera poursuivie dans le Sud-Ouest et le Massif Central. L'Etat passera des contrats avec une dizaine de régions pour développer le tourisme fluvial. Un plan sera élaboré en faveur du tourisme industriel.

● *Favoriser l'étalement des vacances.* — Sous ce chapitre, les documents du CIAT se contentent de rappeler la nécessité économique et sociale de mieux répartir dans le temps les vacanciers qui s'obstinent à partir, pour 85 %, aux mois de juillet et d'août. Aucune mesure nouvelle n'est annoncée.

● *La démocratisation de l'accès aux vacances.* — Il sera proposé au Parlement, dans le cadre de la loi de finances de 1984 que le plafond d'imposition au-delà duquel le chèque-vacances n'est plus attribué soit porté de 1 130 F à 5 000 F. La durée de l'épargne imposée aux salariés pour acquérir ce chèque-vacances sera réduite de huit à quatre mois.

● *Améliorer la formation professionnelle.* — Un groupe de travail permanent sera constitué avec le concours des professionnels, des syndicats, des salariés et des administrations afin d'élaborer un plan à moyen terme d'adaptation de la formation professionnelle aux besoins du tourisme.

● *La valorisation du patrimoine d'hébergement touristique.* — Un régime incitatif de prêts (11,75 %) à la modernisation et à la création de gîtes a été décidé. Ce régime est étendu à l'acquisition et à la modernisation des hôtels une et deux étoiles. Le gouvernement aidera les régions qui souhaiteront accélérer la modernisation des auberges de tourisme rural. En matière d'hébergement de plein air, des mesures faciliteront le développement du camping chez l'habitant et la mise au point de types nouveaux d'hébergements légers. Un projet de loi précisant le statut de la multipropriété sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année. Au cours du IXe Plan, vingt à vingt-cinq « contrats de stations littorales », vingt à vingt-cinq « contrats de stations de montagne » et cent à cent vingt « contrats de pays » pourront être conclus.

● *Des structures administratives centrales et régionales mieux adaptées.* — La proposition de loi déposée par le sénateur Marc Bœuf et adoptée par le Sénat sera inscrite prochainement à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour restructurer l'organisation régionale du tourisme.

Parmi les autres sujets abordés par le CIAT, on notera :

— Les avant-projets de contrat de plan : le CIAT a examiné les propositions des régions auxquelles le gouvernement va répondre.

— Le schéma directeur du développement des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) : chaque année, pendant la durée du IXe Plan, la capacité des I.U.T. sera accrue de mille places supplémentaires. Trente filières seront créés.

— Décentralisation tertiaire : le plan de localisation du C.N.R.S. prévoit de mieux ventiler les sciences de l'homme dans l'ensemble de la France.

ALAIN FAUJAS.

TRANSPORTS

Hoverspeed refuse d'exploiter l'aéroglisseur français N-500

La compagnie Hoverspeed, qui assure l'exploitation d'aéroglisseurs sur la Manche, a annoncé, le 27 juillet, sa décision de ne pas intégrer à sa flotte un aéroglisseur français appartenant à la S.N.C.F., le N-500 *Jean-Bertin.*

Après la fusion, en 1981, des deux autres entreprises assurant des liaisons par aéroglisseurs à travers le détroit du pas de Calais, la britannique Seaspeed et la suédoise Hoverlloyd, la S.N.C.F., qui exploitait une unique machine de ce type entre la France et la Grande-Bretagne, avait souhaité s'associer au groupe ainsi constitué. Hoverspeed (ainsi se dénomma la nouvelle société) accepta la proposition et offrit 10 % de son capital à la S.N.C.F. en échange de l'apport de son N-500, à condition que la partie française consente à divers travaux de mise en conformité du bâtiment aux exigences de l'exploitation.

La S.N.C.F. accepta ce marché et fit pour 35 millions de francs de travaux sur le *Jean-Bertin.* Mais une clause du contrat souscrit avec le groupe anglo-suédois prévoyait que Hoverspeed réservait sa décision finale sur l'emploi du N-500 jusqu'à la fin d'une période probatoire de six mois d'exploitation.

Celle-ci vient juste de se terminer, et Hoverspeed a aussitôt rendu son verdict, le *Jean-Bertin* a des *« performances techniques inacceptables »*, estime la société qui fait par ailleurs état d'un *« manque de fiabilité de l'appareil »*. Son directeur technique, M. Peter Yerbury, a déclaré que, *« en dépit de l'amélioration des qualités de navigabilité et de maniabilité du N-500 depuis la fin du programme de modification technique »*, l'appareil *« présente encore un niveau très élevé de vibrations, causées par le système de coussins d'air à haute pression ».*

La S.N.C.F. est surprise par une décision sur laquelle elle voudrait bien voir revenir Hoverspeed. Elle affirme que le N-500 répond aux exigences définies dans le contrat d'association. Et elle fait valoir que l'arrêt de l'exploitation du *Jean-Bertin*, inévitable s'il n'intègre pas la flotte de Hoverspeed, se traduirait par une perte de cent emplois de navigants et de techniciens.

URBANISME

M. Pesce (P.S.) présente ses projets pour la réhabilitation des banlieues

Réintégrer les quartiers dégradés et leurs habitants dans les villes dont ils forment les banlieues est la priorité de la commission nationale pour le développement social des quartiers. M. Rodolphe Pesce, maire (P.S.) de Valence, nommé le 13 juillet dernier à la présidence de cette commission, l'a réaffirmé le jeudi 28 juillet à Paris lors de son premier contact avec la presse.

Il s'est fixé cinq tâches prioritaires. Les vingt-trois opérations déjà engagées par son prédécesseur, M. Hubert Dubedout, seront poursuivies et d'autres devraient être lancées dès cette année. Dans le cadre du IXe Plan, M. Pesce mettra en place la régionalisation de la commission et aidera les collectivités locales à conclure des contrats État-régions pour la réhabilitation des quartiers les plus déshérités. Il a précisé, d'autre part, qu'il entendait travailler en liaison avec la commission Bonnemaison chargée des problèmes de sécurité.

Interrogé sur les moyens financiers de sa mission, M. Pesce a indiqué qu'il espérait obtenir davantage que les 200 millions de francs alloués en 1983 sans pour autant pouvoir donner de précisions. Il a cependant déclaré que *« le gouvernement devrait traduire dans les faits la volonté exprimée par le président de la République de considérer la réhabilitation des banlieues comme un grand projet du septennat ».*

O. S.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL

	Premier semestre 82 (en M.F.)	Premier semestre 83 (en M.F.)
— Nouveaux contrats de crédit-bail signés (H.T.)	50.4	70
— Chiffre d'affaires (H.T.)	90	108,6
— Charges d'exploitation, amortissements et provisions	66	76,8
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (avant écritures exceptionnelles)	23,8	31,8

Le résultat de ce premier semestre, conforme aux prévisions établies, laisse espérer (sauf événement inattendu) la poursuite de la progression du résultat annuel et du dividende.

Compte tenu des nouveaux contrats signés ou en cours de négociation, il est permis de penser que l'objectif de production de crédit-bail de 135 millions de francs formulé pour l'exercice sera lui aussi atteint.

INTERTECHNIQUE

Au 30 juin 1983, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 300,3 millions de francs contre 298,7 millions de francs au 30 juin 1982, le montant hors taxes des commandes reçues à 342,5 millions de francs contre 482 millions de francs ; le carnet de commandes était de 765,8 millions de francs contre 758,3 millions de francs.

Pour les activités aérospatiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 199,1 millions de francs contre 199,3 millions de francs, le montant hors taxes des commandes reçues à 178,5 millions de francs contre 310,4 millions de francs.

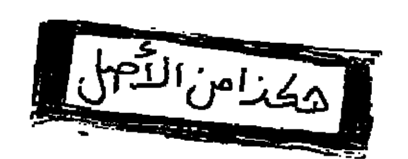
Pour l'activité informatique et instrumentation, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 101,2 millions de francs contre 99,4 millions de francs, le montant hors taxes des commandes reçues à 164 millions de francs contre 171,6 millions de francs.

Consolidé pour la société mère et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 334,7 millions de francs contre 326,7 millions de francs.



Le conseil d'administration de Tenneco Inc. a fixé à 68 cents par action ordinaire le dividende du troisième trimestre 1983.

Ce dividende sera payable le 13 septembre aux actionnaires inscrits sur les registres de la société à la date du 12 août. Ce sera le 144e dividende trimestriel consécutif versé en espèces sur les actions ordinaires.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 juillet

Ventes bénéficiaires

Après avoir accumulé plus de 6 % de gain en l'espace de six séances, toutes marquées par une avance plus ou moins prononcée des cours, la Bourse de Paris a éprouvé, jeudi, le besoin de souffler un peu et d'ajuster le tir. Des ventes bénéficiaires se sont produites, qui ont surtout affecté de grosses valeurs comme Creusot, C.S.F., Esso ou Peugeot. Mais elles n'ont pas été trop mal absorbées dans l'ensemble et à la clôture l'indicateur instantané accusait un repli limité à moins de 1 % (– 0,94 %).

Simple correction technique ? En majorité les professionnels l'affirmaient. Phénomène bien normal au demeurant et d'autant plus compréhensible qu'il survient en fin de mois avec les habituelles ventes au comptant qui se produisent à ce moment-là.

Tous les facteurs étaient par conséquent réunis pour favoriser le déclenchement d'un mouvement de baisse. Le plus surprenant est que le marché ait aussi bien résisté, l'ampleur du décalage observé provenant surtout de l'effacement de quelques gros titres pesant assez lourd dans le calcul des indices.

La confirmation par le premier ministre d'un recours à l'impôt pour boucher les trous de la S.S. et autres organismes d'aide sociale, impôt progressif et assis sur la totalité des revenus y compris ceux de Bourse, n'a pas ému la communauté boursière outre mesure. « C'était inscrit dans les astres », *assurait un gérant de portefeuilles.*

Légère détente sur la devise-titre dont le prix a varié entre 10,64 F et 10,68 F contre 10,58 F - 10,73 F (record absolu) la veille.

Stabilité de l'or à Londres : 426 dollars l'once contre 426,25 dollars jeudi en fin d'après-midi. A Paris, le lingot a encore progressé de 800 F à 108 600 F. D'abord en repli à 695 F, le napoléon s'est redressé jusqu'à 701 F (contre 698 F).

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Après avoir vainement tenté de se redresser après l'accident de la cacahuète, Wall Street a, jeudi, très vite replongé et l'indice des industrielles, un moment remonté à 1 236,58, s'établissait en clôture à 1 216,34 (– 14,12 points). Le bilan de la séance a été franchement mauvais. Sur 1 941 valeurs traitées, 1 226 ont baissé, 382 seulement ont monté et 333 n'ont pas varié.

Cette fois, I.B.M. et son « Peanut » n'était pas en cause. L'avertissement lancé par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, sur le danger présenté par la montée de la demande de crédits privés parallèlement aux énormes besoins de financement éprouvés par le Trésor, a fortement ravivé les craintes d'un renchérissement des taux d'intérêt.

Avec les incertitudes sur les possibilités du F.M.I. de faire face au problème de la dette des pays en voie de développement, les opérateurs ont senti un vent glacé leur passer dans le dos.

Comme la veille, les ventes ont surtout affecté les valeurs technologiques. Mais le secteur des transports a lui aussi souffert, en liaison avec la décision de Delta Airlines de supprimer son dividende.

L'activité a cependant diminué assez sensiblement et 78,41 millions de titres ont changé de mains contre 99,29 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 juil.	Cours du 28 juil.
Alcoa	42	40 1/2
A.T.T.	60 5/8	60 3/4
Boeing	45 1/4	44 3/8
Chase Manhattan Bank	50	49 3/8
Du Pont de Nemours	49 3/8	48 3/4
Eastman Kodak	71 1/8	71 3/8
Exxon	36 1/8	36 1/4
Ford	62 7/8	60 5/8
General Electric	52 5/8	51
General Foods	46 1/4	45 5/8
General Motors	75 5/8	74 3/8
Goodyear	30	29 7/8
I.B.M.	123	121 5/8
I.T.T.	46 1/4	45 1/2
Mobil Oil	30 3/4	30 5/8
Pfizer	40 1/2	40 3/4
Schlumberger	58 5/8	56 1/8
Texaco	36 7/8	36 1/2
U.A.L. Inc.	36 3/4	34 5/8
Union Carbide	68	67 1/4
U.S. Steel	25 1/8	25
Westinghouse	47 1/4	47 3/8
Xerox Corp.	45 7/8	45 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

I.C.I. – Premier groupe industriel privé outre-Manche, le géant de la chimie britannique annonce pour le premier semestre un doublement des profits par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le bénéfice avant impôt passe de 145 à 298 millions de livres. Après impôt, le résultat s'élève à 196 millions de livres contre 99 millions. Le bénéfice attribuable, pour sa part, est de 187 millions de livres contre 86 millions. Le chiffre d'affaires mondial pour la période sous revue progresse de 15 % à 4,1 milliards de livres. L'augmentation des ventes en volume est de 8 %. La différence, soit 7 %, provient des gains de changes réalisés avec la hausse de la livre sterling.

NIPPON KOGAKU. – Cette société japonaise, fabriquant des appareils photographiques Nikon, annonce une baisse de 9,6 % de son bénéfice net consolidé pour l'exercice écoulé, qui s'établit à 11,2 millions de dollars pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 13 % à 659,9 millions de dollars.

MIDLAND BANK. – Au nombre des quatre plus grandes banques de dépôt britanniques, l'établissement a dégagé pour le premier semestre un bénéfice avant impôt en augmentation de 43 % à 136,4 millions de livres (contre 95,1 millions au 30 juin 1982). Ce résultat est supérieur à celui attendu. La banque va augmenter son capital de 154,6 millions de livres en émettant à 350 pence une action nouvelle pour quatre anciennes. Le dividende intérimaire est majoré : 11 pence contre 8 pence.

XEROX. – Le bénéfice net du groupe pour le premier semestre s'élève à 282 millions de dollars contre 271 millions en 1982 à pareille époque.

NEC. – Pour l'exercice clos le 31 mars, le groupe annonce un bénéfice net de 33,03 milliards de yens (+ 18,3 %) pour un chiffre d'affaires accru de 15,2 % à 1 443 milliards de yens.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	27 juil.	28 juil.
Valeurs françaises	132,6	131,8
Valeurs étrangères	158,4	157,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	27 juil.	28 juil.
Indice général	130,9	130

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 juillet .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 juil.	29 juil.
1 dollar (en yens)	240,90	241,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 28 JUILLET

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 28/7

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2125	4,5 % 1973	2150	2172	2180	2175
3076	C.N.E. 3 %	3080	3070	3070	3053
151	Accor	167	163	163	168 20
720	Agence Havas	780	755	769	740
415	Air Liquide	438	436	433	435
285	Als. Superm.	306	300	300	300
56	A.L.S.P.I.	58 50	58 50	57	55 40
144	Alsthom-Atl.	146 20	146	146	146 90
880	Arjomari	960	940	938	923
335	Applic. gaz	328	323	323	316 80
260	Arjom. Prioux	275	268	268	268
410	Eurafrance	449	448	450	448
705	Euromarché	700	705	715	690
690	Europe n° 1	699	655	665	651
630	Facom	631	636	635	635
850	Fichet-bauche	930	902	909	884
137	Finextel	140	142 60	142 60	140
157	Fives-Lille	159	159 80	159 80	159 80
23	Fonderie (Gén.)	25	23 90	23 90	24 40
88	Fraissinet	88	90	90	90
350	Francarep	368	362	365	365 80
134	Gal. Lafayette	138 50	138 50	138 50	140
395	Penhoet	427	442	445	450 80
675	Pernod-Ricard	731	728	728	727
180	Pétroles (Fse)	185 50	184 50	184 20	180 80
41	– (certific.)	43 30	41 30	41 30	41 05
127	Pétroles B.P.	131	122	124	119 70
177	Peugeot S.A.	180	178	179	177 90
82	Poclain	81 40	81 10	81 10	78 60
325	Poliet	340	344 10	345	337 30
131	Pompey	131	130 50	130 50	129 90
285	P.M. Labinal	315 50	311	311	305
1190	Presses Cité	1200	1193	1190	1180
910	B. Ottomane	925	924	924	924
610	BASF (Akt)	629	623	625	635
620	Bayer	630	625	624	618
655	Buffelsfont.	683	686	686	686
47	Charter	48 95	48 80	48 50	48 75
545	Chase Manh.	553	547	551	550
330	Cie Pétr. Imp.	348	340	340	335
105	De Beers	107 50	108 20	109	107 40
1360	Deutsche Bank	1410	1390	1390	1399
185	Dome Mines	195	193 40	194	189 70
385	Driefontein Cal	401	405	401	403
72	Matsushita	76 50	75 10	75 10	74 95
980	Merck	1048	1043	1040	1043
860	Minnesota M.	920	885	888	886
320	Mobil Corp.	330	332 20	332 20	330
30100	Nestlé	21000	20950	20950	20850
650	Norsk Hydro	735	736	732	725
1090	Petrofina	1205	1200	1178	1178
610	Philip Morris	672	649	657	650
183	Philips	198 10	193 80	194 60	193 30
500	Pres. Brand	506	508	509	505

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 888	7 891	7 650	8 050
Allemagne (100 DM)	300 500	300 600	290	310
Belgique (100 F)	15 026	15 030	14 600	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 850	268 960	258	276
Danemark (100 krd)	83 590	83 580	80	88
Norvège (100 k)	106 950	107 370	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	12 035	12 051	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 290	9 307	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 077	5 074	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	372 900	372 550	361	382
Suède (100 krs)	101 930	102 280	96	103
Autriche (100 sch)	42 750	42 795	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 294	5 294	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 560	6 560	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 397	6 398	6 220	6 540
Japon (100 yens)	3 273	3 278	3 130	3 290

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	108000	108500
Or fin (en lingot)	107800	108600
Pièce française (20 fr)	698	701
Pièce française (10 fr)	408	403
Pièce suisse (20 fr)	686	706
Pièce latine (20 fr)	645	649
Souverain	818	825
Pièce de 20 dollars	4395	4400
Pièce de 10 dollars	2100	2090
Pièce de 5 dollars	1260	1260
Pièce de 50 pesos	4295	4330
Pièce de 10 florins	684	690

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CAMPAGNE PACIFISTE EN FRANCE

Les mouvements indépendants du P.C.F. se réuniront les 6 et 7 août au Larzac

L'approche de l'échéance d'installation de nouveaux missiles américains en Europe de l'Ouest, prévue pour la fin de l'année, dans l'hypothèse où la négociation américano-*soviétique de Genève échouerait*, entraîne un regain de mobilisation des mouvements qui se consacrent à la dénonciation du risque de guerre nucléaire. Le plateau du Larzac, demeuré, depuis 1973 et après l'annulation, en 1981, du projet d'extention du camp militaire, le symbole de la lutte antimilitariste, sera, cette année comme les précédentes, le lieu d'un rassemblement, ouvert aux mouvements pacifistes européens non liés aux partis communistes et dont la convention de Berlin-Ouest avait marqué, en mai dernier, la volonté d'agir en commun.

Le thème du rassemblement organisé, les 6 et 7 août, au Larzac, est le « gel nucléaire ». Pour les organisateurs (Paysans du Larzac, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, P.S.U., Comité pour le désarmement nucléaire en Europe – qui regroupe des mouvements pacifistes, écologistes et d'extrême gauche – avec le soutien des mouvements européens indépendants, de l'union régionale C.F.D.T. Midi-Pyrénées et de la Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans, de la Convention communiste et des Verts), le mot d'ordre de « gel nucléaire » est *« une étape vers un réel désarmement »*. S'inspirant de la Freeze Campaign, qui, aux États-Unis, propose de bloquer, du côté soviétique et du côté américain, l'expérimentation, la production et le déploiement d'armes nucléaires nouvelles, les pacifistes du Larzac demandent que la France suspende les essais de Mururoa, l'expérimentation du missile Hadès, de la bombe à neutrons et du missile air-sol moyenne portée, ainsi que le programme de modernisation de sa force stratégique. Une telle décision, *estiment-ils, permettrait à la France* de jouer un rôle actif dans la recherche de formes de sécurité autres que celle qui repose sur la dissuasion nucléaire, qu'ils jugent dangereusement instable.

La C.F.D.T. Midi-Pyrénées ne partage pas cette orientation, qu'elle laisse à *« la responsabilité des organisateurs »* du rassemblement. Elle rappelle que l'*« appareil nucléaire »*, qui assure à la France *« une certaine liberté de décision »*, n'est remis en cause par *« aucune organisation politique »* et que la *« dénucléarisation de l'Europe »*, objectif adopté par les mouvements européens indépendants, laisserait la partie occidentale de ce continent *« sous la seule « protection » des SS-20 soviétiques »*. L'union régionale C.F.D.T. appelle, néanmoins, ses adhérents et ses sympathisants à participer aux débats prévus, au Larzac, autour des thèmes suivants : les perspectives du mouvement de paix en Europe; peut-on lancer une campagne pour le gel nucléaire en France et dans le monde ? Quelles politiques de défense sont possibles si l'on renonce à l'actuelle politique de dissuasion nucléaire ? Face aux blocs, quelle politique internationale et quelles actions pour favoriser l'émancipation des peuples ?

Le P.S.U., formation associée au gouvernement, est, lui aussi, prudent quant à la proposition de « gel ». Il s'agit, explique M. Serge Depaquit, secrétaire national, dans *Autogestion*, hebdomadaire du P.S.U. (daté 13-20 juillet), d'un *« mot d'ordre qui permet de rassembler des forces n'ayant pas toutes le même point de vue sur l'ensemble des problèmes posés par la course aux armements »* et d'une proposition dont il convient de débattre. Selon M. Depaquit, *« l'Ouest devrait, comme première mesure, accorder un délai supplémentaire à l'installation des Pershing et des Cruise, afin de dégager le temps nécessaire à la création d'un « cadre », où pourraient se dérouler d'authentiques négociations »*, tandis que *« l'Est, pour sa part, devrait entamer le démantèlement des missiles SS-4, SS-5, SS-20, pointés sur l'Europe »*.

Parmi les orateurs qui doivent prendre la parole au meeting de clôture du rassemblement, le 7 août, figurent MM. Wim Bartels, secrétaire international du Conseil interecclésial néerlandais pour la paix ; Oscar Lafontaine, représentant du parti socialiste (S.P.D.) d'Allemagne de l'Ouest, Seweryn Blumsztajn, représentant du bureau de coordination de Solidarité à l'étranger, et Emmanuel Maffre-Baugé, syndicaliste viticole, élu sur la liste du P.C.F. à l'Assemblée européenne.

Simultanément, le mouvement international Jeûne pour la vie, dont le siège est à San-Francisco, prévoit de lancer *« un jeûne de durée indéterminée »*, dans plusieurs pays, le 6 août, date anniversaire du lancement de la première bombe atomique sur Hiroshima. Quatre personnes doivent entreprendre ce jeûne, en France, parmi lesquelles Mme Solange Fernex, qui avait dirigé la liste écologiste lors de l'élection européenne de juin 1979. Ces jeûneurs ont adressé à M. François Mitterrand, au mois de juin, une lettre, dans laquelle ils demandent, eux aussi, un « gel » des armements nucléaires et la signature, par la France, du traité de non-prolifération nucléaire.

Du côté des mouvements proches des grands partis politiques, c'est-à-dire, essentiellement, du P.C.F., des actions sont prévues pour l'automne. Le Mouvement de la paix continue à organiser des « états-généraux pour le désarmement », auxquels il invite, au niveau départemental ou régional, les partis et les syndicats. La semaine de l'O.N.U. pour le désarmement sera l'occasion de manifestations organisées par le Mouvement de la paix dans plusieurs grandes villes, tandis que les animateurs de l'Appel des cent ont décidé une campagne de sensibilisation de l'opinion publique, grâce, notamment, à un train spécial, qui passera dans une dizaine de grandes villes.

VOISINAGE ET VIOLENCE

La mort de Moktar Boireau

Racisme, voisinage insupportable, coup de folie ? Un jeune Guinéen de vingt-six ans, Moktar Boireau, a été tué à coup de fusil, le 27 juillet, par un de ses voisins, un retraité d'origine bulgare, Alexis Baranoff. Le meurtrier a été écroué.

Rue des Vignoles, dans le vingtième arrondissement, c'est l'heure du café. Un seul commerce est ouvert, au 95. Son propriétaire est un Yougoslave installé depuis seize ans dans le quartier. Il était là, mercredi à 8 heures du matin, quand Moktar Mamadou Boireau s'est effondré, nu, au milieu de la rue. Surpris ? Pas tellement. *« Avec la crise, il y a beaucoup de racisme, mais tout de même, c'est un peu fort de tuer un homme pour ça. »*

Le quartier ? *« On trouve beaucoup de Noirs et d'Arabes, de Portugais, de Yougoslaves aussi. A partir de 10 heures du soir, c'est pas fréquentable. Il ne faut pas sortir de chez soi. »* Le gardien de l'immeuble voisin lui fait écho : *« Avant, c'était bien, il y avait des flics partout, mais le soir, maintenant, ils traînent pas. Et ici, la nuit, c'est Chicago. »*

Un témoin renchérit : *« Des étrangers, il y en a trop. Je suis pas raciste, mais, si je vois un Noir avec une Française, je prends le flingue. »*

Ils ne connaissaient pas la victime. Quant à celui qui a tiré, M. Alexis Baranoff, soixante-huit ans, l'un d'eux l'apercevait souvent : *« Pour moi, c'était un monsieur calme, bien habillé, respectable. Il allait à la pêche tous les matins. »* Il ne l'avait jamais entendu tenir des propos racistes. Un retraité plutôt gentil qui, lorsqu'il rentrait d'une pêche fructueuse, offrait des poissons à ses voisins.

Le motif du crime ? *« Je crois qu'il en avait marre de le voir tout nu dans la cour ; moi, ça m'aurait énervé »*. Au 91, rue des Vignoles, petit immeuble vétuste, un couloir défraîchi et sombre s'ouvre sur une petite cour. A droite, deux portes, l'une pour les toilettes, l'autre pour la douche, communes aux treize studios de l'immeuble, où vivent une majorité d'immigrés. Au premier étage, une fenêtre. C'est de là que M. Baranoff a vu, le 27 juillet à 8 h 10, Moktar Boireau descendre de chez lui et traverser la cour, nu, pour prendre une douche. Le retraité est alors descendu, l'arme à la main, et il a tiré. Neuf coups. Avant de remonter chez lui.

Le frère de Moktar, ouvrier soudeur, qui partageait son studio, explique calmement : *« Ici, le ravitaillement d'eau est commun. Moktar recevait les factures à son nom, avançait éventuellement la somme, puis se chargeait de la collecte. »* Or M. Baranoff était venu le trouver il y a deux mois et avait réclamé fermement une facture. Défiance ? Toujours est-il que Moktar décida, après cela, de lui abandonner cette charge de collecteur. Minces prétextes pour un meurtre. D'après le frère de la victime, ce furent pourtant là leurs seuls rapports avec M. Baranoff. Des amis, Guinéens eux aussi, ajoutent : *« On ne le voyait jamais. »* Lors de la petite fête qu'ils avaient organisée le 14 juillet, avec tous les voisins de palier, des Yougoslaves, des Africains, et un Français, M. Baranoff n'était pas venu.

Comment expliquent-ils ce geste ? *« Avec la crise, la violence monte. »* Ils ne se révoltent pas : *« Ce n'est pas nous qui décidons. Nous faisons confiance aux autorité. »*

PASCALE DIARD.

A Saint-Denis

TIR SUR ENFANT

Encore une cité, des enfants qui jouent comme une volée de moineaux lâchés en liberté, et *quelqu'un, derrière une fenêtre* de cette cité-dortoir, lourd de tourments mais fort d'une arme qui blesse et qui peut tuer.

Jeudi 28 juillet, cité des Francs-Moisins à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Salah Djennanne, huit ans, Français d'origine algérienne, jouait, sautait, criait avec ses copains au pied de son immeuble. D'un seul coup, il s'est écroulé, touché par une balle provenant probablement d'une arme 22 long rifle. Il n'était pas midi. En fin de journée, les médecins de l'hôpital Bretonneau qui ont opéré Salah ont pu rassurer ses parents sur son sort. Sa vie n'est pas en danger. Salah a eu plus de chance que Toufik, mort le 9 juillet dernier, à la cité des « 4 000 », à La Courneuve, parce qu'il faisait trop de bruit.

Depuis jeudi après-midi, les policiers ratissent les appartements de cette cité où sept mille personnes cohabitent. Une dizaine d'armes 22 long rifle ont été saisies, mais le tireur n'était toujours pas identifié vendredi *matin*.

On s'efforcera peut-être d'envoyer en colonie de vacances certains enfants de ces cités.

La chaleur, le bruit, seront à nouveau évoqués dans cette affaire. On fera une nouvelle fois le procès des cités inhumaines. On cherchera même des « excuses » au tireur. Peut-il y en avoir ?

Ch. Ch.

● *Le parti socialiste et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples* (MRAP) dénoncent *« l'utilisation politicienne du racisme qui frappe la population immigrée, notamment celle d'origine maghrébine »*. Le P.S. et le MRAP, dont des délégations se sont rencontrées le 27 juillet et ont *« confronté leurs analyses devant la montée inquiétante du racisme en France »*, indiquent, dans un communiqué publié jeudi 28 juillet, qu'ils se rencontreront de nouveau à la rentrée, afin de prendre *« les mesures nécessaires pour s'opposer à ce climat d'intolérance, de haine et de peur »*.

A Paris

LA HAUSSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE : PRÈS DE 7,95 F

La hausse du dollar sur les marchés des changes s'est accélérée à la veille du week-end, la monnaie américaine dépassant largement 2,64 DM à Francfort, au plus haut depuis le début d'octobre 1975, battant à nouveau tous ses records à Paris à 7,9450 F, vendredi 29 juillet, en fin de matinée.

Cette nouvelle poussée est attribuée aux déclarations faites jeudi 28 juillet devant le Sénat des États-Unis par M. Paul Volker, président de la Réserve fédérale des États-Unis, selon lesquelles l'augmentation de la demande des crédits bancaires par les entreprises va faire concurrence aux emprunts du Trésor pour combler le déficit budgétaire, ce qui risque de faire monter les taux d'intérêt. Par ailleurs, le regain de tension enregistré en Amérique centrale et dans les pays du Golfe joue en faveur du dollar. Pour l'instant, nul ne sait où s'arrêtera la montée du « billet vert », que le gonflement prévisible du déficit commercial américain ne freine même pas.

Un char soviétique sous-marin ?

Et si le sous-marin soviétique fantôme que les Suédois ont traqué à plusieurs reprises ces derniers mois n'était qu'un char sous-marin ? Hypothèse absurde ? Peut-être pas si l'on en croit la revue mensuelle *Science et Vie* qui, dans son numéro d'août, prétend que l'Union soviétique posséderait un tel engin. Il s'agirait d'une sorte de char sous-marin à roues crantées dont le poids serait voisin de 50 tonnes. Ce véhicule, qui s'inspirerait de l'engin développé dans le courant des années 70 par la firme britannique Camell Laird, serait doté d'un habitacle *pressurisé* et d'un sas permettant la sortie de plongeurs.

Pour étayer son hypothèse, la revue se fonde notamment sur les traces que les Suédois ont relevées sur les fonds sous-marins proches de leurs côtes, dans les zones mêmes où ont eu lieu dernièrement les incursions de sous-marins espions. Si tel est le cas, on ne peut manquer de s'interroger sur la mission réelle d'un tel engin. Certes, des motivations d'ordre industriel visant à la récupération de métaux contenus dans des nodules polymétalliques ou des gisements sous-marins peuvent être à l'origine de la construction de ce véhicule. Il y a quelques années, le Commissariat à l'énergie atomique – et bien d'autres avec lui – avait dressé les plans d'espèces de navettes inhabitées se déplaçant dans les boues du fond des mers au moyen de vis sans fin.

Mais on peut se demander si un tel char ne masque pas des objectifs plus militaires et, comme le suggère *Sciences et Vie*, offre des possibilités réelles de déposer des mines de toutes sortes sur les fonds marins, à l'entrée des ports ou des chenaux. N'a t-on pas déjà vu les Américains tenir en haleine les océanographes du monde entier en tentant, sous couvert d'une exploration systématique des gisements sous-marins de nodules polymétalliques, de récupérer un sous-marin soviétique porteur de missiles nucléaires qui avait fait naufrage ?

CIRCULATION ROUTIÈRE

L'alcool, l'ennemi juré

Les usagers de la route sont prévenus : le gouvernement n'acceptera pas que *« l'irresponsabilité de quelques-uns mette en péril la vie et la santé du plus grand nombre »* (*le Monde* du 28 juillet).

A ce titre, le dernier conseil des ministres a décidé de relancer la guerre contre l'alcool au volant. Les statistiques montrent en effet que, si seulement 3 % des conducteurs contrôlés présentent un taux d'alcoolémie supérieur à 0,80 gramme par litre de sang (et dépassant quand même 1,20 gramme pour la moitié d'entre eux) l'alcool est à l'origine de 40 % des accidents mortels. De plus, ces dernières années, les infractions de cette nature ont connu une dangereuse inflation.

Il convenait donc de réagir, sans exclure pourtant une certaine souplesse. Ainsi le taux légal d'alcoolémie ne sera-t-il pas abaissé au niveau de celui qu'appliquaient déjà d'autres pays européens (0,50 gramme). La « barre » demeure fixée à 0,80 gramme. En revanche, si le Parlement suit le gouvernement, tout dépassement de cette limite sera assimilé à un délit, alors que jusqu'à présent les taux d'alcoolémie compris entre 0,80 gramme et 1,80 gramme relevaient du régime de la contravention. De plus, les conducteurs surpris en état d'ivresse doivent s'attendre à une plus grande sévérité en matière de suspension ou de retrait du permis de conduire.

Le dépistage de l'imprégnation alcoolique devrait en outre se trouver facilité par la substitution à l'alcootest d'un instrument plus élaboré qui nous vient d'Allemagne fédérale, l'éthylotest. Fonctionnant sur le même principe d'analyse de l'air expiré, il détecte l'état alcoolique et en plus il évalue le taux d'alcoolémie. Dans un premier temps, l'indication chiffrée donnée par l'éthylotest n'aura qu'une valeur technique, mais les responsables de la sécurité routière ne désespèrent pas de lui voir reconnaître un caractère légal, qui dispenserait de la prise de sang actuellement obligatoire en cas d'alcootest positif.

J. S.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Courrière*, secrétaire d'État aux rapatriés, a notamment déclaré, *mardi 26 juillet*, au cours d'une réunion des militants socialistes de l'Aude : *« A l'approche de notre congrès, j'ai peur qu'un certain nombre de nos camarades mesurent mal les enjeux actuels. Certes, que l'on débatte entre socialistes des solutions à apporter aux problèmes économiques actuels est légitime. Pour autant, nous ne devons pas oublier une question essentielle : qui est en face de nous ? Quels sont nos adversaires ? Que proposent-ils ? (...) Cette droite renoue chaque jour plus avec ses vieux démons. Par exemple, pour la troisième fois en un siècle, après l'affaire Dreyfus et l'antisémitisme des années 30, nous la voyons et l'entendons flirter à nouveau avec le racisme... Alors, devant les dangers que recèle une telle évolution, je ne peux m'empêcher de trouver dérisoires certaines des querelles qui nous opposent, nous militants socialistes, nous hommes de gauche... »*

● *M. François-Michel Gonnot*, U.D.F., adjoint au maire de Compiègne (Oise), conseiller régional, rédacteur en chef de la *Lettre de l'U.D.F.*, a protesté, *jeudi 28 juillet*, contre l'attribution, par le bureau du conseil régional de Picardie, d'une subvention de 50000 francs à une association que préside Mme Danièle Mitterrand. Cette association se consacre notamment à l'alphabétisation des populations de l'Afghanistan et du Salvador.

● *Ultimatum lancé aux grévistes du « Financial Times ».* – La confédération syndicale britannique TUC (Trades Union Congress) a lancé un ultimatum d'une semaine au syndicat du livre N.G.A. (National Graphical Association), dont la grève empêche la parution du *Financial Times* depuis deux mois (31 mai). Le conseil des TUC recommande au N.G.A. d'accepter les conclusions du médiateur (plutôt favorables à la thèse de la direction) avant le 4 août.

La direction du *Financial Times* avait envisagé, le 20 juillet, de faire imprimer une édition à pagination réduite à Francfort. Le *Financial Times* a normalement une édition européenne imprimée dans cette ville, mais les employés chargés de la transmission des fac-similés de Londres à Francfort étant membres du syndicat gréviste, se sont déclarés solidaires du mouvement.

● *Patrice Haenen*, recherché dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un gardien de la paix de Reims, le 19 juillet, a été interpellé mercredi 27 juillet à Paris. Agé de trente ans, originaire de Seraing (Belgique), il était suspecté par les policiers du S.R.P.J. de Reims depuis le meurtre de Marc Wawrzyniak, gardien de la paix, tué dans la nuit du 18 au 19 juillet lors d'un contrôle d'identité (*le Monde* du 21 juillet). Il a été interpellé à l'issue d'un différend dans un bar du dix-septième arrondissement où il tentait de régler ses consommations avec une carte de crédit volée.

M. SERGE HÉRITIER A LA TÊTE DU CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

M. Serge Héritier, administrateur civil, a été nommé directeur général du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) par un décret publié au *Journal officiel* du 29 juillet. Il remplace M. Jean Guilhem, admis, sur sa demande, au bénéfice d'un congé spécial depuis le 28 avril dernier.

[Né le 24 octobre 1944, aux Gets (Haute-Savoie), M. Serge Héritier est licencié de droit public (1971), diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble (1970) et ancien élève de l'École nationale d'administration.

Il a commencé sa carrière dans la fonction publique en 1972, en tant qu'attaché d'administration centrale au ministère de l'éducation nationale, où il est devenu administrateur civil en 1979. A ce titre il a occupé les fonctions de chargé de missions auprès du directeur des écoles (1979 à 1981), puis de *chef* de division de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans cette même direction. Depuis le 28 avril 1983 il était chargé des fonctions de directeur adjoint au C.N.D.P.]

QUATRE MORTS DANS UN ATTENTAT DE LA MAFIA A PALERME

Palerme (*A.F.P.*). – Quatre personnes, dont le chef du bureau d'instruction du parquet de Palerme (Sicile), ont été tuées ce vendredi 29 juillet dans un attentat par une voiture piégée.

Le magistrat venait de sortir de chez lui, accompagné de son escorte, lorsqu'une automobile garée à proximité de sa propre voiture a fait explosion. Le magistrat, deux carabiniers membres de son escorte et le concierge de son immeuble ont été tués sur le coup. Trois autres carabiniers ont été grièvement blessés. Le magistrat avait dirigé de nombreuses enquêtes contre la Mafia. Il avait d'autre part succédé dans ses fonctions à M. Terranova, un ancien parlementaire communiste, membre de la commission anti-Mafia, devenu magistrat, qui avait été tué *dans un attentat le 25 septembre* 1979.

A B C D E F H

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1983 a été tiré à 457 286 exemplaires